

LE DEPLACEMENT DE LA FRONTIERE HOMME-ANIMAL A L'EPOQUE MODERNE (19^e-20^e SIECLE) OU « QUI VEUT FAIRE L'HOMME FAIT LA BÊTE »

THESE
pour obtenir le grade de
DOCTEUR VÉTÉRINAIRE

DIPLOME D'ETAT

*présentée et soutenue publiquement en 2004
devant l'Université Paul-Sabatier de Toulouse*

par

Valérie, Luce FISCHER

Née, le 25 novembre 1974 à NEUILLY-SUR-SEINE (Hauts-de-Seine)

Directeur de thèse : Monsieur le Professeur Guy BODIN

JURY

PRESIDENT :
M. Henri DABERNAT

Professeur à l'Université Paul-Sabatier de TOULOUSE

ASSESEUR :
M. Guy BODIN
M. Claude PETIT

Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de TOULOUSE
Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de TOULOUSE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE
ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

Directeur	:	M.	P. DESNOYERS
Directeurs honoraires.....	:	M.	R. FLORIO
		M.	J. FERNEY
		M.	G. VAN HAVERBEKE
Professeurs honoraires.....	:	M.	A. BRIZARD
		M.	L. FALIU
		M.	C. LABIE
		M.	C. PAVAU
		M.	F. LESCURE
		M.	A. RICO
		M.	A. CAZIEUX
		Mme	V. BURGAT
		M.	D. GRISS
		M.	J. CHANTAL
		M.	J.-F. GUELF
		M.	M. ECKHOUTTE

PROFESSEURS CLASSE EXCEPTIONNELLE

- M. **CABANIE Paul**, *Histologie, Anatomie pathologique*
- M. **DARRE Roland**, *Productions animales*
- M. **DORCHIES Philippe**, *Parasitologie et Maladies Parasitaires*
- M. **TOUTAIN Pierre-Louis**, *Physiologie et Thérapeutique*

PROFESSEURS 1^{ère} CLASSE

- M. **AUTEFAGE André**, *Pathologie chirurgicale*
- M. **BODIN ROZAT DE MANDRES NEGRE Guy**, *Pathologie générale, Microbiologie, Immunologie*
- M. **BRAUN Jean-Pierre**, *Physique et Chimie biologiques et médicales*
- M. **DELVERDIER Maxence**, *Histologie, Anatomie pathologique*
- M. **EUZEBY Jean**, *Pathologie générale, Microbiologie, Immunologie*
- M. **FRANC Michel**, *Parasitologie et Maladies Parasitaires*
- M. **MARTINEAU Guy-Pierre**, *Pathologie médicale du Bétail et des Animaux de basse-cour*
- M. **MILON Alain**, *Pathologie générale, Microbiologie, Immunologie*
- M. **PETIT Claude**, *Pharmacie et Toxicologie*
- M. **REGNIER Alain**, *Physiopathologie oculaire*
- M. **SAUTET Jean**, *Anatomie*
- M. **SCHELCHER François**, *Pathologie médicale du Bétail et des Animaux de basse-cour*

PROFESSEURS 2^e CLASSE

- Mme **BENARD Geneviève**, *Hygiène et Industrie des Denrées Alimentaires d'Origine Animale*
- M. **BERTHELOT Xavier**, *Pathologie de la Reproduction*
- M. **CONCORDET Didier**, *Mathématiques, Statistiques, Modélisation*
- M. **CORPET Denis**, *Science de l'Aliment et Technologies dans les industries agro-alimentaires*
- M. **DUCOS Alain**, *Zootechne*
- M. **DUCOS DE LAHITTE Jacques**, *Parasitologie et Maladies parasitaires*
- M. **ENJALBERT Francis**, *Alimentation*
- M. **GUERRE Philippe**, *Pharmacie et Toxicologie*
- Mme **KOLF-CLAUW Martine**, *Pharmacie - Toxicologie*
- M. **LEFEBVRE Hervé**, *Physiologie et Thérapeutique*
- M. **LIGNEREUX Yves**, *Anatomie*
- M. **PICAVET Dominique**, *Pathologie infectieuse*

PROFESSEUR ASSOCIE

- M. **HENROTEAUX Marc**, *Médecine des carnivores*

INGENIEUR DE RECHERCHES

- M. **TAMZALI Youssef**, *Responsable Clinique équine*

PROFESSEURS CERTIFIES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

- Mme **MICHAUD Françoise**, *Professeur d'Anglais*
- M. **SEVERAC Benoît**, *Professeur d'Anglais*

MAÎTRE DE CONFERENCES HORS CLASSE

M. JOUGLAR Jean-Yves, *Pathologie médicale du Bétail et des Animaux de basse-cour*

MAÎTRE DE CONFERENCES CLASSE NORMALE

M. ASIMUS Erik, *Pathologie chirurgicale*
M. BAILLY Jean-Denis, *Hygiène et Industrie des Denrées Alimentaires d'Origine Animale*
M. BERGONIER Dominique, *Pathologie de la Reproduction*
M. BERTAGNOLI Stéphane, *Pathologie infectieuse*
Mme BOUCRAUT-BARALON Corine, *Pathologie infectieuse*
Mlle BOULLIER Séverine, *Immunologie générale et médicale*
Mme BOURGES-ABELLA Nathalie, *Histologie, Anatomie pathologique*
M. BOUSQUET-MELOU Alain, *Physiologie et Thérapeutique*
Mme BRET-BENNIS Lydie, *Physique et Chimie biologiques et médicales*
M. BRUGERE Hubert, *Hygiène et Industrie des Denrées Alimentaires d'Origine Animale*
Mlle CADIERGUES Marie-Christine, *Dermatologie*
Mme CAMUS-BOUCLAIVILLE Christelle, *Biologie cellulaire et moléculaire*
Mme COLLARD-MEYNAUD Patricia, *Pathologie chirurgicale*
Mlle DIQUELOU Armelle, *Pathologie médicale des Equidés et des Carnivores*
M. DOSSIN Olivier, *Pathologie médicale des Equidés et des Carnivores*
M. FOUCRAS Gilles, *Pathologie du bétail*
Mme GAYRARD-TROY Véronique, *Physiologie de la Reproduction, Endocrinologie*
M. GUERIN Jean-Luc, *Productions animales*
Mme HAGEN-PICARD Nicole, *Pathologie de la Reproduction*
M. JACQUIET Philippe, *Parasitologie et Maladies Parasitaires*
M. JAEG Jean-Philippe, *Pharmacie et Toxicologie*
M. LYAZRHI Faouzi, *Statistiques biologiques et Mathématiques*
M. MARENDA Marc, *Pathologie de la reproduction*
M. MATHON Didier, *Pathologie chirurgicale*
Mme MESSUD-PETIT Frédérique, *Pathologie infectieuse*
M. MEYER Gilles, *Pathologie des ruminants*
M. MONNEREAU Laurent, *Anatomie, Embryologie*
Mme PRIYMENKO Nathalie, *Alimentation*
Mme RAYMOND-LETRON Isabelle, *Anatomie pathologique*
M. SANS Pierre, *Productions animales*
Mlle TRUMEL Catherine, *Pathologie médicale des Equidés et Carnivores*
M. VERWAERDE Patrick, *Anesthésie, Réanimation*

MAÎTRE DE CONFERENCES CONTRACTUELS

M. CASSARD Hervé, *Pathologie du bétail*
N. DESMAIZIERES Louis-Marie, *Clinique équine*
M. LEON Olivier, *Elevage et santé en productions avicoles et porcines*

MAÎTRE DE CONFERENCES ASSOCIE

M. REYNOLDS Brice, *Pathologie médicale des Equidés et Carnivores*

ASSISTANTS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE CONTRACTUELS

M. CORBIERE Fabien, *Pathologie des ruminants*
Mlle LACROUX Caroline, *Anatomie pathologique des animaux de rente*
Mme MEYNADIER-TROEGELER Annabelle, *Alimentation*
M. MOGICATO Giovanni, *Anatomie, Imagerie médicale*
Mlle PALIERNE Sophie, *Chirurgie des animaux de compagnie*

Au président de thèse, Monsieur le professeur Dabernat,

Praticien hospitalier

Professeur des Universités

Vous m'avez fait l'honneur de présider le jury de thèse.

Veillez trouver ici l'expression de mes remerciements et de mon profond respect.

Au directeur de thèse, Monsieur le professeur Bodin

Professeur de l'Ecole Vétérinaire de Toulouse

Microbiologie

Vous avez accepté ce sujet de thèse

Pour l'accueil bienveillant que vous avez fait à chacune de mes visites et vos corrections.

Veillez accepter mes sincères remerciements.

A Monsieur le professeur Petit

Professeur de l'Ecole Vétérinaire de Toulouse

Pharmacologie

Vous m'avez fait l'honneur de participer au jury de thèse. J'en suis profondément touchée.

Veillez recevoir mes hommages respectueux.

A mes parents,

Pour m'avoir soutenu au cours de toutes mes années d'étude, pour m'avoir permis de réaliser tous mes désirs, pour avoir tout accepté sans me juger et toujours en privilégiant mes intérêts aux vôtres.

Que ce travail soit la preuve de toute ma reconnaissance et de ma tendresse, jamais assez avouées.

A mes grands-parents,

Qui ne liront jamais cette thèse, mais à qui je n'ai jamais cessé de penser,

Que ce travail soit une preuve posthume de mon amour et de ma tendresse.

A mon frère Nicolas,

Pour son soutien et sa complicité pendant toutes ses années et pour toutes ses directions durant l'écriture de cette thèse.

A toute ma famille,

Pour son soutien.

A Gaby,

Pour sa longue amitié jamais remise en cause et pour tous les moments passés et à venir.

A tous les copains de l'ENVT,

Evelyne, Marlène, Laura, Dorus, James, Véro, Delphine ...et à tout ceux que j'oublie,
Merci pour toute l'amitié que vous m'avez témoignée. Elle m'est précieuse et je la
chérirai toujours.

A celles et ceux du Sud,

Bastien, Sonia, Alain, Guillemette, Ludovic, Benjamin, Jessica, Marie-Blanche,
Anthony, avec une pensée particulière pour les deux petits nouveaux Marie-
Angelina et Antoine,

Merci d'avoir accepté Valérie sans préjugés et d'avoir partagé tous ces moments de
joie.

Une pensée particulière à Daniel et Andrée Llorca et à toute la famille de Bastien qui
m'ont toujours accueillis avec beaucoup de gentillesse et de bonne humeur.

A celles et ceux du Québec,

La chaleur de leur amitié m'a réchauffée au cours du si rude hiver québécois...

A tous mes amis.

Le déplacement de la frontière homme-animal à l'époque moderne (19^{ème}- 20^{ème}).

Ou

« *Qui veut faire l'homme fait la bête* »



1-Erich Lessing, XVIII^e siècle.

Table des matières

Introduction	10
I- Les lectures de la nature animale par la nature humaine : quel statut en ressort-il pour l'homme et l'animal ?.....	11
1-Le XXe siècle et l'avènement de la science du comportement.	11
2-Les grands singes, le trouble de la parenté.....	13
L'homme, un singe bipède ?.....	14
L'homme, un singe artisan ?.....	15
L'homme, un singe social ?.....	17
L'homme, un singe parlant ?	20
3-Homo sapiens : l'émergence de la condition humaine ?.....	25
L'apparition des premiers hommes.....	26
La dissémination du genre Homo sur toute la surface de la terre.....	26
4- Ce que la philosophie nous dit sur l'homme et l'animal.....	29
L'homme, animal debout.....	30
L'animal-outil	31
L'animal-nourriture.	32
Il ne leur manque que la parole...et l'âme.....	33
II- Mettre à leur place dans la Cité l'homme et l'animal : de la nécessité de domestiquer... ..	39
1-Animal sauvage versus animal domestique, homme sauvage versus homme domestique... ..	39

2-L'émergence de l'animal en ville : des figures différentes de l'animal domestique.....	45
L'animal en ville : de la cohabitation à l'éloignement... ..	45
La place de l'animal dans la ville moderne... ..	47
Le statut spécifique des animaux de zoo... ..	48
III- Le brouillage des frontières, ou l'homme est-il l'animal du XXe siècle ?.....	53
1-Vers un droit des animaux à disposer d'eux-mêmes ?.....	53
2-L'idée de la race : la maîtrise de la sexualité.....	57
La recherche de la maîtrise des races animales... ..	57
Le Mythe de l'hybridation : expression du désir de maîtrise de la sexualité.....	59
L'eugénisme : gérer la reproduction de la bête humaine.....	63
3- La gestion du « bétail humain ».....	67
Stigmatisation des types humains et désir de maîtrise du peuple... ..	67
La biologie et l'explication des comportements sociaux humains.....	69
4- De la mise à l'écart de l'homme à la mise à l'écart de l'homme animalisé.....	73
Quels animaux en ces lieux ?.....	73
Les acteurs de la mise en place des zoos humains.....	76
L'organisation des zoos humains :la mise en scène de l'humain dans le zoo.....	77
Les zoos humains en France : le véhicule d'un message colonial.....	82
Conclusion.....	89
Bibliographie.....	91
Table des illustrations.....	96

Comme la plupart de ceux qui ont poursuivi des études vétérinaires, j'ai embrassé la profession par amour des animaux... En ayant plus ou moins volontairement occulté le fait que les interactions que j'aurais avec les animaux confiés à mes soins impliqueraient également de nombreuses interactions avec des représentants de ma propre espèce : les humains... Au cours de mes études et des différents stages que j'ai effectués, j'ai constaté que je pourrais aussi être amenée à me pencher sur les interactions maître/animal de compagnie. Les relations que le maître entretient avec son animal peuvent se révéler d'une extrême complexité et les thérapies comportementales sont parfois orientées vers une modification du comportement du maître plus que vers celui de l'animal... Le traitement de l'animal croise et s'imbrique dans le traitement de l'homme...

Ce point de vue est relatif à mon activité professionnelle, mais les rapports humains/animaux sont bien souvent évoqués et débattus au sein de nos sociétés occidentales. En effet, la frontière entre l'homme et l'animal est à l'heure actuelle sans cesse remise en cause. Un article du Courrier International du 5 avril 2001 titre : « Les animaux sont-ils des personnes ? ». Plus que jamais cette question semble d'actualité et la polémique pourtant ancienne, comme nous allons le voir, toujours aussi vivace. Cette question, nous allons la formuler autrement : qu'en est-il de la condition de l'homme et de celle de l'animal à l'aube de ce XXI^e siècle ? Nous ne prétendons pas trouver une réponse définitive à cette question, mais nous nous efforcerons de faire un « état des lieux » des points de vue et des connaissances sur le sujet en concentrant notre réflexion sur les XIX^e et XX^e siècles. En effet, le XX^e et le XIX^e siècle ont été témoins de l'émergence de la pensée moderne et dans le même temps d'une remise en question des statuts sociaux et philosophiques des hommes et des animaux.

Nous nous pencherons donc dans une première partie sur les conditions de l'un et de l'autre et plus particulièrement sur les diverses conceptions émises et discutées par l'homme de la condition animale. Ces conceptions, envisagées successivement par la science et la philosophie, ne nous donneront pas de définition satisfaisante de la frontière homme/animal.

Dans une deuxième partie, nous verrons comment les sociétés modernes ont répondu à cette question en assignant l'homme à la civilisation et l'animal à la place du domestiqué. Nous analyserons donc en détail les différentes figures de la domestication qui sont apparues au XIX^e et XX^e siècle. Pourtant la séparation homme/animal mise en place au travers de la domestication n'est pas pour autant assurée et pourra être aisément franchie.

Ainsi, dans une troisième et dernière partie, je développerai les conséquences du déplacement de la frontière sur la condition humaine ou, en d'autres termes, comment l'homme peut être traité comme une bête...

I- Les lectures de la nature animale par la nature humaine : quel statut en ressort-il pour l'animal et l'homme ?

1- Le XXe siècle et l'avènement de la science du comportement

Je vais débiter par les connaissances les plus actuelles pour en faire la généalogie et montrer la relativité de la vision de l'animal chez les éthologues.

Le siècle précédent fut témoin de nombreux bouleversements scientifiques et en particulier de la naissance d'une nouvelle science qui s'appliquera aussi bien à l'homme qu'à l'animal : l'éthologie. Elle a connu un essor rapide : inconnue au début du XXe siècle, elle est aujourd'hui enseignée dans les écoles vétérinaires aux élèves d'avant dernière année de cursus. Or lors du développement de cette science, les présupposés métaphysiques ont affecté l'orientation des recherches sur l'animal. Les concepts menant à une véritable émergence d'une condition d'existence animale ont en effet évolué au fur et à mesure de la progression de l'éthologie. Si cette matière a changé la façon d'appréhender le statut des animaux, ce n'est certainement pas en imposant dès ses débuts balbutiants une conception révolutionnaire de l'animal.

L'éthologie fut précédée chronologiquement par le béhaviorisme. Ce terme vient de l'anglais « behaviour » qui signifie comportement. Le béhaviorisme est né à la fin du XIXe siècle et au début du XXe en parallèle avec l'intérêt de plus en plus croissant pour la neurologie (les théories de béhaviorisme et d'éthologie sont contemporaines de l'avènement de la psychanalyse). Dès le départ le béhaviorisme a entraîné l'éthologie vers une conception rigoureusement mécanique du comportement qu'il soit animal ou humain. Les recherches étaient exclusivement réalisées en laboratoire dans des conditions expérimentales. Cet aspect mérite d'être souligné parce que la réduction de l'animal à un organisme régi par un mécanisme strict, voire à un système de stimuli-réponses de l'arc réflexe, ruine par avance toute perspective de recherche qui appréhenderait l'animal comme un sujet en relation avec le monde. Les travaux qui illustrent le plus ce dernier point sont ceux de Wolfson sur les réflexes conditionnés, effectués sous la direction de Pavlov (commencés en 1899 et officiellement communiqués par ce dernier en 1903)¹. Le

¹ Expériences citées par Florence BURGAT dans *Animal, mon prochain*, Paris, Odile Jacob, 1997, p 118.

champ d'investigation de ces expériences est limité à ce qui est mesurable, observable et comparable, ce qui exclut l'idée d'une vie mentale, d'une sphère psychique dotée de lois propres et outrepassant l'activité purement physiologique. Ce qui est ici sollicité n'a rien à voir avec les problèmes que rencontre l'animal dans son milieu d'origine. Le modèle stimuli-réponse a pourtant prédominé jusque dans les années 1950. C'est contre le béhaviorisme qu'une certaine éthologie prôna alors l'observation des animaux dans leur milieu naturel et se tourna vers les études de terrain. Les éthologues mettent ainsi en évidence les particularités propres à chaque espèce ainsi que la valeur adaptative de ces particularités, c'est-à-dire les avantages que présentent ces comportements dans la fonction de reproduction nécessaire au maintien de l'espèce. Néanmoins l'éthologie telle que nous la connaissons aujourd'hui ne rejette pas d'un bloc toutes les théories béhavioristes, elle s'en inspire même pour certaines observations, mais elle introduit des notions qui dépassent le caractère purement mécanique du modèle stimuli-récepteurs. Jakob von Uexküll en particulier introduit une notion très importante : l'« Umwelt »². En effet, selon la nature de ses récepteurs et leur capacité, chaque animal vit dans un monde qui lui est propre. L'« Umwelt » désigne une réalité subjective « construite » par chaque individu, un univers propre, spécifique et individuel. Il est défini par l'équipement sensoriel de chaque individu, ses activités motrices et ses facultés d'intégration. Pour étudier et comprendre ainsi le comportement des animaux, il va donc falloir les considérer comme une « subjectivité vue du dehors » (« angeschaute Subjectivität » selon la formule de von Weizsäcker)³. La psychologie cognitive postule donc que les stimuli du milieu sont traités, pour adapter les réponses, par un système cognitif animal capable de créer des modèles du monde extérieur grâce à des représentations des stimuli. Ces représentations perdurent en l'absence du stimulus, sont généralisables, et les modèles sont modifiables par l'apprentissage.

Le nouveau point de vue de Von Uexküll suppose d'observer la construction du sujet animal à partir de lui-même. Bien plus, ce nouveau point de vue fait de l'animal le concepteur de son propre monde, dépassant le modèle mécaniste stimulus-réponse. Cela incite les éthologues du milieu du XXe siècle à assouplir le rôle des instructions génétiques, à donner plus de place aux facteurs du milieu et à l'apprentissage. Il s'agit d'une conception incontestablement moderne. Considérer l'animal comme un sujet, c'est ravir à l'homme le monopole de la subjectivité. C'est également rompre avec la vision traditionnelle de l'animal telle qu'elle était développée par les sciences occidentales.

² Cette notion est développée dans l'introduction de l'article d' Alain GALLO, *Qu'est-ce que la condition animale ?*, article de l'ouvrage de Boris CYRULNIK, *Si les lions pouvaient parler*, Paris, Gallimard, 1998.

³ Formule citée par Florence BURGAT dans *Animal, mon prochain*, Paris, Odile Jacob, 1997, p123.

Pendant des siècles en effet, l'animal ne fut jamais doté d'une condition (c'est-à-dire une construction subjective du temps, de l'espace...), mais se trouva nécessairement réduit à une nature. Cette nature qui épuisait la définition de l'animal, un seul être était capable de la dépasser : l'homme. Pourtant, au XXe siècle une autre découverte devait bouleverser à la fois les définitions de l'humain et de l'animal.

2- Les grands singes : le trouble de la parenté...

Depuis leurs premières descriptions au XVIIe siècle, les grands singes ont semé le trouble dans le monde des hommes. Leurs ressemblances et leurs points communs avec nous sont flagrants et en même temps ils présentent des caractères animaux marqués. La séparation n'est plus claire : le singe se retrouve au centre de toutes les polémiques. Les recherches les plus récentes sur nos « frères d'évolution » ont contribué un peu plus à brouiller les conceptions. En résumant dans le paragraphe suivant une partie des recherches sur les grands singes, je vais essayer de montrer que le but sous-jacent de celles-ci était de tenter de poser une définition claire et scientifique de la différence homme-animal.

En effet, les recherches sur les grands singes n'ont pas eu pour premier objet de s'intéresser au singe en lui-même, mais de poser le statut de l'animalité de l'homme. Dans le même temps, il s'agissait au départ de traiter de la primitivité de l'homme. En effet, dès 1881, Darwin postule déjà que : « Si l'on admet que ces singes (anthropomorphes) forment un sous-groupe naturel, nous pouvons conclure que l'homme doit son origine à quelque membre ancien de ce sous-groupe »⁴, et il ajoute même : « nous devons conclure, quelque atteinte que puisse en ressentir notre orgueil, que nos ancêtres primitifs auraient, à bon droit, porté le nom de singe »⁵. Les idées de Darwin fort controversées à l'époque de leurs parutions, sont aujourd'hui largement diffusées et admises. Il est également largement admis que l'humanité ne s'est pas acquise en un jour. C'est l'idée qui a poussé Louis Leakey, paléontologue kenyan, à choisir trois jeunes femmes, par ailleurs sans passé scientifique de primatologue, pour étudier les grands singes dans la nature. Il était en effet persuadé que l'observation des grands singes dans leur milieu naturel apporterait des réponses aux questions qui se posent sur l'acquisition des comportements humains

⁴ Cité par Armelle LE BRAS CHOPARD dans *Le zoo des philosophes. De la bestialisation à l'exclusion.*, Paris, Plon, 2000, p 57.

⁵ Ibid.

au cours de l'évolution. Les « anges de Leakey » (Jane Goodall, Diane Fossey et Biruté Galdikas) ont donc contribué, à travers leurs travaux, à faire du singe un modèle référentiel pour reconstituer les modalités de l'hominisation. Dans la suite du paragraphe, je vais volontairement suivre cette idée, c'est-à-dire mettre en évidence les particularités de l'homme à travers l'étude des singes.

L'homme : un singe bipède ?

Un des premiers caractères que l'on peut évoquer pour différencier l'animal de l'homme est la bipédie⁶. Chez les primates actuels il existe quatre principaux types de locomotion. Les singes à queue comme le babouin sont des quadrupèdes qui courent, marchent et sautent sur les branches. Les grimpeurs-sauteurs verticaux comme les tarsiers de Malaisie pratiquent le saut vertical en milieu arboré. Ils présentent par rapport aux babouins un allongement du segment des membres postérieurs, mais leurs autres proportions corporelles diffèrent peu de celles des quadrupèdes. Les brachiateurs comme le gibbon sont des singes présentant une spécialisation à la locomotion suspendue par les bras. Ils présentent tous, avec divers degrés de spécialisation, un tronc court et très large avec une région lombaire extrêmement courte ; un bassin long et large avec un sacrum étroit ; des membres antérieurs très longs ; des mains et des pieds avec des doigts longs et incurvés. Enfin le dernier type de locomotion est le mode bipède qui ne compte qu'une seule espèce : l'homme. La spécialisation est ici très poussée : tronc court et large avec une région lombaire courte ; bassin extrêmement court pourvu d'un sacrum large ; des membres inférieurs très longs ; le pied a perdu ses caractères de préhension. Selon la classification locomotrice, l'homme est donc bien le seul bipède car l'homme est bipède systématiquement.

En effet la bipédie observée chez les humanoïdes actuels (gorille, chimpanzé, orang-outan) n'est qu'occasionnelle. Certains primates, tels les lémuriniens et les petits singes, peuvent se mettre en position debout mais non marcher debout. D'autres, comme les gibbons, peuvent marcher debout mais non se tenir debout immobiles. La motivation du comportement redressé chez les singes n'est pas la même que chez l'être humain. Pour ce dernier, il s'agit d'une position de repos et d'un moyen d'anticiper sur les mouvements de la marche. Chez les primates non humains, la posture debout est assez fréquente dans les arbres car ils peuvent s'agripper avec

⁶ Je m'inspire ici de l'article de Christine BERGE et Jean-Pierre GASC *Quand la bipédie devient humaine* issu de l'ouvrage de Pascal Picq et Yves Coppens *Aux origines de l'humanité*, Paris, Fayard, 2001. Je ne développerai que les aspects principaux caractérisant la bipédie humaine, par rapport à la bipédie animale.

leurs pieds pour se stabiliser, notamment pour se nourrir. Au sol, cette possibilité disparaît et pareille posture ne s'observe qu'en de fugaces moments. La posture privilégiée est plutôt la posture d'alerte : l'animal est dressé sur ses membres postérieurs pour écouter et surveiller les alentours. Chez le chimpanzé, le maintien d'une telle posture, fléchie et les jambes écartées, sollicite les muscles du tronc, des cuisses, des jambes et des chevilles, ce qui entraîne une certaine fatigue physique. Le chimpanzé ne reste donc debout que le temps nécessaire. Chez l'être humain, la posture debout requiert en théorie une énergie musculaire moindre puisque le corps, de la tête aux pieds, reste vertical, les pieds étant posés à plat et rapprochés l'un de l'autre. La position debout fait donc figure de position de repos au même titre que la position assise.

Une autre caractéristique de la bipédie humaine est la course. Le chimpanzé lorsqu'il marche fait reposer le poids du corps d'un pied à l'autre contrairement à l'homme qui effectue une rotation du bassin autour de l'axe lombaire (le mouvement de rotation du bassin s'accompagne d'un balancement des bras dans le sens inverse). Le chimpanzé avance ainsi « à petits pas » car une faible distance est parcourue par le corps quand un pied repose au sol. De plus, la morphologie de son bassin empêche une extension complète de la cuisse en arrière. Pour accroître sa vitesse et galoper, le chimpanzé doit donc adopter la quadrupédie. L'être humain, quand à lui, allonge ses enjambées grâce à l'extension de ses membres inférieurs et à la rotation opposée du bassin et des épaules. Il prend alors le risque d'un temps de suspension, c'est-à-dire sans aucun appui, ce que ne font jamais les chimpanzés. La bipédie stricte semble bien être un caractère physique propre à l'homme.

L'homme : un singe artisan ?

Cette bipédie, comme nous l'avons vu précédemment a permis l'émergence de la main. Et cette main n'a pas tardé à confectionner des outils. L'homme a de plus souvent été présenté comme le seul animal capable de planifier mentalement les actions nécessaires à la fabrication d'un outil. Cette affirmation repose sur l'idée que la fabrication d'un outil implique une faculté de planification mentale particulièrement élaborée. Cette faculté, qui permet de modifier des matériaux bruts possédant des propriétés de forme, de dureté et de longueur différentes en se basant sur une représentation mentale précise qui guide l'artisan, est depuis longtemps considérée comme le critère de la culture humaine. Si la (ou les) modification(s) est apportée avant l'utilisation de l'objet, elle révèle un processus mental d'anticipation

complexe. Christophe Boesch rapporte, lors de ses observations de chimpanzés sauvages évoluant dans le parc national de Taï en Côte d'Ivoire⁷, que dans 81 % des observations les chimpanzés apportent plus d'une modification aux objets destinés à devenir des outils. Dans 76 % des observations, trois modifications ou plus sont apportées à l'outil avant toute utilisation. Du fait de la structure des outils qui sont pour la plupart des morceaux de bois allongés ou des bouts de branches, les modifications sont de deux types : elles visent soit à réduire la longueur de l'outil, soit à en modifier la forme. Chez les chimpanzés de Taï, 93,5 % de ces modifications sont réellement opérées avant utilisation. Ainsi la standardisation de la production des outils chez le chimpanzé résulte d'un processus au cours duquel l'animal se représente mentalement la forme que devra avoir l'objet brut pour devenir un outil et les modifications à lui apporter pour obtenir ce résultat. En conclusion, l'homme partage donc avec le chimpanzé la faculté de fabriquer et d'utiliser des outils qui lui permettront ensuite de mieux exploiter son environnement et de façonner son habitat.

Au XIXe siècle, le philosophe anglais David Hume postulait que l'outil avait fait de l'homme un animal culturel, cette culture comprenant à la fois les produits techniques et des règles sociales de vie. Ces règles sociales de vie sont présentes chez les chimpanzés et peuvent affecter plusieurs aspects de leur existence. En forêt de Taï, le cassage des noix de *Coula edulis* à l'aide d'un marteau, fournit aux chimpanzés une alimentation très riche pendant quatre mois. Pour permettre aux jeunes d'avoir accès à cette ressource les mères ont développé avec eux des relations uniques dans la mesure où le partage de cette denrée perdure au-delà de leur sevrage⁸. Le contexte dans lequel grandissent tous les petits chimpanzés à Taï semble également avoir affecté la tendance au partage de la viande⁹. En effet, le comportement de chasse a pris une importance particulière dans cette population et y conditionne de nombreux aspects de la vie sociale, de la taille du groupe à la tendance à la coopération. Chasser en groupe, dans les arbres, des proies plus agiles et plus rapides qu'eux (en général des colobes) représentent un véritable challenge pour les chimpanzés de Taï. Cela exige en effet une compréhension sophistiquée des relations dynamiques entre proies et chasseurs afin d'anticiper correctement les actions des premières et en même temps coordonner ses mouvements avec les siens. A tel point que l'apprentissage de la chasse dure vingt ans chez les chimpanzés. Ces nouvelles capacités cognitives peuvent ensuite être utilisées dans d'autres contextes, donnant naissance à d'autres innovations.

⁷ Observations citées dans l'article de Christophe BOECH *L'homme, le singe et l'outil*, issu de l'ouvrage de Pascal Picq et Yves Coppens *Aux origines de l'humanité*, Paris, Fayard, 2001, p 178.

⁸ Observations citées dans l'article de Christophe BOECH, issu de l'ouvrage de Pascal Picq et Yves Coppens *Aux origines de l'humanité*, Paris, Fayard, 2001, p 184.

⁹ Ibid, p 191.

Ainsi, les comportements culturels créent un nouveau milieu social et écologique pour les chimpanzés. De ce point de vue encore, ces derniers font figure d'animaux culturels comparables à l'homme culturel. Néanmoins, les outils utilisés par les primates sont limités dans leur usage, et leur fonctionnalité demeure unique (l'alimentation). La plupart du temps, l'outil est abandonné après son usage immédiat par le chimpanzé. De même, la pierre qui lui a servi pour casser ses noix n'est pas utilisée pour la formation d'un autre marteau plus perfectionné. L'outil du chimpanzé, contrairement à celui de l'homme, n'est pas davantage conservé dans un but d'échange avec un autre outil ou objet et encore moins en vue de confectionner quelque ornement qui n'aurait d'autre valeur qu'esthétique. L'outil de l'homme et l'outil du chimpanzé sont ainsi distincts car le premier est inscrit dans la durée. L'homme culturel se distingue ainsi du primate culturel car sa culture s'inscrit dans une continuité.

L'homme : un singe social ¹⁰?

L'homme culturel se définit également par sa capacité à former des groupes, bien distincts, au sein desquels les individus tissent différents liens sociaux. Chez les primates diurnes le rassemblement présente l'avantage de mieux les protéger des attaques de leurs prédateurs. Dans certains cas, une défense commune peut également être utile. Pourtant la vie en groupe ne présente pas que des avantages. En effet, plus le groupe est grand, plus la concurrence est forte entre ses membres en raison de la rareté des ressources, et en particulier de la nourriture. On constate cependant la formation de groupes de singes parfois très importants en terme de nombre d'individus. La taille et la cohésion du groupe peuvent être ainsi considérées comme le résultat d'un compromis entre les pressions des prédateurs- favorisant les rassemblements numériques importants- et les conflits internes- favorisant l'éparpillement et la formation de groupes plus restreints. La nature et les formes de la compétition au sein de tels groupes sont certainement à l'origine de modes de relation spécifiques à une espèce donnée. Par exemple, une forte concurrence entre les femelles pour les ressources a ainsi, sans aucun doute, conduit à des caractéristiques particulières, à savoir à la formation de liens entre elles et la tendance à la dispersion des mâles. Ces différents liens définissent un véritable lien social.

¹⁰ Je m'inspire ici de l'article de Bertrand DEPUTTE et Jacques VAUCLAIR *Le long apprentissage de la vie sociale* issu de l'ouvrage de Pascal Picq et Yves Coppens *Aux origines de l'humanité*, Paris, Fayard, 2001. Je ne développerai que les aspects principaux des liens sociaux que les singes tissent entre eux, en me référant surtout à la mise en place de ces liens sociaux.

Or, chez l'homme comme chez les primates, la création de liens sociaux exige un long apprentissage. Il est nécessaire d'introduire une notion indispensable : l'ontogenèse. Elle désigne le processus de construction d'un individu quelle que soit l'espèce à laquelle elle appartient. L'évolution faisant référence à une continuité biologique entre les espèces, les espèces voisines devraient posséder des traits ontogénétiques similaires conduisant à une continuité aussi physiologique que comportementale. De fait, l'ensemble des primates (homme inclus) partage des traits biologiques fondamentaux tels qu'une lente ontogenèse et une vie sociale très développée. La première implique que, à partir de sa naissance, un jeune primate va se « construire » essentiellement par le biais d'interactions avec son environnement. Son environnement va être constitué des objets physiques, des plantes, des animaux et surtout des congénères de la même espèce. Pour de nombreuses espèces, le génôme comprend le programme ontogénique : dans ce cas, les individus (les « ontos ») sont peu distincts les uns des autres. En ce qui concerne les primates, des processus « épigénétiques » participent à l'ontogenèse. Ces processus impliquent la construction comportementale et psychologique du jeune primate par le biais de relation avec son entourage et avec son environnement. La notion d « ontos » prend alors toute sa dimension, impliquant une unicité de chaque individu. Nous allons volontairement délaissé les notions d'ontogenèse anatomique et physiologique pour nous concentrer sur la seule ontogenèse psychique et sociale.

L'aboutissement de cette ontogenèse signifie alors être socialisé, c'est-à-dire être capable de vivre avec d'autres représentants de sa propre espèce. Le début de la socialisation des jeunes commence avec la relation mère-jeune. Cette relation intense et son caractère obligatoire (les petits primates têtent, donc la mère est la seule à pouvoir les nourrir) font apparaître la notion d'« attachement ». Ce concept psychologique dépasse la satisfaction des besoins nutritionnels et de contact ; celui-ci pouvant potentiellement être trouvé auprès de n'importe quel membre du groupe. Le petit maintient une grande proximité avec l'« objet » de cet attachement, généralement sa mère. L'attachement correspond en fait chez les primates à une réponse aux caractéristiques stimulantes de l'« objet ». Il organise et régule des fonctions physiologiques de base telles que le comportement émotionnel. Le maintien de la proximité avec l'objet d'attachement entretient un état de sécurité, rompu par l'éloignement. L'attachement du jeune à sa mère est ainsi objectivé par ses réactions à la séparation : à une phase d'intense activité motrice et vocale succède une phase de repli sur soi qui cesse lorsque le jeune est de nouveau mis en présence de sa mère. Ces réactions, étudiées expérimentalement chez diverses espèces de macaques, sont totalement analogues à celles que John Bowlby, en 1960, a détaillées

chez des enfants de trois à cinq ans séparés de leur mère¹¹. La relation privilégiée mère-jeune est incluse dans un groupe social organisé où les partenaires avec lequel le jeune peut potentiellement interagir sont liés par des réseaux dynamiques de relation. Quand l'initiative des interactions avec les jeunes vient des partenaires, c'est la nature de l'environnement social qui, quel que soit l'âge du jeune, détermine la richesse des stimulations sociales qu'il reçoit. Plus l'environnement social est important et diversifié, plus ces stimulations sociales sont variées.

Une des stimulations les plus importantes, présente chez tous les primates, est le jeu. En effet, le jeu participe au développement de capacités spécifiques, notamment cognitives. Or la spécificité des capacités cognitives va opérer une distinction entre le jeu du bébé et celui du jeune primate non humain. Tous deux vont passer par des stades de développement sensori-moteur voyant apparaître ce que le psychologue Jean Piaget a appelé des « réactions circulaires » : si l'effet fortuit (réaction) d'une action appliquée à un objet produit un résultat « intéressant », l'action sera répétée (« circularité »)¹². Chez les bébés humains, évoluant dans un contexte social où la mère domine par ses capacités langagières, le phénomène de « réaction circulaire » s'observera surtout envers des objets. A l'opposé, chez les animaux, il concernera essentiellement des congénères, les objets étant la plupart du temps de nature alimentaire. On voit donc ici apparaître une discontinuité psychique entre le primate humain et les autres primates.

Chez l'homme l'apprentissage social (donc l'acquisition de la culture) est nécessairement associé à des capacités langagières. Ainsi la comparaison des ontogenèses des primates non humains et humains ne peut alors que mettre en exergue le propre du chimpanzé, par exemple, ou le propre de l'homme.

¹¹ Cité par Bertrand DEPUTTE et Jacques VAUCLAIR *Le long apprentissage de la vie sociale* issu de l'ouvrage de Pascal Picq et Yves Coppens *Aux origines de l'humanité*, Paris, Fayard, 2001, p 273.

¹² Ibid p 280.

L'homme : un singe parlant ?

Le langage est-il donc bien le propre de l'homme ? Sauf sur les écrans de cinéma, aucun animal ne possède le langage articulé. Les raisons qui semblent venir en premier sont d'abord d'ordre anatomique.

Une des raisons au fait que les grands singes ne peuvent articuler les sons est que leur larynx est en position haute. On pourrait également se poser la question des capacités cérébrales des grands singes. Or, à l'instar des hommes, les primates anthropoïdes présentent d'étonnantes asymétries morphologiques entre les hémisphères cérébraux. C'est ainsi que le planum temporal, région de la partie supérieure du lobe temporal activée dans les traitements linguistiques, est généralement plus développé dans l'hémisphère gauche que dans l'hémisphère droit, chez l'homme comme chez le chimpanzé. Induite par ses asymétries morphologiques, une latéralisation cérébrale fonctionnelle a notamment été établie sur le plan de la motricité manuelle. T. Matsuzawa de l'université de Tokyo a observé pour sa part des chimpanzés sauvages en Guinée¹³. Ses travaux indiquent que les chimpanzés utilisent plus fréquemment des prises de précision (en opposant le pouce et l'index) avec leur main droite qu'avec leur main gauche. Cette latéralisation est toutefois moins marquée que celle mise en évidence par les tests manuels chez l'homme (entre 90 et 95 % de droitiers).

Si ces caractères montrent véritablement des similitudes anatomiques frappantes, on peut véritablement se poser la question des raisons de la non-possession du langage par les singes...Il faut donc s'interroger sur les capacités mentales des grands singes. En ce qui concerne l'étude des animaux et de leurs capacités mentales, on n'utilise pas le terme d'intelligence. Celle-ci a en effet une connotation philosophique, les chercheurs ont préféré l'abandonner au profit de la cognition. La cognition prête, même de façon hypothétique, des capacités intelligentes à des animaux, voire à des robots. La cognition correspond en effet à la faculté qu'a un système (animal, machine, humain) de mise en œuvre de processus d'apprentissage et de traitement de l'information pour résoudre un problème posé dans son environnement actuel. La cognition suppose de la part de l'individu d'être

¹³Observations cités par Bertrand DEPUTTE et Jacques VAUCLAIR dans *Se représenter et dire le monde* issu de l'ouvrage de Pascal Picq et Yves Coppens op. cit. p 295.

capable de flexibilité, de nouveauté, et de pouvoir véritablement généraliser à des contextes différents de la situation de départ.

Les capacités cognitives des primates peuvent être recherchées selon deux domaines : social et non social. La cognition non sociale consiste notamment à appréhender son milieu physique. On peut mettre en évidence par exemple que les singes utilisent des représentations spatiales élaborées lorsqu'ils ont à entreprendre un déplacement. Les informations concernant les relations spatiales, y compris les distances, sont conservées dans des représentations, comme si les singes élaboraient des équivalents de cartes géographiques mentales. La cognition sociale consiste, quand à elle, à maîtriser les échanges avec ses congénères. Mais les deux domaines de la cognition sont interdépendants l'un de l'autre : en effet des habilités décrites comme appartenant au domaine « non social » (relation d'identité et d'équivalence, catégorisation etc...) existent aussi dans le domaine « social ». Ainsi, reconnaître un partenaire revient à montrer des capacités à la discrimination et à la catégorisation. Si, chez les primates non humains, l'intelligence créatrice générée par la complexité de la vie sociale s'est propagée dans le domaine non social, elle s'est limitée au niveau d'acquisitions individuelles faute d'avoir constitué un système général de communication référentielle. Ainsi, dans un groupe de primates, l'absence de mode de communication adéquate du savoir individuel ne favorisera pas le savoir de l'ensemble de la communauté. Le langage, en tant que moyen de partage de la connaissance, aurait certainement de ce fait permis à l'homme de devenir un *Homo sapiens*, par une accélération exponentielle de la connaissance des milieux notamment à l'aide de systèmes de mise en mémoire et de transmission intergénérationnelle.

Si l'homme, grâce au langage, a pu véritablement accéder à sa véritable humanité, il serait tentant d'essayer d'enseigner le langage au singe. Le singe parlant va-t-il accéder à un état existentiel supérieur ? Va-t-on être capable de communiquer avec un animal, vieux rêve de l'homme ?

Plusieurs groupes de chercheurs vont tenter l'expérience entre 1966 et 1979¹⁴. Les premiers à tenter l'expérience sont Allan et Beatrice Gardner en 1966. Ils vont apprendre à Washoe, une jeune femelle chimpanzé de huit mois, l'American Sign Language, la langue des signes américaine. Washoe est élevée comme un enfant au sein de la famille des Gardner. A l'âge de quatre ans, au bout de 51 mois d'entraînement, Washoe a un vocabulaire de plus de 130 signes. Plus tard, une autre

¹⁴ Les expériences sont commentées par Dominique LESTEL dans son article *Sommes-nous assez intelligent pour comprendre l'intelligence des singes ?* issu de l'ouvrage de Pascal Picq et Yves Coppens *op. cit.* Je ne développerai ici que les plus « célèbres » pour montrer les difficultés engendrées par l'interprétation de l'apprentissage du langage par les singes.

expérience sera réalisée : on adjoindra à Washoe Loulis, un jeune mâle, pour qu'il apprenne avec elle le langage des signes. Au bout de cinq mois, ils sont capables de communiquer entre eux, et en sept ans, Loulis utilise et comprend 70 signes. D'autres chercheurs font des expériences similaires d'apprentissage du langage mais en utilisant un langage artificiel composé de lexigrammes non iconiques qu'homme et singe peuvent disposer à volonté sur un panneau. Duane Rumbaugh va ainsi inventer le *yerkish*, un langage élaboré en coopération avec des linguistes. Deux chimpanzés, Sherman et Austin vont montrer des capacités étonnantes de communication symbolique à l'aide de signes. Les expériences montrent en particulier une multiplication des synchronisations pendant les échanges de nourriture et clarifient l'usage que font les singes des gestes pour qualifier une requête.

Mais le plus célèbre de ces singes parlant est Khanzi. Khanzi est un chimpanzé nain (un bonobo) né en 1980. Sue Savage-Rumbaugh adopte avec lui une démarche originale. Loin de considérer que le langage est appris une fois pour toute, elle estime qu'il est constamment réinventé. Bénéficiant d'une liberté exceptionnelle, Khanzi est exposé pendant six mois aux symboles du *yerkish*, aux gestes de l'homme et à l'anglais oral. A deux ans et demi, il commence à utiliser spontanément les symboles. Il en maîtrise rapidement un très grand nombre et se montre capable de les combiner en ce qui a été appelé une « proto-grammaire ». Il pointe spontanément les objets du doigt et se réfère à des objets absents. Khanzi acquiert ainsi une maîtrise étonnante des communications symboliques dans ses interactions quotidiennes avec les chercheurs et au cours des nombreux tests que ces derniers lui font passer.



2-5. Savage-Rumbaugh avec Kanzi, utilisant un lexigramme : la communication entre singe et homme à travers l'utilisation d'un langage symbolique...

Ces expériences ont toutes révélé que les grands singes avaient des capacités étonnantes à la communication symbolique. Il a fallu ensuite les interpréter. C'est à ce niveau que plusieurs difficultés conceptuelles apparaissent. Il est en effet difficile de comparer les communications animales et humaines. Il faut noter tout d'abord que dans les années 1960-70, les définitions du langage sont très à la mode, mais relativement imprécises. Dans les années 70 par exemple, on recherche systématiquement l'existence d'une syntaxe, ce qui revient clairement à affirmer la spécificité humaine du langage. Or, le langage utilisé en particulier le *yerkish*, est une sorte de langage humain, fabriqué pour communiquer avec Khanzi. On peut se demander alors ce qu'on compare réellement dans ces travaux. Il est parfois également difficile d'interpréter ce que les singes font et ne font pas. Washoe a été plusieurs fois observée se signant elle-même, comportement difficile à interpréter d'autant plus que l'on connaît peu de choses sur les formes de communications naturelles des animaux évolués. Ne sachant pas si ce comportement appris correspond à une éventuelle modification symbolique d'un comportement naturel, il est délicat de tirer des conclusions.

Un autre point assez important est la présence de l'homme. En effet, en milieu naturel, les singes n'utilisent pas de langage symbolique. En laboratoire, ces animaux utilisent les symboles parce qu'ils sont précisément placés dans des espaces conçus dans cette optique. Les humains jouent sans aucun doute un rôle essentiel dans ses dispositifs, même si tout est organisé pour minimiser leur présence et leur influence. Dans ces expériences le rôle de l'humain est étrangement ramené à celui d'une perturbation méthodologique. Pourtant en tout état de cause, les grands singes peuvent devenir des partenaires fonctionnels dans des communications avec l'homme. Les relations homme / singe deviennent alors rapidement personnalisées. Les individus impliqués, hommes et animaux, ont autant d'intérêt pour ce qu'ils font ensemble, de plus leur vie commune est organisée quotidiennement. Il se produit sur la durée un véritable apprivoisement mutuel. Ainsi, la communication entre les hommes et les primates requiert une familiarisation réciproque, longue et complexe. Les émotions (positives ou négatives) circulent très bien entre les hommes et les animaux, en particulier les singes, et ce phénomène tend à être sous-estimé par les chercheurs. L'affect est considéré comme un ennemi alors qu'il constitue apparemment une dimension essentielle des formes d'expressions symboliques. Les expériences ne mettent pas en scène un chercheur confronté à un phénomène dont il essaie de percer les procédures, mais deux subjectivités qui s'évaluent mutuellement. Selon Dominique Lestel : « les relations de l'homme aux grands singes sont des relations passionnelles. Aucun psychologue béhavioriste n'a jamais développé de relation privilégiée avec le rat ou le pigeon. Ces sujets d'expérience n'ont d'ailleurs jamais reçu de nom, contrairement aux singes parlants dont certains sont même

devenus plus célèbres que les expérimentateurs humains (...) »¹⁵. Les « singes parlants » sont donc devenus des stars... humaines. Les grands singes sont phylogénétiquement très proches de l'homme. L'anthropomorphisme ne pourrait-il pas être un outil tout à fait légitime pour approcher son intelligence ?

Si ces expériences ont mis en lumière des problèmes conceptuels et méthodologiques elles ont néanmoins mis en évidence qu'une communication était possible entre l'animal et l'homme et que les grands singes ont des capacités cognitives qui leur confèrent une subjectivité propre. Néanmoins, les singes ne sont pourtant pas devenus des humains. On a souvent comparé l'intelligence des singes à celle d'un enfant en bas âge. Pourtant les différences sont considérables. Les grands singes affichent en effet une vie sexuelle élaborée et une force, un sens de l'organisation et une autonomie sans équivalent chez l'enfant. Le chimpanzé adulte n'est donc pas un enfant de trois ans. D'autre part, les limites auxquelles se heurtent les enfants et les grands singes sont de nature différente. Dans le premier cas, elles s'expliquent par le fait que le système cognitif n'a pas encore atteint la maturité requise. Dans le second, le système cognitif a atteint sa maturité maximale, mais celle-ci demeure insuffisante. Les limites cognitives des grands singes sont donc celles de l'espèce. Que le système cognitif des enfants et celui des grands singes soient moins performants n'implique pas nécessairement qu'ils soient plus simples, ni que leur compréhension soit plus aisée.

Au terme de ce paragraphe, on peut conclure plusieurs choses : nos connaissances sur les grands singes ont évolué et elles nous permettent de mieux comprendre leurs comportements et elles ont dans le même temps contribué à opacifier leur statut... Les singes ne sont pas des hommes, tout le monde en convient. Les singes sont des animaux particuliers, beaucoup le pensent. Les singes doivent-ils jouir d'une condition à part ? Doit-on les considérer comme des « presque hommes » ? Ou comme une sorte d'aboutissement de l'évolution animale ? Le statut de l'homme étant relié à celui du singe il n'en ressort également pas plus clair. D'autant que le rapport à l'animal s'emmêle avec le discours sur la primitivité de l'homme. La paléontologie a fait de nombreuses découvertes et met l'homme moderne face à face avec son animalité primitive. Ce qui contribue encore à rendre de plus en plus floue la frontière ...

¹⁵ Dominique LESTEL, *Sommes-nous assez intelligent pour comprendre l'intelligence des singes ?* issu de l'ouvrage de Pascal Picq et Yves Coppens, op. cit., p 351.

3- Homo sapiens : l'émergence de la condition humaine ?

L'exploration de la condition humaine en fonction de la condition des grands singes nous a permis de mettre en évidence quelques-uns des caractères qui pourraient définir l'homme. Or l'hominisation a été un processus. Il faut donc nous aider des données de la paléanthropologie pour retracer cette émergence de l'humain. Encore une fois, je ne ferai que résumer une partie des découvertes paléontologiques faites au XXe siècle afin de mettre en exergue l'accession à l'humanité.

Les caractéristiques que nous partageons avec nos frères d'évolution les chimpanzés nous permettent de penser que les fondements de notre humanité proviennent de notre dernier ancêtre commun, qui vivait quelque part en Afrique vers 7 millions d'années¹⁶. Actuellement, on ignore si la lignée dont sont issus les hommes s'est séparée de celle qui a produit les chimpanzés d'aujourd'hui en Afrique de l'Est avec Orrorin ou en Afrique de l'Ouest avec Toumaï (annoncé durant l'été 2002). Seule certitude, ces fossiles semblent confirmer nos très probables origines africaines. La lignée des humains s'est épanouie entre 3 et 4 millions d'années avec la diversité des australopithèques, répartis sur toute l'Afrique. Le plus célèbre des australopithèques est Lucy, squelette d'adulte probablement féminin, découvert dans la dépression de l'Afar, en Ethiopie. Lucy appartient à l'espèce *Australopithecus afarensis* et son squelette présente des caractères de spécialisation à la fois à la bipédie et à l'arboricolisme. Pourtant et selon Christine Berge et Jean-Pierre Gasc : « pour acquérir les caractères de la bipédie, lesquels indiquent que les os sont fortement sollicités à la fois par le poids corporel et par les systèmes musculaires dans la marche, ce mode de locomotion doit être quasi permanent »¹⁷. Lucy se déplaçait donc en bipédie, tout en conservant une locomotion arboricole occasionnelle (les arbres constituant sans doute pour elle un bon refuge). Mais cette bipédie n'était pas une bipédie humaine. Sa morphologie ne lui permettait pas de rester très longtemps debout et même debout, elle avait probablement tendance à vaciller. Sa démarche était dandinante quand elle marchait y compris quand elle allait vite et elle ne pouvait pas courir. Le volume de son cerveau était de 410 cm³ (c'est-à-dire guère plus que les chimpanzés) néanmoins on relève des différences au niveau de l'organisation des aires corticales. Lucy ne connaissait probablement pas le langage articulé. Donc, on peut clairement affirmer que trois millions d'années avant le temps présent, il y a des australopithèques sur la terre, mais il n'y a pas encore d'homme.

¹⁶ Voir le livre de Pascal Picq et Michel SERRES *Qu'est ce que la vie*, Paris, Le Pommier, 2003.

¹⁷ Christine BERGE et Jean-Pierre GASC *Quand la bipédie devient humaine* issu de l'ouvrage de Pascal Picq et Yves Coppens *Aux origines de l'humanité*, Paris, Fayard, 2001, p 105.

L'apparition des premiers hommes...

La terre rentre ensuite dans les âges glaciaires, entre 3 et 2,5 millions d'années. L'immobilisation de grandes quantités d'eau sous forme de glace aux pôles provoque une moindre pluviosité, avec un climat globalement plus sec et plus saisonnier en Afrique. Les forêts reculent devant l'expansion des savanes. Le milieu s'ouvre. C'est dans ce contexte environnemental qu'apparaissent les premiers hommes : *Homo habilis*, *Homo rudolfensis* et *Homo ergaster*. Tous utilisent des outils en pierre taillée, tous mangent de la viande, leur bipédie s'affirme par rapport à celle de leurs ancêtres australopithèques et leurs cerveaux sont plus grands et mieux structurés. Ces *Homo* peuvent prétendre au titre d'hommes. Ils vont en effet être à l'origine d'un fait marquant qui pourrait être peut être un des actes fondateurs de l'humanité en devenir : ils vont sortir d'Afrique. On ne sait pas encore pour l'instant lequel de ces hommes est vraiment parti à la découverte du monde. Des fossiles ont été découverts à Dmanisi, en Géorgie, durant l'été 2002 et permettent de dater plus ou moins la sortie d'Afrique à 2 millions d'années. L'homme découvert *Homo georgicus* s'était affranchi des arbres et était capable de survivre sous d'autres latitudes. Il utilisait des outils symétriques, manipulait le feu à partir de 1,7 millions d'années. Entre 1,7 et 0,7 millions d'années nos ancêtres ne nous laissent que peu de traces. On ne peut que constater actuellement qu'au cours de cette période tous les autres hominidés disparaissent. Dès lors l'avenir de l'homme se résume au seul genre *Homo*.

La dissémination du genre Homo sur toute la surface terrestre...

Plusieurs espèces se succèdent alors et certaines même coexistent. En effet, les Néandertaliens ou *Homo neandertalensis* et les premiers hommes modernes, *Homo sapiens* ou Cro-Magnon partagent le même complexe culturel. Ils façonnent des outils identiques. L'idée selon laquelle un type de culture préhistorique est reliée à un type d'homme est obsolète. Les deux espèces d'homme constituent donc bien une même humanité, une seule humanité à plusieurs visages. Elles vont coexister pendant au moins 10 000 ans. Ces deux types d'hommes enterrent leurs morts. En aménageant des sépultures, en disposant autour des corps des défunts des offrandes, ces hommes nous prouvent qu'ils ont réfléchi à une autre vie après la mort. En plus d'un très certain début d'accession à la spiritualité, une autre révolution s'amorce avec quelques populations d'*Homo sapiens* : la révolution symbolique avec l'art qui

apparaît sous toutes ses formes (gravure, peinture, sculpture...). Pour certains paléanthropologues, seules les populations de Cro-Magnon auraient été à l'origine de cette révolution artistique et l'auraient transmise à leurs descendants.

L'homme de Cro-Magnon serait ainsi responsable d'un jaillissement de l'humain issu d'une mutation cognitive. Ce même homme, grâce à cette mutation cognitive aurait conquis le reste du monde par vague de migrations successives il y a 60 000 à 40 000 ans. Or, une nouvelle théorie de l'émergence de l'homme moderne vient mettre en doute cette idée. L'hypothèse de Günter Bräuer dite « hypothèse réticulée » est appuyée par les dernières recherches en matière de génétique sur les populations humaines.¹⁸ Elle admet l'apparition en un seul lieu des hommes anatomiquement modernes, mais elle stipule des croisements répétés entre les premiers hommes modernes et d'autres espèces du genre *Homo*, notamment en Extrême-Orient. Alan Templeton, de l'université Washington de Saint Louis, a récemment mis en évidence que la structure génétique de l'humanité actuelle porterait les traces de plusieurs expansions démographique, ainsi que celle de mélanges avec des populations déjà présentes dans les différentes parties du monde¹⁹. Selon lui, notre diversité génétique actuelle peut être expliquée par des échanges génétiques continus depuis au moins 600 000 ans entre les populations d'Afrique, d'Asie et d'Europe. Il propose même, mais sans le démontrer formellement, que ces échanges avaient commencé bien avant, il y a 1,8 millions d'années. Ces échanges génétiques auraient en outre été amplifiés par plusieurs épisodes d'expansion démographiques depuis l'Afrique : il y a environ 1,8 millions d'années, il y a 400 000 à 500 000 ans et il y a 100 000 à 200 000 ans. Selon ces théories le moteur principal de l'émergence de l'homme moderne aurait été les échanges génétiques entre populations. Elles soulignent également que l'espèce *Homo sapiens* serait très ancienne et qu'aucune barrière stricte d'espèce ne se serait mise en place depuis au moins 600 000 ans, voire 1,8 millions d'année. Il serait donc fort possible que les populations néandertaliennes et Cro-Magnon, qui ont coexisté pendant plus de 10 000 ans, se soient côtoyées et se soient mélangées.

¹⁸ Cité par Eric CRUZEBY et Jean BRAGA dans *Homo sapiens prend de l'âge*, paru dans La Recherche n° 368, octobre 2003.

¹⁹ Ibid.

Pourtant, actuellement sur terre, il n'existe plus qu'une seule espèce : *Homo sapiens*. Néanderthal se retrouve, dans la conception que l'on peut avoir de l'homme moderne, être perçu comme un homme inachevé, une sorte de « sous-Cro-Magnon ». Sa disparition au cours de la glaciation fait souvent supposer qu'ayant une plus faible capacité cognitive que Cro-Magnon, il présentait une moins bonne faculté d'adaptation à son environnement. Il s'agit là de la sélection naturelle appliquée à l'espèce humaine. Néanderthal « l'inadapté » aurait ainsi fini par disparaître. Une autre hypothèse met en valeur un autre type de compétition plus féroce. Elle met en avant le fait que l'avantage adaptatif pourrait être lié à des combats continuels dans lequel était vainqueur tout groupe humain qui avait su inventer des armes plus efficaces. En l'occurrence ici se serait Cro-Magnon. Néanderthal « le faible » se retrouve à nouveau sous la bannière des bannis. L'autre conséquence de cette hypothèse est que l'homme moderne serait assis sur un immense holocauste de tous ses prédécesseurs désavantagés... Que ce soit dans l'histoire ou dans la préhistoire, on retrouve les mêmes figures de l'exclusion, qui passe par la négation de toute humanité à l'autre.

Les données de la paléoanthropologie sont encore insuffisantes pour mettre en lumière toutes les étapes de l'accession à l'humanité. A l'heure actuelle, on distingue des hominidés et des hommes : le passage de l'un à l'autre est encore très flou. Ce qui fait dire au paléoanthropologue Pascal Picq : « (...) l'humain est loin d'être une évidence qui va de soi. C'est une construction de notre psychisme qui s'appuie, nécessairement, sur un substrat cognitif dont les origines remontent au-delà du dernier ancêtre commun que nous partageons avec les chimpanzés. (...) Nos capacités cognitives, celles qui nous autorisent à discuter de l'humain, procèdent de notre évolution et, à ce titre, se construisent sur des fondements partagés avec nos espèces sœurs. ».²⁰

De ce paragraphe, il ressort donc que les scientifiques ont du mal à donner une définition précise de l'homme. Et donc à fortiori, pas non plus de définition précise de l'animal. Les découvertes successives ont remis en cause la frontière homme/ animal. La principale raison est que cette frontière n'a pas de réalité scientifique, mais une réalité philosophique. La définition d'un homme ou d'un animal ne peut être seulement contenue dans une explication physiologique ou biologique. La dimension philosophique de ces définitions va entraîner une construction sociale du statut de l'homme et de l'animal. Le statut de l'un et de

²⁰ Pascal Picq, *Qu'est ce que la vie*, Paris, Le Pommier, 2003, p 63.

l'autre va être ainsi fonction de ce que la société dit ce qu'est un animal et dit ce qu'est un homme.

4 – Ce que la philosophie nous dit sur l'homme et l'animal...

« L'interrogation sur les bêtes est ancienne et jamais résolue car les hommes naviguent sans cesse entre deux pôles opposés, humaniser ou chosifier l'animal, ce qui donne des conceptions variées : la bête est un homme, un presque humain, un vivant différent, une machine etc. » (Eric Baratay)²¹

Je ne ferai pas dans ce paragraphe une histoire chronologique des représentations, mais je vais examiner plus particulièrement le fondement philosophique et anthropologique de la distinction homme/animal. Cette distinction va être mise en place dans ce paragraphe en suivant le même cheminement que dans les paragraphes précédents. En effet, j'ai pu constater au cours de mes lectures que les arguments employés par les scientifiques modernes avaient été précédemment employés, mais développés de manière différente par les philosophes.

Qu'est-ce qu'un animal ? Cette question fut débattue durant de nombreux siècles et reste pourtant d'actualité. La réponse concernait en effet moins les animaux que les hommes, comme le résume cette citation d'Eric Baratay : « Penser l'animal sert souvent à mesurer la différence entre lui et nous et à nous définir. »²². La bête est de ce fait définie par ce qu'elle n'a pas ou n'est pas. Elle représente la négation de l'être humain, la limite métaphysiquement négative. L'infériorité ontologique de l'animal nous est « culturellement » familière : de nombreuses métaphores animales ont servi de tout temps à dégrader l'humain...

²¹ Eric BARATAY, *Et l'homme créa l'animal*, Paris, Odile Jacob, 2003, p137.

²² Ibid.3, p 138.

La bête, privée de la parole, est incapable de se dire elle-même. Elle ne peut donc être saisie en tout premier lieu que par son aspect physique. Son corps est évalué par rapport à celui de l'homme.

L'homme : l'animal debout...

Ainsi pour Aristote : « (...) Le haut de l'homme est dirigé vers le haut de l'univers. Seul en effet de tous les animaux, l'homme se tient droit »²³. L'homme est resté en effet pendant très longtemps le seul bipède. Caractérisé par la station debout, il se rapproche un peu plus des cieux et un peu plus de la divinité... De cette bipédie découle un autre fait important : la tête s'éloigne des organes sexuels, ceux-ci sont « insérés » à l'intérieur des cuisses et le plus souvent masqués par des vêtements. En effet, pour Freud : les organes génitaux « sont restés animaux, et ainsi l'amour dans son fond est aujourd'hui tout l'animal qu'il a toujours été »²⁴. La sexualité renvoie le plus souvent à l'animalité de l'homme. De ce fait la sexualité de l'animal prend souvent un aspect très négatif, pour mettre en exergue la différence avec celle de l'homme. L'animal est souvent qualifié de lubrique ou d'indécents car il ne se cache pas pour s'accoupler. La sexualité de l'homme en revanche s'est vue canalisée et encadrée. Elle a été en particulier pendant de nombreux siècles réduite à la fatalité de la reproduction. La démarcation par rapport au monde animal est également marquée par la création d'interdits, qui caractérisent souvent les civilisations en étant propres à leurs cultures. Selon Lévi-Strauss un de ces interdits, la prohibition de l'inceste, est une variable universelle présente dans chaque civilisation et représenterait le passage de l'homme de la nature à la culture. L'homme s'arrache donc de l'animalité, ce réservoir obscur dans lequel il craint de tomber. L'animalité est en effet perçue comme une menace d'un retour en arrière qui signifierait la perte des acquis de l'humanisation.

²³ Cité par Armelle LE BRAS CHOPARD dans *Le zoo des philosophes. De la bestialisation à l'exclusion.*, Paris, Plon, 2000, p 31.

²⁴ Ibid., p 34.

Si la bipédie masque les organes sexuels elle contribue dans le même temps à la libération de la main. Chez les animaux les membres antérieurs sont utilisés pour la locomotion, tandis que chez l'homme la station droite a soustrait les bras à la nécessité du déplacement. Heidegger résume ce fait : « la main est séparée de tous les organes de préhension- les pattes, les ongles et les griffes- infiniment, c'est-à-dire par l'abîme de son être. Seul un être qui parle, c'est-à-dire qui pense, peut avoir une main et accomplir dans un maniement le travail de la main. »²⁵. La main peut ainsi être considérée comme le premier instrument rudimentaire vers une accession de l'homme à la technique. De par l'utilisation de la main en effet l'homme s'affirme comme créateur. Il devient capable de produire des objets qui lui permettent de développer la connaissance de son milieu, de s'affranchir de certaines contraintes. Les hommes préhistoriques n'auraient certainement pas survécu à la période glaciaire sans une certaine maîtrise, entre autre, dans la confection de vêtements. La main de l'homme est souvent décrite comme unique, sa dextérité louée. Le travail devient ainsi une des définitions de l'humanité. L'animal ne produit en lui-même aucun travail, par contre lorsqu'il est maîtrisé et dirigé par l'homme, il devient un composant important de l'activité productive.

L'animal-outil...

L'animal va être ainsi évalué en fonction des services qu'il peut rendre à l'homme. Cette idée a certainement été en partie à l'origine du processus de la domestication. Chaque animal sera ensuite classifié en fonction de son degré d'utilité : son absence amène à les dénommer nuisibles voire dangereux. Il n'a pas la possibilité d'avoir possession de son corps, il peut donc être la propriété d'un autre, en l'occurrence l'homme. L'humain domine l'animal, il se prend même à rêver d'un monde idéal, construit et agencé par lui-même, où les animaux indésirables auraient disparu. Pour certains utopistes socialistes comme Fourier lors de l'étape finale de l'accession de l'humanité à la plénitude sociale il ne resterait sur terre que des animaux utiles. Les animaux « inutiles » (c'est-à-dire les animaux qui ne contribuent pas à aider l'homme à accomplir un travail productif) se transforment : la girafe « qui est l'inutilité parfaite » sera remplacée par « l'ANTIGIRAFE, un grand et magnifique serviteur »²⁶. L'animal non perfectible sur terre se voit modifié dans le monde futur,

²⁵ Cité par Elisabeth de Fontenay, *Le silence des bêtes : la philosophie à l'épreuve de l'animalité*, Paris, Fayard, 1998, p 102.

²⁶ Cité par Armelle LE BRAS CHOPARD dans *Le zoo des philosophes*. Op. cit., p95.

mais dans l'unique but d'être un instrument pour l'homme. Cette conception de paradis peut sembler folklorique mais elle atteste en fait, dans son aspect le plus caricatural, la permanence de la conception que l'homme se fait de sa place dans la nature : il n' imagine pas qu'il ne puisse pas dominer...même dans le meilleur des mondes... Cette conception peut se résumer en un seul terme : anthropocentrisme. De par sa position ultime dans la hiérarchie naturelle, l'homme peut utiliser l'animal à toutes les fins, y compris celle de se nourrir.

L'animal-nourriture...

Le régime carné a en effet accompagné le processus de l'hominisation. Mais dès le départ, l'homme a posé un interdit : il ne peut se dévorer lui-même : le cannibalisme est une manière exemplairement anti-humaine d'être. Dès l'Antiquité, le rejet du cannibalisme définissait l'appartenance à la cité donc au monde des hommes civilisés. Les cyniques qui s'attaquaient aux fondements de la cité (interdits de l'inceste, du parricide, du cannibalisme) se sont vus de fait exclus de celle-ci. Les grecs allaient même plus loin en rejetant l'omophagie c'est-à-dire le fait de manger de la viande crue. Le feu étant un don des Dieux (il a été apporté par Prométhée) l'homme a le devoir quasi-sacré de faire cuire sa viande. Cette capacité est posée comme une frontière de plus entre l'homme et l'animal, les animaux ne maîtrisant pas le feu, en particulier les animaux sauvages qui le fuient. De plus, l'homme est capable de différer le besoin de manger, contrairement à l'animal. La bête se rue sur la nourriture pour satisfaire un besoin, l'homme très rapidement va évoluer vers l'alliance de la nourriture et du plaisir. On peut même avancer l'idée que l'homme créa la cuisine pour satisfaire ses sens...et accommoder l'animal au gré de sa fantaisie et de son imagination...

L'animal-nourriture est à la disposition de l'homme, il n'est qu'un être voué à la transformation, tout interdit moral se trouve ainsi levé à son propos. On dissocie néanmoins géographiquement l'étal du boucher et le lieu de la tuerie. On annihile ainsi le dernier obstacle moral qui pourrait subsister : la tuerie qui résulte de la consommation de viande, la vue du sang versé lié étroitement à une idée de souillure (le travail en abattoir étant toujours de nos jours considéré comme sale et presque dégradant pour celui qui le pratique). La viande proposée à la vente n'a l'air de rien,

l'idée de l'animal est niée dans la pièce de boucherie destinée à la consommation. Tout n'est plus alors qu'une affaire de goût...

La structure physique de l'animal étant facilement annihilée, l'homme ne fait pas plus de cas des éventuelles capacités morales ou intellectuelles qu'il pourrait avoir.

Il ne leur manque que la parole... et l'âme...

Depuis le début des temps, les êtres humains sont persuadés de la supériorité de leur cerveau. Cette supériorité s'exprime en tout premier lieu à travers le langage. L'animal a une voix : il hurle, crie, chante, gronde, mais est dépourvu de parole. Cette parole s'organise en une langue chez l'être humain et cette langue est souvent caractéristique de son appartenance à une culture bien précise. Cette parole peut également être transmise, elle est le véhicule de l'éducation et de l'apprentissage, ainsi que de l'existence politique. Aristote dans *Politique* définit en effet l'homme comme « seul (...) capable de délibération. Beaucoup d'animaux ont en partage la mémoire et l'aptitude à apprendre. Mais aucun animal autre que l'homme ne possède la faculté de se remémorer. »²⁷. Non seulement la parole lui permet d'avoir une organisation politique qui définit la seule façon humaine de vivre, mais en plus elle lui permet d'avoir une histoire, un passé. Le langage permet l'accession à la politique, ce qui a pour conséquence, selon Locke, pour les personnes: « entrées dans une société politique » d'en avoir « exclu la violence »²⁸. En effet, l'essence de la politique est l'exclusion de la loi naturelle du plus fort et l'émergence de la justice et du droit. La parole est véritablement le moyen pour l'homme d'accéder à la citoyenneté.

²⁷ Cité par Armelle LE BRAS CHOPARD dans *Le zoo des philosophes*. Op. cit., p 42.

²⁸ Ibid. p 61.

Pour l'animal en revanche elle signifie être dénommé. En effet le texte de la Genèse nous précise que « Dieu amena à l'homme les animaux pour qu'il leur assignât des noms, lesquels désignent leur nature ». L'animal est ici entièrement dominé, il n'existe pas avant de recevoir un nom de l'homme²⁹. Dans ce cas présent dire et être se confondent (nomen et omen). L'homme prend possession de l'animal dès sa création. Donc, contrairement à Adam et Eve, les animaux n'ont pas d'âme.

La querelle autour de l'âme de l'animal est ancienne et continue de passionner les philosophes et d'être à l'origine de nombreuses polémiques. Les bases de ce discours sont posées par les grecs antiques qui ouvrent le débat sur l'animal pour des raisons religieuses. L'enjeu majeur est la possession de l'immortalité, en effet l'âme contrairement au corps est immortelle. Parallèlement aux questions purement religieuses la philosophie se constitue au fur et à mesure de la formation de la cité grecque. Elle se concentre sur la nature et la faculté des âmes pour comprendre et définir les êtres animés. C'est ainsi que la raison, promue en condition de la citoyenneté grecque et de la participation aux débats de la cité devient l'attribut majeur de l'âme humaine et le critère majeur de distinction : sa présence place au même rang que l'homme, son absence garantit l'infériorité.

Platon le premier va incarner une transition entre religion, morale et philosophie : il met en avant la théorie de la métempsychose (déjà développé par les Orphistes et les Pythagoristes aux VIe-Ve siècles avant J.C.) ainsi que le dualisme corps-âme. Néanmoins il distingue chez l'homme une âme d'origine divine, raisonnable, immortelle, et une autre mortelle, productrice des vices et des douleurs. Seule la première passe de corps en corps : d'homme si elle est déjà pure, d'animaux si elle est encore tentée par le charnel. La réincarnation dans un animal est pour l'individu une chute. En effet, l'âme qui s'est trop laissé aller aux parties basses de son corps renaît dans les animaux d'autant plus vils et proches de la matière que sa conduite aura été elle-même animale. La théorie de la réincarnation fait encore partie intégrante de certains cultes hindouistes, qui proposent également une « échelle hiérarchique » dans le classement des êtres, l'homme occupant l'échelon suprême. La croyance à la réincarnation implique que le régime alimentaire ne peut pas comprendre l'animal : le végétarisme s'impose pour éviter ce qui serait véritablement une forme de cannibalisme. Même si l'homme et l'animal partagent une certaine « communauté d'âme » dans cette théorie, il n'en reste pas moins que celle-ci crée une véritable frontière entre l'homme et l'animal.

²⁹ Ce thème est développé dans la thèse de Anne-Laure MICHON, La place des animaux dans la culture judéo-chrétienne, thèse de doctorat vétérinaire, Toulouse, 2003.

Aristote conserve cette frontière en la nuanciant. Refusant le dualisme corps-âme et la métempsychose, il caractérise l'âme comme un principe vital qui anime le corps et lui est inséparable. Il distingue trois types d'âmes : végétative pour le végétal, végétative et sensitive pour l'animal ; végétative, sensitive et intellectuelle pour l'homme. L'âme sensitive des animaux ajoute la sensation, l'imagination, la mémoire pour permettre le déplacement et une intelligence rudimentaire. En plus de toutes ces facultés, l'âme intellectuelle de l'homme produit la raison. Aristote instaure ainsi une hiérarchie des espèces et une lecture des capacités de chacun à l'aune de celles de l'homme placé au sommet. Néanmoins, la philosophie d'Aristote n'impose pas une rupture nette entre l'instinct et la raison et il attribue même une forme d'intelligence aux animaux (inférieure tout de même à celle de l'homme). Cette position complexe va donner naissance à deux courants opposés, l'un insistant sur la parenté l'autre sur la différence, car l'habitude s'impose de penser l'animal par rapport à la conception de la condition humaine.

Les partisans de la première tendance minorent ou refusent la coupure aristotélicienne entre les deux êtres au regard de la proximité de leurs comportements. Plutarque en particulier fait de Gryllos un véritable sage sauvage³⁰. Gryllos est un compagnon d'Ulysse changé en porc par Circé : il a fait la double expérience du naturel animal et de l'artifice humain. Face à Ulysse lui-même, il se montre meilleur orateur que le héros de l'Odyssée et refuse de redevenir un homme en démontrant que les actes des bêtes montrent leur possession d'un discours intérieur rationnel. Gryllos (qui signifie pourceau en grec ancien) est un vivant raisonnable, apprenant, éduquant, dialoguant... et parfaitement conscient et satisfait de sa condition au point de n'en vouloir changer à aucun prix...

En ce qui concerne les partisans de la deuxième tendance ils considèrent que les ressemblances des actes extérieurs ne prouvent rien et que seules comptent les différences de nature. Les stoïciens (III^e siècle avant J.C.) refusent la raison aux bêtes. En apparence intelligents, les gestes de celles-ci ne sont que le fruit d'une raison universelle répandue dans le monde. Seul l'homme possède une âme raisonnable. Il n'existe ni communauté de droit ni obligation de déférence envers les animaux, car ils ignorent les clauses fondamentales d'un tel contrat, à savoir la réciprocité et l'échange mutuel. Les animaux n'ont pas accès au droit car ils n'ont pas la raison,

³⁰ Plutarque développe l'histoire de Gryllos à la suite d'un texte sur l'intelligence des animaux dans la traduction de Myrto Gondicas aux éditions Arléa, Paris, 1998. Sa conception de l'âme animale est dévoilée au cours d'un dialogue imaginaire entre Ulysse et Gryllos.

nécessaire au droit. Les hommes n'ont de ce fait pas de devoir envers les bêtes et il n'y a ni justice, ni injustice.

Dans cette société grecque antique, inégalitaire et ethnocentrique, fondée sur les clivages citoyens libres-esclaves, grecs-barbares, hommes-femmes, la plupart des philosophes en ajoutent un autre entre l'homme et l'animal. Comme l'esclave l'animal existe pour servir l'homme. Cela se traduit par l'affirmation d'une rupture et d'une hiérarchie entre les êtres, la promotion de la civilisation et la conviction d'une nécessaire domination de la nature. Les deux tendances perdurent, plus ou moins modifiées par le monde romain, pendant toute la période antique. L'émergence du christianisme réduit peu à peu le débat. Le clergé expurge puis utilise certaines philosophies grecques, surtout celles de Platon et d'Aristote, pour interpréter la Bible. L'idée d'une rupture entre l'homme et l'animal est conservée et la philosophie grecque est mise à contribution pour bâtir une synthèse entre la foi et la raison. Jusqu'au XVe siècle, les philosophes sont des clercs et la philosophie est une théologie.

Le débat renaît aux XVI-XVIIIe siècles dans un contexte nouveau. Le développement de l'imprimerie et de l'humanisme au XVIe permet la redécouverte des penseurs grecs, la diffusion de leurs thèses oubliées ou transformées par le christianisme, et une laïcisation de la philosophie. Les découvertes scientifiques du XVIIe siècle en particulier en astronomie, physiologie et anatomie comparée, bouleversent les conceptions du monde. La frontière homme-animal est remise en cause en particulier par la découverte des peuples « sauvages » qu'on ne sait où mettre. Dans le même temps, l'Abbé de l'Épée invente le langage des sourds-muets et permet ainsi à ceux auparavant privés de verbe d'exprimer leur humanité qui leur était plus ou moins déniée à cause de leur absence de parole. La ligne de démarcation entre l'humanité et l'animalité devient floue. Néanmoins, comme en Grèce antique, la promotion de l'animal est pensée ou reçue comme une déstabilisation sociale, l'homme ayant besoin de lui pour vivre. C'est ainsi que la contestation du XVIIe siècle suscite la contre-philosophie la plus radicale avec la théorie de l'animal machine de Descartes (dont il n'est pas l'inventeur mais le théoricien). Il postule que la matière et l'esprit sont deux substances qui ne peuvent se confondre. Les corps sont matériels et les âmes spirituelles, donc immortelles. Comme il est impensable que les animaux possèdent de telles âmes, ils n'ont ni âme, ni raison. Pour expliquer néanmoins les gestes des animaux, Descartes les assimile à des automates munis de rouages (cœur, cerveau), de ressorts (muscles) et d'esprits animaux. Dans la première moitié du XVIIe siècle la machine devient en effet un fructueux modèle d'interprétation du monde, adopté en particulier en physiologie pour expliquer la

circulation du sang. Cette conception de l'animal exclut l'idée que la bête puisse souffrir, ses plaintes n'étant que le fait d'une mécanique mal utilisée. Les hommes sont ainsi délivrés de l'accusation de crime lorsqu'ils les tuent et les mangent.

Au XVIII^e siècle, le matérialisme ainsi exprimé par Descartes est critiqué par une philosophie matérialiste et anti-chrétienne développée en particulier par Diderot ou La Mettrie. Pour eux, l'homme et l'animal ont une âme identique, matérielle et mortelle, et sont de même nature. Il existe cependant une différence de degré, provenant d'une organisation et d'un apprentissage moins poussés en l'animal dont le raisonnement est limité aux choses concrètes. L'intelligence de l'animal est donc bornée et son langage n'est pas parole.

Néanmoins quelque soit le raisonnement philosophique les comportements ne sont guère modifiés. On concède à l'animal sensibilité, émotion, une certaine forme de langage, un raisonnement concret et la faculté d'adaptation. Mais on souligne cependant une absence de réflexion, de parole, de connaissance intellectuelle (art, science), et d'inquiétude métaphysique. A la fin du XVIII^e siècle, le débat sur l'âme des bêtes s'essouffle car il paraît impossible de trancher entre les différentes thèses. La science va ainsi prendre le pas sur la philosophie aux XIX-XX^e siècles dans la recherche de la vérité, bien que la seconde influence les analyses de la première.

Ainsi aux XIX-XX^e siècles, l'animal reste un sujet de philosophie mais sous un autre angle : par sa relation au monde, comparée à celle de l'homme. Car l'époque est à la maîtrise technique du globe et de la nature, sans cesse proclamée, érigée en devoir et réalisée par les révolutions industrielle, agricole, des transports etc... L'homme selon la philosophie kantienne est un sujet agissant sur le monde, le configurant à sa guise. Au contraire, l'animal est privé de monde, car prisonnier d'un environnement qu'il ne transforme pas en raison d'une absence de réflexion, de conscience de soi et de destinée. L'attitude de l'homme est ainsi rapidement déduite : « Les animaux n'ont pas conscience d'eux-mêmes et ne sont par conséquent que des moyens en vue d'une fin. Cette fin est l'homme. Aussi celui-ci n'a-t-il aucun devoir immédiat envers eux. »³¹. L'homme est par conséquent autorisé à en user et en abuser. Ce rejet du côté de l'objet se retrouve dans les philosophies sociales qui naissent au XIX^e. Le marxisme en particulier accorde une importance majeure à la maîtrise de la nature car elle représente une force productive essentielle à côté des outils ou de la main d'œuvre. En effet, l'homme ne devient vraiment homme qu'en

³¹ Cité par Armelle LE BRAS CHOPARD dans *Le zoo des philosophes*. op. cit., p 60.

s'en emparant et en l'humanisant par le travail, qui représente l'activité médiatrice fondamentale. La nature va ainsi pouvoir répondre à ses besoins.

Au début de la période moderne, la philosophie semble donc se désintéresser de la distinction entre l'homme et l'animal, telle qu'elle était formulée par la métaphysique. Comme le note E. Baratay, il ne s'agit plus de débattre sur l'âme ou « l'intériorité » de l'animal, mais de s'en remettre à l'empirisme des sciences naturelles et des sciences sociales. Sur leur base, la distinction semble définitivement arrêtée, non à partir d'une spéculation abstraite, mais d'un simple constat : l'homme est un être de civilisation, capable de « configurer le monde » pour le rendre compatible avec les sociétés humaines. L'animal, quant à lui, ne dispose pas d'un tel pouvoir : s'il ne transforme pas le monde, il fait donc partie des choses du monde, qui seront transformées par l'homme.

De ce fait, l'animal en lui-même devient moins intéressant, on se passionne plus pour les humanités « primitives », intermédiaires vers l'accession de l'humanité à la civilisation, l'homme européen représentant le summum de cette civilisation. Ce désintérêt par rapport à l'animal en lui-même va le confiner dans un rôle uniquement technique : l'intérêt de l'animal est utilitaire. Il est relégué au second plan et la préoccupation s'oriente vers son utilisation économique. La préoccupation principale résidera dans sa maîtrise et son façonnement au gré des besoins des hommes.

La séparation entre l'homme et l'animal paraît donc fixée : l'homme, c'est ce qui est historiquement capable de se civiliser ; l'animal, c'est ce qui est au contraire renvoyé à la sphère domestique. Comme nous l'avons indiqué, ce fondement « empirique » de la distinction ne suffit pas à l'assurer définitivement. Au cours du XX^{ème} siècle, elle en viendra même à se brouiller totalement dans certains cas. Mais pour l'heure, dans la cité « moderne » du XIX^{ème} siècle, il est à la fois possible et nécessaire de mettre – ou de remettre – l'animal et l'homme à leur place : l'animal, à celle du domestiqué, l'homme, à celle du civilisé.

II- Mettre à leur place dans la Cité l'homme et l'animal : de la nécessité de domestiquer...

1- Animal sauvage versus animal domestique, homme sauvage versus homme domestique...

Nous explorerons dans ce paragraphe les finalités de la domestication de l'animal et de l'homme sauvage.

En ce qui concerne l'animal, nous nous attacherons à montrer que la domestication correspond à une appropriation de l'animal par l'homme puis à son utilisation. Nous prendrons principalement pour exemple le développement de l'élevage intensif aux XIXe-XXe siècles.

La domestication est un processus ininterrompu qui change le statut de l'animal en lui ôtant sa liberté. Cette définition laisse libre cours à différentes méthodes de domestication, qui varient selon le point de vue des personnes impliquées dans le processus de domestication.

Ainsi pour les zoologistes, un animal domestique se reproduit en captivité par contrôle et sélection de l'homme, et il constitue une espèce ou au moins une variété distincte de la forme sauvage initiale. Archéologues, historiens, ethnologues ont ajouté d'autres critères à l'isolement génétique pour mieux cerner la domestication complète : une surveillance active avec choix de l'alimentation, de l'abri et des soins, une familiarité réciproque avec l'homme, une utilisation multiple, l'exploitation constituant la raison d'être du processus bien qu'elle ne se diversifie qu'avec le temps. L'anthropologue Jean-Pierre Digard³² parle de degrés de domestication et donne à celle-ci un sens dynamique d'action permanente de l'homme pour établir des rapports de domination et de séduction, satisfaire un désir d'appropriation de la nature, qu'il considère comme le motif principal de la domestication, avant

³² Dans Eric BARATAY, *Et l'homme créa l'animal*, Paris, Odile Jacob, 2003, p 20.

l'exploitation. Les degrés de l'action de domestication s'échelonnent sur un continuum allant de la sauvagerie à la domestication totale en passant par l'apprivoisement et les domestications partielles. Chaque société va plus ou moins loin que les autres sur ce continuum, en modulant son action selon les espèces et en créant son système de domestication. Celui-ci est la combinaison des facteurs humains intervenant dans le processus : technique (d'approche, de dressage, d'élevage...), organisation sociale, pensée (philosophique, politique...), représentation de la nature. A chaque situation sociale, géographique, temporelle correspond un système particulier. La domestication est donc un processus variable et pourvu d'une épaisseur historique. Celle-ci n'est pas un fait achevé, daté, localisé, produisant un état stable et définitif. L'action humaine doit être permanente pour domestiquer ou éviter un retour au sauvage.

Le XIXe siècle voit se développer le phénomène de domestication du à une nouvelle conception de l'agriculture. En effet, l'industrialisation de l'agriculture va se mettre en place à partir du milieu du XIXe siècle. Elle avait été évoquée dès le début du siècle par des agronomes désireux de copier la gestion et la production d'une industrie triomphante.

Par rapport aux siècles précédents, la transformation s'effectue par continuité et rupture. Continuité car l'industrialisation s'exerce en priorité sur les porcs, volailles et veaux qui n'étaient déjà élevés que pour la viande et la vente (de ce fait pas choisis par hasard). Continuité aussi parce que la claustration développée au XIXe siècle concernait déjà ces animaux. Les principes et les conditions de l'élevage familial du porc et du lapin (enfermement et exigüité pour mieux engraisser) sont ceux de l'élevage industriel. Celui-ci se différencie surtout par une rationalité et une dimension de production pour fabriquer plus, rapidement et moins cher. Ici s'inscrit la rupture car le changement d'échelle s'accompagne d'une lecture nouvelle de l'animal. Cette lecture a été annoncée dès le XVIIIe siècle par des agronomes influencés par le cartésianisme, puis généralisée par les zootechniciens dès la seconde moitié du XIXe siècle. L'animal devient une machine à produire comme l'ouvrier est soumis au travail standardisé à la chaîne. Véhiculée par l'enseignement et l'encadrement agricoles, cette représentation se diffuse parmi les éleveurs de la seconde moitié du XXe siècle.

La rupture se concrétise dans les bâtiments³³. Ils ne sont plus des abris mais des « ateliers » sur le modèle de l'usine : plan standardisé pour rationaliser les gestes et augmenter les densités de bétail, matériaux industriels, simplification des loges avec remplacement de la litière par le caillebotis, automatisation de l'alimentation, de l'enlèvement des déjections, du contrôle de l'atmosphère, voire du ramassage des œufs. Cela n'empêche pas un maintien d'un élevage sur sol, au pré et à l'étable, notamment pour les bovins et les équins. Mais l'étable connaît des transformations similaires (agrandissement, standardisation, mécanisation) pour répondre à l'agrandissement des exploitations et à la réduction de la main-d'œuvre. L'industrialisation n'empêche pas non plus le maintien d'un plein air intégral conseillé jusque dans l'entre-deux-guerres par des zootechniciens qui le préféraient aux vieilles étables.

Néanmoins, l'élevage industriel se répand rapidement surtout au début du XXe siècle. En effet, l'exode rural entraînant une pénurie de main d'œuvre, l'industrialisation va permettre une organisation rationnelle des exploitations limitant le personnel au minimum. Les installations vont donc être conçues dans un but de facilitation du travail de l'homme avec les animaux. Les besoins des animaux ne sont envisagés que dans un but de production, de rentabilisation de l'exploitation. Cette industrialisation va entraîner également la recherche d'une maîtrise totale de toutes les fonctions biologiques de l'animal, en particulier de la reproduction. Le contrôle des animaux sera ainsi un contrôle journalier et les événements comme les chaleurs ou les saillies sont en général enregistrés. La domestication complète – contrôle journalier associé à l'isolement et la surveillance – s'est en fait réalisée au XXe siècle.

La domestication animale, telle qu'elle a été effectuée aux XIXe-XXe siècles, montre une appropriation et une utilisation totale de l'animal par l'homme. La frontière entre l'animal et l'homme semble donc ici clairement tracée : l'animal est un outil de production utilisé par l'homme qui le domine. L'homme, lui, est l'utilisateur tout puissant manipulant l'animal à sa guise. Cela procède, en particulier au XIXe siècle d'un désir de contrôle de la nature. Cette même volonté va amener l'homme civilisé à se pencher sur l' « homme naturel », c'est-à-dire l'homme sauvage qui a lui aussi besoin d'être domestiqué. Mais sa domestication ne va pas procéder de la même façon que celle de l'animal car elle ne vise pas à son « utilisation » mais à le faire entrer dans le monde civilisé, le seul acceptable pour l'homme. Il ne s'agit donc

³³ Voir Eric BARATAY, *Et l'homme créa l'animal*, op. cit. Chapitre 2, Les mutations de l'élevage, p 27- 39.

jamais d'un simple travail de domestication, au sens animal du terme : il s'y ajoute un travail de civilisation de l'homme.

En ce qui concerne l'homme, l'état sauvage est en effet considéré comme un état primitif, inachevé. L'homme sauvage doit donc obligatoirement progresser pour accéder à l'essence de l'homme c'est-à-dire l'homme culturel. Ce passage va être permis par le savoir et l'éducation, inculqués au « sauvage ». Dans le paragraphe qui suit, nous allons prendre comme exemple de domestication-civilisation humaine le cas des enfants sauvages.

La problématique de l'homme sauvage a surtout été développée au XVIII^e siècle. Le siècle fut témoin en effet de nouvelles découvertes et d'une circulation plus rapide de l'information, en particulier via la diffusion du livre. La frontière homme-animal se trouble : des chaînons surgissent entre l'homme pleinement homme et l'animal résolument animal. Ces différents bouleversements vont entraîner un désir de reclassification. C'est ainsi que Carl Von Linné va présenter une nouvelle classification systématique de l'homme. L'espèce *Homo sapiens* auquel appartient l'homme présente plusieurs variétés : *Homo americanus*, *Homo europaeus*, *Homo asiaticus*, *Homo afer* (ou africain), *Homo ferus* ou « ensauvagé ». Linné va en particulier s'intéresser à la dernière catégorie d'homme : il trouve en effet dans les enfants sauvages des spécimens d'*Homo ferus*. Il n'est pas le seul à s'intéresser aux enfants sauvages, ils ont été à la fin du XVIII^e et même au XIX^e au centre de ce qu'on peut actuellement appeler une véritable controverse scientifique. Ces enfants sont pour la plupart des enfants d'hommes qui ont été nourris et peut être sauvés de la mort par des bêtes. Ils sont d'ailleurs souvent désignés par le nom de l'espèce animale à laquelle ils semblent appartenir par moitié : les enfants-loups de Mindapore, l'enfant-ours de Lituanie... Certains portent cependant un vrai nom comme Kaspar Hauser ou Victor de l'Aveyron. Le cas de ce dernier a été développé dans un film de François Truffaut.

Le 9 janvier 1800, un gamin nu jouissant d'une liberté incongrue est rattrapé pour la troisième fois près du village de Saint-Sernin-sur-Rance dans l'Aveyron. Victor est défini au départ comme un « idiot essentiel ». Il est confié à Jean Itard, alors médecin-chef de l'institution des sourds-muets de la rue St-Jacques, à Paris. Ce dernier est désireux de tester sur Victor ses théories de développement des enfants puisées chez Locke et Condillac. Ce dernier postule qu'une déficience d'humanité est

d'origine exogène, due en particulier à un isolement précoce. Grâce aux efforts d'Itard désireux de le sauver, Victor s'humanise et se civilise peu à peu. Il s'habille lui-même, évite de salir sa couche, tend son assiette et tire de l'eau pour boire. Sa sensibilité et son affectivité s'enrichissent, mais ses intérêts intellectuels demeurent limités, même si ses fonctions intellectuelles s'éveillent peu à peu : il apprend des noms et des concepts dont la compréhension et l'extension restent pour lui difficiles. Victor mourra en 1828, à l'âge de 40 ans sans avoir jamais rattrapé son « retard d'humanité ». Victor est finalement rentré dans le monde des hommes, mais restera un homme imparfait, comme inachevé. La plupart des tentatives de « domestication » d'enfants sauvages comme Victor seront des demi-échecs, les enfants n'accédant jamais à un niveau « normal » de civilisation et ayant en particulier de nombreuses difficultés à communiquer avec les autres hommes.

Si la domestication des enfants « sauvages » ne représente jamais une victoire flagrante de la science sur l'animalité, elle s'inscrit au XIXe siècle dans une volonté de domination du monde et en particulier dans le processus de colonisation amorcé au XVIIIe siècle par les grandes nations européennes. En effet, dans cette perspective colonialiste, les nations soumises doivent être sorties de l'état primitif, qui ne saurait être satisfaisant. La justification de la colonisation passe par la démarcation entre l'homme civilisé et l'homme primitif. Ceci est très bien résumé par Serge Moscovici : « A un pôle, l'homme sauvage ou naturel, sans famille, sans science, sans religion, sans logique, ou détenteur d'un type de pensée qualitativement différent (pensée prélogique, pensée sauvage), d'un savoir particulier (mythique, magique), observant des pratiques sociales et techniques bornées. A l'autre pôle, l'homme en pleine possession de ses pouvoirs intellectuels, sociaux, techniques, scientifiques, *homo sapiens*, *homo loquens*, *homo docens* : en un mot, l'homme domestique. »³⁴. L'homme « domestique » est ainsi plus détaché du passé brut. Sa position le met en mesure de savoir, d'agir, d'aider ou d'obliger l'homme sauvage à se pencher sur le manque qu'il faut combler, les insuffisances qu'il faut pallier. Investi de cette mission, exemple et pédagogue, il se voit être par rapport au reste du monde « ce qu'un inventeur est à sa machine, ce qu'un prince est à ses sujets, et même ce qu'un père est à ses enfants »³⁵. L'homme civilisé va donc entreprendre d'éduquer l'homme sauvage.

³⁴ Dans *Domestiquer la vie, ensauvager la vie*, Serge MOSCOVICI, article contenu dans l'ouvrage de Boris CYRULNIK, *Si les lions pouvaient parler*, Paris, Gallimard, p 99.

³⁵ Leibniz cité par Serge MOSCOVICI dans *Domestiquer la vie, ensauvager la vie*, article contenu dans l'ouvrage de Boris CYRULNIK, op.cit. p 101.

Le 9 octobre 1920, le révérend-père Singh, directeur de l'orphelinat de Mindapore en Inde, trouve deux fillettes dans une tanière de loup. Il les recueille et fait une description très précise des deux fillettes Amala et Kamala au cours des années qui vont suivre³⁶.

Il décrit avec force précision les caractères animaux : les deux filles hurlent, halètent, sont photophobes et nyctalopes, dorment quatre heures par nuit, lapent en position accroupie. A la plus grande surprise de l'homme d'Eglise, elles ne prennent aucun plaisir à la compagnie des hommes, sont grondeuses, agressives, et cherchent à s'enfuir encore plusieurs mois après leur capture, bien qu'elles soient correctement traitées. Singh va d'abord les empêcher de s'enfuir, puis contrôler leur animalité « de l'intérieur », en neutralisant en elles la menace de l'animal. Singh va ainsi s'efforcer de leur inculquer la pudeur et de les habituer à la présence humaine, et faisant en sorte qu'elles ne puissent plus se passer de la présence des hommes. Le but à atteindre est résumé par Serge Moscovici : « le propre de l'homme, ce qui fait sa fierté, est d'arriver à se dépouiller de ce fond qui lui vient de sa propre nature, de se domestiquer alors que les autres espèces ont besoin d'être domestiquées »³⁷. L'homme sauvage, sous l'influence des préceptes de domestication, va évoluer de lui-même vers la civilisation. Mais le contrôle est également extérieur. Il porte sur l'animal et le matériel. En apportant le savoir technique utilisant à la fois animal et matériel l'homme domestique transforme son antagoniste en maître et possesseur de la nature, légitimé de plus par la religion judéo-chrétienne et la science rationnelle. On voit ici que la domestication de l'homme et celle de l'animal se croisent.

Au XIXe siècle la domestication de l'homme impose que celui-ci tende vers un modèle de perfection, en l'occurrence représenté par la figure du colonisateur c'est-à-dire l' « homme blanc européen ». L'homme domestique est un homme de culture, il prend donc la figure, dans chaque siècle, du modèle de l' « homme culturel » tel que la société le conçoit. Il n'en est pas ainsi pour l'animal domestique qui, même à une époque donnée, peut prendre des figures différentes, tout en restant un animal domestique.

³⁶ Extraits du « Journal des enfants-loups de Midnapore » dans Boris CYRULNIK, op.cit. p 56-73.

³⁷ Serge MOSCOVICI dans *Domestiquer la vie, ensauvager la vie*, article contenu dans l'ouvrage de Boris CYRULNIK, op.cit 100.

2- L'émergence de l'animal en ville : des figures différentes de l'animal domestique.

La délimitation d'une frontière stricte entre l'animal domestiqué et l'homme civilisé permet au rapport homme/animal de se déployer dans un espace bien particulier, celui de la ville. C'est dans l'espace urbain que se rencontrent ces deux acteurs, mais cette rencontre ne s'organise pas de la même manière à toutes les époques. Les mutations dans la cohabitation entre les hommes et les animaux renvoient aussi à des changements dans les rapports des hommes à l'espace et au milieu. Les différentes figures de l'animal domestique procèdent donc d'un regard différent que l'homme porte sur les animaux, sans que le statut de ce dernier soit véritablement changé. Pour illustrer ce point de vue nous allons volontairement prendre deux exemples « extrêmes » d'animaux domestiques « déguisés » en animaux sauvages à l'intérieur de la ville par les citadins. Nous allons auparavant faire un bref historique de la présence de l'animal en ville de manière à pouvoir replacer dans leur contexte ces deux exemples.

L'animal en ville : de la cohabitation à l'éloignement...

Jusqu'au XVIII^e siècle les villes connaissent un véritable grouillement animal, amplifié par l'entassement des logements et des hommes, l'étroitesse des rues et des espaces publics. Dans tous les milieux sociaux, les cours, les caves, les pièces logent des animaux chasseurs (chat), des volailles, lapins, porcs, ovins, caprins et même bovins pour le lait et la viande. On abrite également un grand nombre d'équidés pour le transport, des troupeaux traversent très régulièrement le paysage urbain pour gagner des lieux d'abattage. Les petits animaux sont le plus souvent abattus sur le lieu même de leur élevage. Cris, bruits des sabots, odeurs, excréments, sang et entrailles des bêtes abattues, cadavre abandonné, peaux et os travaillés par les artisans emplissent l'espace ou jonchent les sols. Les bêtes participent à la construction du paysage sonore, visuel, olfactif, ainsi qu'à la distinction des quartiers des grandes villes, de la zone des étables, boucherie, tannerie à celle des beaux attelages. La familiarité est quotidienne et totale. Rats, souris, punaises, puces et poux prolifèrent dans les cloisons en bois, les litières, les détritiques éparpillés dehors et dedans. L'épouillage de l'autre est un service ordinaire. L'animal s'insère jusque dans l'intimité des hommes...

Les questions d'hygiène prennent le pas au XVIII^e siècle en raison d'une répugnance croissante des élites en particulier aux odeurs, à la vermine et au spectacle du sang. Les marchés aux bestiaux, les tueries puis les abattoirs, les tanneries sont peu à peu déplacés en périphérie aux XVIII^e-XIX^e siècles tandis que s'installe l'habitude d'évacuer des rues le sang, les entrailles, les cadavres. Tout cela est contemporain au transfert des cimetières et des établissements insalubres, à la création des égouts, des poubelles et d'un nettoyage régulier.

C'est ainsi que l'on réglemente la divagation des chiens errants. Le premier système (proche de la fourrière) est créé à Lyon en 1788 : une ordonnance impose dorénavant à toute personne souhaitant se voir restituer son chien, l'obligation de faire porter un collier nominatif à celui-ci. Le contrôle de l'espace public assigne ici certains animaux à l'espace privé puisque, comme le mentionne Olivier Faure : « à un système de dépendance lâche (...) se substitue un système de dépendance stricte impliquant une appropriation formelle, source de responsabilité juridique et supposant que chaque soir le chien réintégrera l'espace privé »³⁸. L'animal va de ce fait rentrer juridiquement dans la sphère du privé humain.

Ce qui va entraîner au XIX^e siècle une situation paradoxale dans l'espace urbain. La présence animale en ville est en effet à son summum, les chevaux sont en particulier omniprésents. La croissance démographique urbaine, accentuée par l'exode rural, va impliquer une plus grande demande de produits animaux frais. Dans le même temps, les plaintes et les réglementations font confiner les animaux de compagnie dans les maisons et les bêtes de production dans les étables (ceci préfigure la claustration industrielle du XX^e siècle). Le cheptel urbain va ainsi disparaître au XX^e siècle : l'automobile remplace les animaux de trait et relègue les autres à la campagne grâce à son aptitude à transporter rapidement. Le processus est achevé dans les années 1950 en ne laissant que les bêtes d'intérieur et les incontrôlables.

³⁸ Olivier FAURE, *Gestion des hommes, gestion des animaux en France au XIX^e siècle*, article issu de l'ouvrage *L'animal en politique*, Paris, L'harmattan, 2003, p 66.

La place de l'animal dans la ville moderne...

Les bêtes de somme ont donc déserté le cœur des villes. Pour autant, les animaux sont loin d'avoir disparu à l'intérieur de la ville moderne. Leur présence n'est acceptée que parce qu'elle adopte une signification particulière : ils représentent la figure de l'animalité, mais d'une animalité qui reste domestiquée – c'est-à-dire contrôlée. En effet, la ville n'est plus simplement un espace fonctionnel et minéral, mais doit devenir un espace vivant, favorisant la qualité de vie. Dans cette autre idée de la ville, propre à la fin du XXe siècle, l'animal joue un rôle prépondérant. Il est considéré comme emblématique du rapport à la « nature », ce rapport émanant d'une individualité ou d'un groupe social. A ce titre, l'animal peut être étudié comme une figure de la géographie contemporaine³⁹.

Des géographes comme Nathalie Blanc et Marianne Cohen se sont penchées sur l'exemple précis des chats errants⁴⁰. Bien que la plupart des chats vivant en ville soit des chats « d'appartement », en général strictement confinés au domaine privé, de nombreux chats vagabondent dans l'espace urbain. La population de chats errants comprend des chats « de gouttière », mais aussi des animaux ayant un propriétaire, ce dernier considérant souvent que le vagabondage de son animal correspond à un besoin félin de liberté... Ces chats sont le plus souvent pris en charge par des citadines (ou citadins, mais plus rarement). Pour ces personnes se préoccuper de ces animaux errants relève d'un rapport à la nature et au vivant. Le plus souvent, les chats sont nourris dans des espaces « délaissés » : parcs à l'abandon, dessous de buissons, cours en retrait, toits etc... Ceci oblige les nourrisseurs à aller du dedans au dehors, à prendre en compte une certaine matérialité de l'espace urbain, ignorée des usagers courants de la ville. Ce qui fait noter à Nathalie Blanc que : « sur le plan des représentations, le chat dans la rue contribue, pour les nourrisseurs, à ce qu'il y ait de la nature en ville et, leur protection relève d'un amour du vivant et de la nature »⁴¹. Cette nature est néanmoins une nature maîtrisée, inoffensive et l'homme y joue une place centrale. Il est le nourrisseur de ces chats faussement sauvages, et il en est le protecteur : l'homme rapporte ainsi la nature à lui-même. Les animaux de zoo illustrent bien ce fait. En effet, l'animal de zoo est, en général, un animal sauvage intégré dans un espace urbain. Malgré ce statut de « sauvage », l'animal de zoo est en

³⁹ Jean François STASZAK confère ainsi une dimension spatiale à la frontière homme/animal. La place de l'animal dans la société peut donc être envisagée au travers de la géographie.

⁴⁰ Nathalie BLANC et Marianne COHEN développent ce modèle dans l'article *L'animal, une figure de la géographie contemporaine* issu du n° spécial « La place de l'animal » de la revue *Espace et société*, L'Harmattan, Paris, 2003, p 35.

⁴¹ Nathalie BLANC et Marianne COHEN, *op.cit.*, p 35.

fait un animal domestique puisque, comme nous allons le voir, l'homme va organiser son apparition, se « l'approprier » et l'utiliser à des fins politiques.

Le statut spécifique des animaux du zoo...

L'exhibition d'animaux sauvages suscite toujours l'engouement parce qu'elle permet une rencontre avec la nature, présente d'autres formes de vie, pose la question des identités, fait s'interroger sur soi-même et sur les autres. Aussi bien la capture, la retenue et la présentation de bêtes sont des gestes anciens et universels, du monde chinois à l'empire aztèque⁴².

Mais posséder, et encore plus exhiber un animal sauvage n'est pas un acte politiquement neutre. C'est en effet un acte qui atteste de la richesse et de la puissance du collectionneur. On crée de ce fait des lieux réservés à l'admiration de la foule, qui prennent le nom de « ménageries » dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Une des premières à être mise en place est celle de Versailles (1664). Les animaux sont véritablement mis en scène. Autour d'un pavillon octogonal installé dans le jardin et servant de point de vision, sept cours disposées en éventail présentent chacune une espèce. La ménagerie exalte ainsi le pouvoir du roi-soleil sur la nature qui se rassemble autour de lui et lui rend hommage, qu'il domine et embrasse d'un regard. Inscrite pareillement dans la géométrie du jardin à la française, cette prétention à la domination universelle est une métaphore de celle entreprise par le monarque absolu sur la cour, les sujets, voire les pairs. Ce message politique est bien compris par les contemporains et la ménagerie de Versailles est copiée aux XVIIe - XVIIIe siècles, dans les résidences des princes européens.

La Révolution française transforme la ménagerie de Louis XVI en celle du jardin des Plantes. La nouvelle ménagerie est installée dans un jardin à l'anglaise, à la nature apparemment libérée et non plus dans un jardin à la française, devenu aux yeux des philosophes et des aristocrates libéraux du XVIIIe siècle puis des révolutionnaires, l'expression de l'absolutisme royal. Le jardin zoologique devient un équipement indispensable des grandes cités. Il poursuit un double objectif,

⁴²Ce thème est développé par Eric BARATAY, *Et l'homme créa l'animal*, Paris, Odile Jacob, 2003, p 285 à 296.

scientifique et pédagogique. Le zoo est un laboratoire dans lequel s'opère la collecte, l'identification et le classement de la faune. Sous la direction de zoologues et de biologistes, il constitue une collection scientifique au même titre que les musées ou les jardins botaniques. A travers l'acclimatation (adaptation à un nouveau milieu bioclimatique) et la domestication, on envisage d'offrir aux éleveurs européens de nouvelles espèces à exploiter. Parallèlement tout comme le musée, le zoo s'ouvre au grand public dont il s'agit de faire l'éducation. Si l'acclimatation était une priorité au XIXe siècle (le Jardin d'Acclimatation a été créé à cette fin au Bois de Boulogne en 1860), elle fut abandonnée au XXe siècle devant les faibles résultats obtenus. Reste seule en place la fonction de divertissement des foules.

Les visiteurs sont en général attirés par les bêtes exotiques qui permettent de se dépayser, mais adhèrent peu au regard énumératif et classificatoire du monde savant. Ils affichent des préférences en se pressant autour de certains animaux qui possèdent une plus grande valeur d'exhibition que les autres. Ce sont en particulier les fauves, considérés au XIXe siècle comme sauvages et cruels. Cela se traduit au zoo par la crainte et la peur du public, par la multiplication des grilles et des barrières, et par le succès de séances de domptage et de dressage. A l'opposé, les grands herbivores, de l'hippopotame à l'éléphant, et les singes attirent le public parce qu'ils semblent gentils, coopératifs avec l'homme. Ce sont les ambassadeurs d'une faune qui ne demanderait qu'à se soumettre à l'homme. La nature présentée dans les jardins zoologiques du XIXe siècle est une nature vaincue, domestiquée, soumise au bon plaisir des hommes d'une Europe conquérante et colonisatrice. En effet, au sein du zoo, même s'il s'agit de savoir, il est toujours question de pouvoir. Maîtriser et exhiber l'animal exotique, c'est dominer les terres où il a été prélevé, et célébrer cette domination. Le zoo met en scène l'empire. Capturer, dompter, enfermer l'animal sauvage puis l'offrir au regard, c'est illustrer le triomphe de la civilisation sur la sauvagerie.

Dans ce type de zoo, l'espace est mesuré. Chaque animal doit être complètement et constamment visible. Même lorsque les cages des félins et des singes sont décorées de rocs, ceux-ci sont montés en cascades de sorte que l'animal, quelle que soit sa position, apparaisse toujours sur ce fond sans pouvoir s'y dissimuler. Les cages et les enclos sont construits, sur le modèle des vitrines d'un musée. Ce sont d'abord des présentoirs et accessoirement des habitats. Ces installations du XIXe siècle sont critiquées dès le début du XXe. Les spectateurs souhaitent plus de proximité avec les bêtes qu'ils aiment encore « désensauvagées », apprivoisées, car ils les individualisent et les humanisent. Le zoo est pensé comme un lieu de rencontre, de respect, d'amitié. Une autre demande, qui n'exclut pas ce besoin

de contact, naît à cette époque et s'impose à partir des années 1960. Il s'agit de voir les animaux évoluer dans un cadre naturel et dans leurs occupations quotidiennes. Le zoo doit être un îlot de nature sauvage dans laquelle on vient s'immerger, qu'il ne faut plus soumettre, mais connaître et préserver. En 1907, Carl Hagenbeck importateur de bêtes et directeur de cirque, invente une mise en scène révolutionnaire à Stelligen, près de Hambourg. Toutes les bêtes sont installées dans des enclos entourés de fossés. Ceux-ci empêchent les fuites et permettent la suppression des grillages et des barreaux. Les espaces sont naturalisés et agrandis visuellement par des végétaux et des rochers en béton, un matériau nouveau, la visibilité totale cesse d'être une nécessité absolue. Cette fiction théâtrale déchaîne l'enthousiasme du public européen, qui a l'impression de côtoyer une vie animale en semi-liberté, et elle est adoptée au cours du XXe siècle par nombre d'établissements (Vincennes, 1934). Le désir de nature est encore plus sollicité dans les parcs zoologiques dont le nom indique le changement d'échelle. La plupart sont fondés dans les décennies 1960-1970 (Thoiry), au moment de l'essor des loisirs et de l'automobile. Installés en campagne pour bénéficier d'espaces libérés par l'exode rural, ils présentent de plus grands enclos végétalisés dans lesquels le public pénètre à pied ou en voiture, en ayant l'impression d'aller à la rencontre des bêtes, sur leur territoire, pour les voir vivre au naturel.

Au cours de ces mêmes décennies, l'existence même des zoos est contestée par des associations de protection et une partie du public. En réaction, les directions cherchent à renouer avec des objectifs scientifiques. Elles s'attribuent depuis une mission de sauvetage des espèces menacées et organisent des programmes d'élevage et de réintroduction. Mais ce rôle d'Arche de Noé est aussi illusoire que l'acclimatation et la domestication au XIXe siècle. Il ne peut être que partiel, réduit à quelques bêtes appréciées par l'homme, car le coût d'un sauvetage est onéreux. Enfin, l'imprégnation et la dérive génétique des animaux nés en captivité font qu'il ne s'agit plus des mêmes bêtes, tandis que la non-préservation des milieux d'origine rend les réintroductions utopiques. Le public n'en accueille pas moins l'entreprise avec faveur... En fait, quelle que soient les mises en scène, le zoo est fait pour les hommes.

Si le zoo a perdu au XXe siècle son rôle de vitrine de l'empire colonial, il peut néanmoins être le véhicule d'un discours national et/ou international⁴³. Le rapport à l'animal à travers sa présentation au zoo est en effet un témoin des rapports des individus à différents espaces (national et international). Au sein des zoos européens, la dimension nationale se fait discrète. On présente peu de races « locales », le public

⁴³ Claire HANCOCK et J.F. STASZAK, *L'animal au zoo, enjeu de géographie politique. Le zoo de Mexico, de Moctezuma à l'écologie* issu du n° spécial « La place de l'animal » op.cit.

venant massivement voir des animaux tel que éléphants, fauves, gorilles, conformément à l'histoire coloniale des zoos et aux conceptions du sauvage et de l'exotisme qui prévalent toujours. Par contre pour un zoo comme celui de Mexico, rénové entre 1994 et 1996 sur un modèle état-unien (présence de sponsors privés dans un espace public, de lieux de restauration dominés par le fast-food, de boutiques de produits dérivés), on constate une volonté d'introduire une dimension nationale. A coté du discours scientifique (habitat de l'animal, espèce, mode de reproduction...), on trouve une information de nature historique : symbole pré-hispanique de l'animal, nom aztèque ou maya sous le nom espagnol et un petit texte qui indique sa place dans l'imaginaire des groupes indigènes. Pourtant ces notions font appel au registre du patrimoine, de l'héritage, de l'identité et pour lequel la présence même de l'animal est superflue. Ceci fait apparaître, dans une faible mesure, le caractère « fabriqué » du zoo. L'animal de zoo est en effet inséparable de son décor : il n'est pas question de montrer toutes les espèces dans les mêmes cages, surtout si leur décor n'évoque en rien la « nature sauvage ».

La limite entre l'Homme (le visiteur) et l'animal se superpose alors à une limite entre deux espaces. D'un côté des barreaux on peut être à Paris, Tokyo ou Berlin et de l'autre côté, l'animal peut se trouver au cœur de l'Afrique ou en pleine forêt tempérée nord-américaine. De plus, cet espace « représenté » transparait parfois au travers de la signalétique du zoo. C'est ce que signalent Claire Hancock et Jean-François Staszak à propos du zoo de Mexico: « la coexistence au sein du zoo, de l'espace représenté et de l'espace « réel » s'illustre par des panneaux qui indiquent à gauche les toilettes et à droite l'Amérique »⁴⁴. La disposition du zoo n'est ainsi pas anodine, pour les deux auteurs : « l'espace qu'il [le visiteur] va parcourir est doté de qualités mimétiques, il reproduit l'ordonnancement du monde »⁴⁵. Le zoo reflète donc la vision du monde propre à chaque pays et s'inscrit ici à la fois dans une perspective nationale et internationale.

Pour conclure, on peut dire qu'en ce qui concerne le zoo, on assiste à une véritable mise en scène des animaux. Les animaux sont ainsi présentés dans un espace public, à la vue de tous. Et ceci que se soit dans un but de contrôle d'une nature encore en voie de découverte ou dans le cadre d'une volonté de préservation de la nature et d'une représentation d'une nature intouchée, pure de toute « occidentalisation à outrance ». Mais dans un cas comme dans l'autre l'animal de zoo est bien un animal domestique. La « sauvagerie » de l'animal est une sauvagerie reconstruite, mise en scène. Loin d'être l'expression de sa « nature » animale, elle

⁴⁴ Claire HANCOCK et J.F. STASZAK, *L'animal au zoo, enjeu de géographie politique. Le zoo de Mexico, de Moctezuma à l'écologie*. op. cit. p 101

⁴⁵ Ibid.

correspond au contraire à une forme extrême de domestication. L'homme s'approprié l'animal au travers de son exhibition, il devient le véhicule d'un message idéologique et politique. La présence de l'animal n'en devient presque pas indispensable, tant son exhibition représente le but de sa présence dans le zoo. L'animal n'est pas intéressant en lui-même, il est un outil pour véhiculer un message ou dans le cas de la préservation ce qui pourrait bien être une utopie... L'appropriation et l'utilisation sont les deux procédés qui aboutissent à la domestication, comme nous l'avons vu précédemment : l'animal de zoo est donc bien d'emblée un animal domestique.

Au travers de ces deux exemples, les chats errants et le zoo, nous avons montré que l'animal qui vit à nos côtés, en ville, est un animal domestique. On a volontairement évité jusqu'ici d'évoquer une conséquence possible de la domestication : la familiarisation (l'animal familier est un animal qui évolue autour de l'homme, habitué à le voir). Dans cette situation, la frontière se fait moins nette. Si l'animal familier n'est toujours pas considéré comme un être « civilisé », il entre toutefois dans une relation plus étroite avec l'homme.

La domestication des hommes et des animaux est en effet conjointe et cette réciprocité constitue le fondement majeur des communautés hybrides. Ces communautés hybrides peuvent être de plusieurs types : éleveur/animal domestique, propriétaire/animal de compagnie. Eric Baratay cite en exemple le traitement des petits troupeaux d'ovins dans les Cévennes aux XIXe-XXe siècles⁴⁶. Les animaux sont dénommés, les agneaux sont maternés, ils participent aux fêtes et aux deuils. On voit apparaître également à la fin du XIXe siècle un refus d'abattre les animaux ayant bien servi, en particulier les bêtes de trait. Ce refus suppose une aisance croissante, permettant de nourrir des bouches inutiles. Le phénomène de familiarisation n'est donc pas uniquement relié au phénomène de l'urbanisation. L'animal familier est également un animal que l'on ne peut pas consommer, l'opposition radicale entre humains et animaux qu'avait entraînée la domestication devient difficilement soutenable. Les destins de l'animal et de l'homme sont liés et l'homme comme l'animal ne sortent pas indemnes du processus de domestication. La frontière n'étant plus aussi clairement déterminée, les hommes et les animaux vont se croiser et se retrouver, en particulier au XXe siècle, traités de la même manière.

⁴⁶ Eric BARATAY, *Et l'homme créa l'animal*, op.cit., p 314.

III- Le brouillage des frontières ou l'homme est-il l'animal du XXème siècle ?

1- Vers un droit des animaux à disposer d'eux-mêmes ?

Nous avons présenté précédemment le processus de familiarisation. Ce processus va entraîner un changement de la perception de l'animal par l'homme. La problématique du droit des animaux constitue ainsi un excellent témoin de ce changement de perception. Nous allons donc nous appuyer sur des points marquants de cette perception sans pour autant faire un historique rigoureux des différents points de vue sur les droits des animaux.

Au regard de la loi française actuelle, les animaux sont des objets. Ils peuvent être considérés comme meubles ou immeubles selon le Code Civil. L'article 528 les définit comme meubles « par leur nature », c'est à dire des « corps qui peuvent se transporter d'un lieu à l'autre, (...) se meuvent par eux-mêmes ». Selon l'article 524, ils « sont immeubles par destination, quand ils ont été placés par le propriétaire pour le service et l'exploitation du fond »; les animaux d'une exploitation agricole sont donc réputés immeubles. L'animal est de ce fait susceptible de propriété. En tant que propriété, il entre dans la sphère du privé. Ce cadre du privé a longtemps constitué un frein à l'adoption de lois de protection.

En effet, c'est par exemple le principal argument qui a été avancé lors des discussions en 1850 de la proposition de loi du député Jacques Delmas, comte de Grammont. Ce dernier proposait que soient condamnés tous les actes de cruauté, privés ou publics, commis sur les animaux domestiques. La loi qui fut finalement votée à l'assemblée eut finalement ces termes : « Seront punis d'une amende de un à quinze francs ; et pourront l'être d'un à cinq jours d'emprisonnement ; ceux qui auront exercés publiquement et abusivement des mauvais traitements envers les

animaux domestiques »⁴⁷. De la proposition initiale on ne garde que le caractère lié au domaine public. Tout au long des délibérations (le texte fut discuté trois fois à l'Assemblée de manière houleuse...), il est en effet fort peu question de souffrance animale. Pour citer le Général de Grammont : « prévenir les mauvais traitements, c'est travailler à l'amélioration morale des hommes autant qu'à l'amélioration physique des animaux »⁴⁸. La polémique porte de ce fait plus sur l'amélioration des mœurs humaines que sur l'amélioration du traitement des animaux. L'animal n'est vraiment à cette époque encore considéré que comme une propriété, et un des arguments principaux des détracteurs est la protection de la propriété privée. C'est donc l'avis de M. Desfontaine, auteur de l'amendement qui sera ensuite adopté : « (...) j'exige que cet abus ait été public, parce qu'alors il y a un certain scandale ; mais je ne veux pas entrer dans le domaine de chacun et voir ce qu'il y fait. L'intérêt des animaux ne me paraît pas assez grand pour cela. »⁴⁹. Et il ajoute : « voilà à quoi se borne mon amendement. Je crois qu'en l'adoptant vous protégerez suffisamment les animaux, sans porter atteinte au droit de propriété, qui consiste à user et à abuser »⁵⁰.

L'animal n'est pas ici titulaire de droits, on parle de ses droits à être correctement traité en se référant à son sujet à ce qui est permis ou interdit à l'homme. Pour que l'animal bénéficie de droits, il faudrait lui attribuer une forme de « personnalité » juridique. La « personnalité » juridique se définirait pour un animal en droit, selon Georges Chapoutier comme : « un ensemble de droits constitutifs de son élévation à un rang qui le distingue juridiquement de la chose, du bien corporel »⁵¹. Cette notion de « personnalité » juridique n'a pas pour l'instant été retenue, car elle poserait de nombreux problèmes. En particulier, on reconnaît aux personnalités humaines des droits à l'intégrité physique, à l'intégrité morale et au travail. Il semble évident, notamment en ce qui concerne le droit au travail, que la personnalité animale ne pourrait en aucun cas être définie strictement à partir des mêmes normes. De plus, l'animal ne possédant pas la parole, il ne peut lui-même revendiquer ses droits.

⁴⁷ La loi fut donc publiée en ces termes au journal officiel, sans plus de commentaires. Elle est connue sous le nom de loi Grammont.

⁴⁸ Cette citation est issue du débat qui a eu lieu à l'assemblée lors de la séance du 2 juillet 1850, Comptes rendus p 92.

⁴⁹ Cette citation est issue du débat qui a eu lieu à l'assemblée lors de la séance du 2 juillet 1850, Comptes rendus p 94.

⁵⁰ Ibid.

⁵¹ Georges CHAPOUTIER, *Les droits de l'animal*, PUF, 1992, p43.

C'est pourquoi on a introduit la notion de protection animale⁵². Le trait essentiel du concept de protection est que l'on protège par définition le faible, celui qui se trouve dans une situation précaire. Sont ainsi sujets à la protection des groupes dits vulnérables, ce qui indique très clairement une carence sur le plan de la reconnaissance de leurs droits. Un être seulement protégé occupe dans la hiérarchie des vivants, qu'il soit humain ou non, une place qui n'est pas celle du sujet à part entière, notion juridiquement liée à la capacité de revendiquer explicitement ses intérêts. C'est alors à une instance représentative ou à une tutelle de les faire valoir. Protéger revient à reconnaître la permanence d'une menace sur celui dont on prend cure. Les mesures juridiques officielles de protection ont pour fin d'éviter que l'exploitation ne s'étende au-delà des formes qu'elle revêt actuellement. Le *Journal Officiel* désigne ainsi par les termes *Protection de l'animal* l'ensemble de la réglementation ayant trait à l'utilisation des animaux domestiques, apprivoisés ou tenus en captivité. Les animaux sauvages, n'entrant pas dans ces catégories, sont dits *res nullius* (chose sans maître) et ne bénéficient à ce titre d'aucune mesure de protection individuelle, sauf si l'animal appartient à une espèce protégée. L'animalité n'est ainsi pas une catégorie *une* juridiquement parlant. C'est l'usage qui détermine la valeur et le statut de l'animal, et délimite à chaque fois le champ des traitements qui lui sont ou non autorisés. Les animaux domestiques sont, en conclusion, inégalement protégés (selon qu'ils sont considérés comme des animaux de compagnie, d'expérience, d'élevage...). La protection de l'animal ne s'identifie pas à la modification de son statut, elle ne constitue pas la revendication de droits le concernant. Ainsi les associations qui se consacrent à la réflexion sur les fondements de l'assujettissement, à travers la réclamation de droits pour l'animal ou la défense d'une vision antispéciste du monde, se distinguent nettement des associations de protection au sens classique, et revendiquent cette différence.

En effet, dans la seconde moitié du XXe siècle, certains développent la conviction qu'il faut s'interroger sur les fondements de la relation homme-animal. Cette relation peut être repensée sur un plan d'égalité entre l'animal et l'homme. Dans ce cas, il peut paraître légitime de militer pour la libération des animaux ou la reconnaissance de leurs droits. Parallèlement à cette défense des animaux, l'homme se trouve en quelque sorte naturalisé. Sa condition ne s'en trouve pas rabaissée mais la mise sur le même plan avec l'animal permet d'humaniser ce dernier et d'insister sur la pitié et la sensibilité.

⁵² Développée par Florence Burgat dans *La protection de l'animal*, paris, PUF, 1997.

Ce même type d'idée avait été abordé par quelques philosophes du XVIII^e siècle dans un contexte de reformulation des fondements sociaux. Maupertuis, par exemple, refusait le droit naturel des hommes et invoquait le droit moral des bêtes à ne pas être tourmentées sans nécessité. La réflexion avait été plus développée dans le monde anglo-saxon. Le philosophe anglais Jeremy Bentham s'inspire des principes égalitaires issus de la révolution française pour affirmer que les animaux poursuivent un but identique à celui des hommes : la maximisation des plaisirs et la minimisation des souffrances⁵³. Ces philosophies, considérées auparavant comme marginales, ont été redécouvertes au cours du premier tiers du XX^e siècle. Elles ont trouvé quelques échos parmi les protecteurs français de cette époque. Elles vont surtout s'implanter dans les années 1970 à la faveur d'un triple contexte.

La concertation internationale des associations de protection, à partir des années 1950, accélère la circulation des concepts. La contestation des oppressions sociales, économiques, étatiques, sexistes, raciales, qui affecte l'Occident des décennies 1960-1970, est étendue à la condition animale dans les pays anglo-saxons. Cela suscite une formulation philosophique précise des notions de droits ou de libération des animaux, notamment par l'américain Regan et l'australien Singer. En France, l'idée de droits est développée par des intellectuels et des scientifiques comme Alfred Kastler, prix Nobel de physique. Ils fondent la LFDA (Ligue française des droits de l'animal) en 1977 et participent à l'élaboration de la Déclaration universelle des droits de l'animal, proclamée à l'Unesco en 1978. Celle-ci postule que les êtres vivants dotés d'un système nerveux ont des droits naturels particuliers : droit égal à l'existence, au respect, à la liberté pour les animaux sauvages, au bon entretien pour les domestiques. D'où la condamnation d'activités humaines dommageables et remplaçables, comme la chasse, la pêche, la vivisection, la détention. Mais la domestication, l'élevage et la mise à mort, si nécessaire et sans souffrance, sont acceptés. Il s'agit de fonder entre espèces une égalité de considération, non d'identité ou de traitement, dans une perspective biocentrique basée sur l'exclusion de la souffrance.

Cette perspective inclut l'homme et donc ainsi garantit ses droits au même titre que ceux des animaux. Le fait que l'animal accède à des droits ne devrait donc pas impliquer que l'homme perde les siens. La notion de droit des animaux ne semble ainsi pas mettre en péril la dignité de l'homme et ne le rabaisse pas dans l'échelle des vivants. Ces conceptions nouvelles remettent pourtant en cause son

⁵³ Texte cité dans l'anthologie de Luc FERRY et Claudine GERME, *Des animaux et des hommes*, Paris, Fayard, 1998, p 388.

statut autant qu'elles remettent en cause celui de l'animal. En effet, l'homme ne se distingue plus par sa capacité à raisonner ou par le langage, l'homme est considéré comme un corps souffrant. L'homme va donc être appréhendé à travers son corps animal. C'est ainsi qu'une autre notion, commune à l'homme et à l'animal, va mettre en péril surtout la nature de l'homme : la notion de race.

2- L'idée de « race » : la maîtrise de la sexualité.

On a vu précédemment que le XIXe siècle a vu l'émergence d'une agriculture de plus en plus industrialisée. Parallèlement à cette évolution, la notion de race a pris une ampleur de plus en plus importante. Nous allons aborder dans le paragraphe suivant cette notion du point de vue de l'animal.

La recherche de la maîtrise des races animales...

En effet, on connaît mal les bêtes avant le XVIIIe siècle. On trouve ainsi une grande diversité entre les régions, les troupeaux. Les spécificités procèdent d'une influence du milieu bioclimatique sur le matériel génétique. L'adaptation rend vulnérable aux variations naturelles mais permet d'utiliser au mieux les ressources locales et le système agricole. On trouve ainsi au XVIIIe siècle des races bovines rustiques capables à la fois de donner du lait et d'être des animaux de bât. Les animaux ayant le plus de succès sont ceux qui sont polyvalents. Il s'ensuit de la part de ces bêtes une faible rentabilité dans la production. La vache n'a pas besoin de produire plus de lait qu'il n'est nécessaire à l'utilisation par la famille, s'il y a un surplus, il est en général de faible quantité et revendu sur le marché local.

Au XVIII^e siècle la race ne fait pas référence à des caractéristiques physiques mais à un ensemble de données : origine des bêtes, qualités du terroir, connaissances et pratiques humaines. L'animal n'est pas pensé à partir de ce qu'il produit, mais à partir du système qui l'a produit. Il a telle lignée, a été élevé dans tel milieu, avec telle méthode, est adapté à tel terroir. A partir de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e des hippiatres, vétérinaires, zoologues, agronomes veulent réformer un élevage estimé peu productif. Aux savoirs accumulés et à l'adaptation de la nature, jugés erronés ou routiniers, ils opposent l'innovation, l'expérience, la volonté d'exploiter au mieux une nature analysée en terme de rendement et de productivité. Cette lecture signe la constitution de la zootechnie, un mot forgé en 1842. La critique s'affirme sur la notion de race animale. Les réformateurs refusent que l'animal soit un reflet immuable du sol et non une création perfectible de l'homme, ou que les sélections soient basées sur les lignées et les terroirs au détriment des allures.

La race est désormais définie par l'animal lui-même, comme un ensemble de caractères physiques originaux, stables, transmissibles entre générations. Les caractères de la race sont choisis par l'homme qui établit un standard, un portrait idéal, qu'il façonne en fonction de ses représentations et de ses besoins. La race change de définition mais il s'agit d'une construction sociale. Des livres généalogiques, inventés en Angleterre sont diffusés pour fixer le standard et la finalité de chaque race en voie d'amélioration, contrôler les filiations et assurer la pureté des troupeaux. L'amélioration de la race sous-entend la maîtrise des croisements entre les animaux, donc une volonté de contrôle sur la reproduction. De l'idée de la race va émerger le désir de maîtrise de la sexualité. Nous allons aborder ce thème en prenant une approche historique. Nous tenterons ainsi de mettre en évidence le glissement du terme de race de l'animal à l'homme et les conséquences que cela entraîne pour ce dernier.

L'idéologie de la race, reliée avec la maîtrise de la sexualité, va connaître son apogée tout au long du XIXe siècle et au début du XXe. Cette véritable passion pour la procréation est en fait née au XVIIe siècle avec la montée en puissance de la science et la figure omniprésente du naturaliste.

On observe en effet à cette époque une fascination des hommes de science pour la découverte des espèces, la classification de celles-ci et leur capacité à se générer. Cette fascination est en partie exprimée dans l'intérêt que portent les scientifiques de l'époque aux hybrides. Réaumur fit, dans cet objectif, une expérience qui en 1740 fit grande sensation à Paris. Il tenta de croiser une poule avec un lapin pour obtenir une nouvelle race. Linné, qui plus tard proposera une classification des animaux, s'intéressa à cette expérience et écrira à son propos : « On dit que Réaumur a fait féconder une poule par un lapin. Les œufs produisirent des poussins pareils à la volaille ordinaire excepté qu'ils n'étaient pas recouverts de plumes, mais de pelage blanc. L'expérience est dans une certaine mesure concluante, mais nous n'avons pas le droit de tirer des conclusions générales de tels cas. Les conséquences les plus terribles pourraient en être tirées : en ce qui concerne le genre humain, on aurait raison de penser que les Maures [Nègres] ont une origine plutôt bizarre, que, pour ma part, je me refuse à leur attribuer »⁵⁴. De cette lettre, on peut conclure deux choses. D'une part que Linné était mal informé, car Réaumur n'a rien obtenu de tel qu'une poule avec des poils...

D'autre part, et c'est le principal intérêt à notre avis, cette lettre nous montre comment les savants, lorsqu'ils parlaient biologie, pensaient anthropologie. C'est à relier bien évidemment au fait que, dû en particulier à l'expansion maritime, on découvre de nouveaux hommes différents des européens et dans le même temps de nouvelles espèces animales. Les certitudes biologiques des siècles précédents sont remises en cause, les frontières deviennent plus floues. Toutes ces découvertes vont modifier le rapport aux autres et également le rapport à soi. Cette passion pour les hybrides s'exprime également dans l'intérêt que portent scientifiques et grand public aux êtres fantastiques et imaginaires. Un des exemples classiques de cette passion

⁵⁴ Cité par Léon POLIAKOV dans *Le fantasme des êtres hybrides et la hiérarchie des races au XVIIIe et XIXe siècle*, article contenu dans l'ouvrage de Boris CYRULNIK, *Si les lions pouvaient parler*, Paris, Gallimard, 1998, p 1164.

pour les hybrides est la croyance traditionnelle en la lycanthropie⁵⁵. Le lycanthrope est un être hybride d'homme et de loup. Humain le jour, il devient lors des nuits de pleine lune un loup-garou, un monstre humain.



3-Vision fantaisiste de la lycanthropie : comparaison de tête de « loups-garous » et de loups, gravure du *Traité de physiognomonie* de Ch.Lebrun et Morel d'Arleux, 1806.

⁵⁵ Développé par Marie-Hélène CHAMPION, *La lycanthropie*, dans l'ouvrage de Boris CYRULNIK, *op.cit.*

A la déchéance d'avoir une apparence physique animale, s'ajoute la suppression du langage. L'individu transformé ne peut pas communiquer à autrui qui il est. De ce fait pour autrui le monstre ne peut être perçu que par sa forme physique. Or cette perception s'exprime par la parole à l'encontre de celui qui n'a pas le langage ou un autre langage. C'est de ce fait le locuteur qui décide de l'animalité et de la monstruosité, c'est lui qui dit, c'est lui en définitive qui fabrique le monstre. Il s'agit donc toujours pour l'homme qui a le langage, de désigner comme animal celui qui ne l'a pas, ou à qui il est nié. Comme dans le cas de l'expérience de Réaumur, les hybrides n'ont pas besoin d'exister réellement pour que l'on parle d'eux.

Pourtant le XIXe siècle va prolonger ce phantasme de l'hybridation en traitant cette fois-ci d'hybrides bien réels mais d'une toute autre manière. Le flou de la frontière homme-animal va entraîner l'utilisation de terminologies animales pour décrire des fonctions humaines, en particulier la fonction de reproduction. Et l'explication biologique de l'homme va rapidement dériver vers le racisme...

Au XIXe siècle, l'ancienne question de l'hybridation va s'orchestrer autour d'un autre terme, celui de mulâtre. Ce terme est directement dérivé du mot mulet. Selon Léon Poliakov : « son adoption dénote un naïf polygénisme et, au-delà, la croyance que les êtres issus d'alliances entre Blancs et Noirs sont stériles, parce que leur géniteurs appartiennent à des espèces distinctes, de souches séparées. »⁵⁶. Une observation biologique animale, la stérilité du croisement d'un âne et d'une jument, est généralisée à l'homme. Le polygénisme se définit comme la doctrine suivant laquelle l'espèce humaine est apparue en même temps en plusieurs points du globe. Son contraire, le monogénisme, prône l'unité d'origine de l'homme, ce qui implique que toutes les races humaines dérivent d'un type primitif commun. Le débat sur la stérilité des mulâtres, et plus généralement des hybrides, devient d'actualité dans le deuxième quart du XIXe siècle. Léon Poliakov remarque que les discussions sur l'abolition de l'esclavage n'y sont certainement pas étrangères. Les polygénistes les plus bruyants se situent en effet à l'époque aux Etats-Unis, où surgit une « Ecole anthropologique américaine »⁵⁷.

⁵⁶ Léon POLIAKOV, *Le fantasme des êtres hybrides et la hiérarchie des races au XVIIIe et XIXe siècle*, article contenu dans l'ouvrage de Boris CYRULNIK, *op. cit.*, p 1170.

⁵⁷ Ibid.

Dans la deuxième moitié du XIXe siècle les thèses de Darwin vont porter le discrédit sur la théorie polygéniste des origines séparées. Cependant, il est bon de rappeler que Darwin, tout monogéniste qu'il était, reste ambiguë sur la question du racisme. Il discute longuement dans *La Descendance de l'homme*, la thèse de la stérilité des hybrides, et il écrit que la fertilité réciproque des grandes races humaines n'a pas été démontrée. Léon Poliakov remarque ainsi également que : « pour Darwin, comme pratiquement pour tous les auteurs au XIXe siècle, la distinction entre *races supérieures* et *races inférieures* allait de soi, et n'avait nul besoin d'être prouvée »⁵⁸. Léon Poliakov avance ainsi l'idée que le : « racisme passionnel correspond ainsi à quelque chose de plus profond, à savoir au besoin de la nouvelle société bourgeoise, théoriquement égalitaire, de se démarquer par rapport aux « sauvages », puisque les hiérarchies ou ordres de naguère n'existent plus. »⁵⁹

On a donc vu que le débat sur les hybrides animaux laissait vite place à un débat centré sur l'homme. En effet, l'homme va être abordé dès le début du XIXe siècle à travers sa biologie et en particulier au travers de sa reproduction. C'est cette volonté de maîtrise de la sexualité en vue d'une amélioration de la race humaine qui a aboutit à l'invention de l'eugénisme. Par mimétisme, la « race humaine » sera de ce fait traitée comme toutes les autres races animales. Dans le paragraphe suivant nous développerons l'émergence de la théorie eugéniste. En retraçant l'histoire de ce courant de pensée, nous montrerons comment le fait d'envisager l'homme comme étant une espèce animale parmi d'autre a pu conduire à une théorie pseudo-scientifique dont le développement a débouché sur la légitimation de préjugés racistes.

⁵⁸Léon POLIAKOV, *Le fantasme des êtres hybrides et la hiérarchie des races au XVIIIe et XIXe siècle*, article contenu dans l'ouvrage de Boris CYRULNIK, *op. cit.*, p 1172.

⁵⁹ *Ibid.* p 1175.

L'eugénisme dérive de l'accolement de deux mots grecs : « eu » qui signifie « bon » et « genos » qui signifie « race ». Ce terme a été inventé par Sir Francis Galton en 1909, il l'utilise pour la première fois dans son ouvrage *Essays on eugenics*. Sir Francis Galton est le cousin de Charles Darwin et il fut un des premiers à appliquer la méthode statistique à l'étude de l'hérédité et des différences individuelles en particulier en psychologie. Il définit lui-même cette nouvelle discipline comme : « visant à l'amélioration du genre humain, favorisant le développement de ses meilleurs éléments et empêchant la reproduction des tares et malformations »⁶⁰. Sir Galton est tout à fait convaincu par les thèses de son cousin puisqu'il ajoute : « l'eugénisme imiterait (...) (la) sélection naturelle, la remplacerait lorsqu'elle est empêchée de jouer son rôle par nos progrès médicaux »⁶¹. En effet les progrès médicaux permettent de soigner des êtres qui, selon lui, s'ils avaient été seulement soumis à la loi de la sélection naturelle, seraient affaiblis (donc incapables de se reproduire correctement) ou morts. Si Galton place ici l'eugénisme dans une perspective évolutionniste, les germes avaient été semés bien avant.

On retrouve en effet l'embryon de l'eugénisme au tout début du XIXe siècle. C'est en 1801, deux ans après l'accession de Bonaparte au pouvoir que Louis Robert, dit Robert le Jeune, pose les bases d'une pseudo-science baptisée d'un nom ronflant : la mégalanthropogénésie. Le sous titre de son ouvrage explique le but de cette « nouveauté » : « *l'art de faire des enfants d'esprit qui deviennent de grands hommes, suivi du meilleur mode de génération* »⁶². La science mégalanthropogénésique propose donc d'opérer un choix parmi les géniteurs en n'accouplant que les meilleurs. Les produits obtenus par ces mariages élitistes seraient élevés dans des sortes de haras où se préparent et s'encouragent d'autres mariages. Si deux pensionnaires décident en effet de se marier, Robert propose de leur attribuer une dot gouvernementale et une pension annuelle, l'union étant par ailleurs solennellement sanctionnée par la présence de consuls. L'intervention de l'Etat est donc clairement mise en scène, même si le projet baigne dans un parfum d'utopie et évite d'évoquer le sort de la masse. A cette époque, la procréation a encore gardé tous ses mystères et Robert n'a aucune notion de génétique et de ce que peut bien être l'hérédité. Mais, il y a en germe dans sa théorie le fait qu'une intervention médicale dans le mariage pourrait

⁶⁰ Cité par Anne CAROLE, dans *Histoire de l'eugénisme en France : les médecins et la procréation*, Paris, Seuil, 1995, p 12.

⁶¹ Ibid p 13.

⁶² Cité par Anne CAROLE, dans *Histoire de l'eugénisme en France*, op. cit. p 20.

être considérée comme servant le bien public et l'intérêt général. C'est ce qui justifie pour Robert et pour les premiers partisans de l'eugénisme, également l'intervention de l'Etat et la légitimation par ce dernier de l'introduction de la médecine dans la sphère du privé.

L'eugénisme en France existait donc bien avant Galton et la publication par son cousin des théories de l'évolution. Les docteurs Francis Devay et Alexandre Debay, qui écrivent entre les années 1840 et 1860, à un moment où Darwin et Galton sont encore silencieux, témoignent de la pérennité, de l'enracinement et de la vivacité de certains traits distinctifs du pré-eugénisme français. Ils font, l'un comme l'autre un constat pessimiste de la situation : « L'influence des mauvais mariages combinée à celle d'une molle éducation, voilà la source de nos plus grandes misères. »⁶³ Le salut réside selon eux dans une meilleure hygiène de l'acte procréateur, prolongée par une bonne éducation. Mais le plus important, pour les deux médecins, c'est le choix des procréateurs. Pour cela les deux se proposent de suivre l'exemple et les conseils des éleveurs et des vétérinaires. Devay déclare en effet que : « la physiologie vétérinaire peut singulièrement éclairer la question qui nous occupe »⁶⁴ ; Debay quand à lui le dit plus crûment : « les éleveurs de chevaux savent très bien que deux rosses ne peuvent procréer un bon cheval ; il en est strictement de même pour l'homme »⁶⁵. Tout deux déplorent donc qu'à l'inverse de ce qui se passe dans un haras, le choix du conjoint soit oblitéré par l'intrusion de considérations sociales et économiques.

Ce constat est également motivé par une peur qui commence à circuler vers le milieu du XIXe siècle dans les milieux scientifiques : le spectre de la dégénérescence. Cette « dégénérescence » n'est pas un fait scientifique avéré mais correspond en réalité à une peur sociale. Le docteur Morel en donne une définition lors de la parution de son ouvrage en 1857 : « *Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine* »⁶⁶. C'est la : « déviation du type primitif qui renfermait en lui-même les éléments de continuité de l'espèce »⁶⁷. Morel est créationniste : pour lui l'espèce humaine existe depuis toujours. Mais, il considère que, sous l'effet d'une mauvaise gestion (nourriture malsaine, mauvais cadre de vie etc...), l'espèce peut entamer un processus dégénératif qui d'après lui, en l'espace de quatre générations aboutirait au « dégénéré parfait ». Mais selon lui, l'heure n'est pas encore à la panique. Il n'y a pas à craindre un pullulement des dégénérés, puisque leur

⁶³ Cité par Anne CAROLE, dans *Histoire de l'eugénisme en France*, op. cit. p 32

⁶⁴ Ibid.

⁶⁵ Ibid.

⁶⁶ Cité par Anne CAROLE, dans *Histoire de l'eugénisme en France*, op. cit. p 91.

⁶⁷ Ibid.

descendance s'éteint rapidement. Pourtant le mot « dégénérescence » est lancé et sera repris constamment dans le discours eugéniste des années suivantes.

L'eugénisme de la fin du XIXe siècle va en effet se nourrir de la notion de dégénérescence et des théories de l'évolution. Dans les théories de Lamarck, la dégénérescence d'une fonction, d'un organe était le signe d'une adaptation face à la pression du milieu. Avec Darwin, le schéma de l'évolution n'était plus si positif. Pas parce qu'il dépeint une quelconque chute des espèces : au contraire, la lutte pour la vie se fait dans le sens d'un perfectionnement, la sélection opérant une épuration favorable à la race. Mais il y a des perdants... Pour vivre, c'est-à-dire résister ou vaincre, l'être est condamné à la perfection. La dégénérescence est donc la marque de l'échec à venir. Cette théorie et le concept de dégénérescence sont récupérés politiquement par les eugénistes. Ce scénario prend une ampleur de plus en plus importante après la défaite de 1870 en France. Certains imputent la défaite à l'engagement de la population française sur la pente dangereuse de la dégénérescence... Encore faut-il définir sous quelle forme cette dégénérescence s'exprime...

Si à l'origine les pseudo-scientifiques eugénistes recensaient médicalement les signes physiques et mentaux, les catégories vont rapidement se brouiller. C'est ainsi que certaines pathologies, héréditaires ou non, sont désignées comme stigmates de la dégénérescence. Voici la liste des « dégénérés types » en 1882 : « microcéphale, nain, alcoolique confirmé, idiot, cryptorchide, crétin, goitreux, paludéen, épileptique, scrofuleux confirmé, tuberculeux, rachitique »⁶⁸. Multiplication des pathologies, voire des monstruosité, la dégénérescence se définit d'abord par rapport à une norme sociale et à une notion de santé, encore assez floue à l'époque (en particulier au niveau psychiatrique). Les médecins de l'époque passent ainsi aisément du diagnostic pathologique à l'analyse sociologique : des stigmates décelables à l'échelle de l'individu ils passent aisément à ceux observables sur une collectivité.

Ceci nous renvoie à la frontière homme/animal. En effet, une ligne de partage va impliquer une mise en ordre, aussitôt assortie d'un jugement de valeur qui hiérarchise les deux catégories et ainsi affirme la supériorité de l'une sur l'autre. On a vu que la frontière homme/animal va être bouleversée aux XVIIIe et XIXe siècles, mais va se maintenir néanmoins, plus ou moins floue et mouvante. De plus, l'homme européen qui auparavant évoluait seul se retrouve désormais face à d'autres hommes, parfois très différents, par exemple dans les colonies qu'il conquiert à l'époque. Or ces nouveaux hommes sont très vite décrits comme appartenant à des

⁶⁸ Cité par Anne CAROLE, dans *Histoire de l'eugénisme en France*, op. cit. p 112.

espèces inférieures puisque leur introduction contredit à l'époque la logique de l'unité du genre humain et sa pureté. Pourtant, le XVIII^e siècle a vu l'avènement des droits de l'homme qui décrètent l'égalité de tous les hommes et interdit toute discrimination entre eux. Donc, si on veut faire sortir un individu du champ de l'humanité, il faudra au préalable le dépersonnaliser.

Néanmoins, pour maintenir de l'ordre, il faut reclasser cet être quelque part. Le plus simple est encore de renvoyer ces individus « différents » (de l'homme occidental, suprême référence) à l'animalité, voire à la monstruosité : c'est à quoi aboutit la dérive de l'eugénisme. La frontière homme/animal est ainsi déplacée, car des hommes sont maintenant inclus dans la deuxième catégorie et traités comme tels. L'être humain ne pouvant être abordé qu'individuellement, ceux qu'on voudra « déshumaniser » seront d'emblée traités collectivement, comme du bétail. C'est en les considérant comme membres anonymes d'un groupe, d'une espèce, que l'on ne va pas tarder à les définir selon des critères biologiques. Le genre humain cherche à s'autolimiter afin de garder, croît-il sa pureté. C'est ce que dénonce Lévi-Strauss : « Jamais mieux qu'au terme des quatre derniers siècles de son histoire, l'homme occidental ne put-il comprendre qu'en s'arrogeant le droit de séparer radicalement l'humanité de l'animalité, en accordant à l'un tout ce qu'il retirait à l'autre, il ouvrirait un cycle maudit, et que la même frontière constamment reculée, servirait à écarter des hommes d'autres hommes, et à revendiquer, au profit de minorités toujours plus restreintes, le privilège d'un humanisme corrompu aussitôt né pour avoir emprunté à l'amour propre son principe et sa notion »⁶⁹. La frontière homme-animal sera donc constamment mouvante au cours des XIX^e et XX^e siècle, certains hommes pouvant, à tout moment et au gré des idéologies, tomber dans l'animalité.

En conclusion, certains hommes vont donc être traités comme tous les autres animaux. On va ainsi entreprendre de le gérer comme un bétail.

⁶⁹ Cité par Armelle LE BRAS CHOPARD, *Le zoo des philosophes*, op. cit, p 246.

3- La gestion du « bétail humain ».

Stigmatisation des types humains et désir de maîtrise du peuple...

Nous avons évoqué auparavant la notion de dégénérescence et comment elle avait servi de prétexte à la médicalisation d'idéologies politiques d'exclusion.

Au XIXe siècle elle est souvent associée au discours sur la criminalité. En effet, la montée de la criminalité est un thème fréquemment abordé par le monde médical, il est présenté comme un des stigmates les plus flagrants de la dégénérescence de la fin du XIXe. C'est dans ce contexte qu'un médecin italien, Cesare Lombroso, publie en 1876 un livre qui va avoir un grand succès dans les milieux scientifiques : « Uomo delinquente »⁷⁰. Lombroso est au moment de la publication de son livre à la tête de la chaire de médecine légale à l'Université de Turin. Il avait auparavant dirigé un asile d'aliénés et avait réalisé de nombreuses mesures d'anthropologie physique sur les internés dont il avait la charge. La mesure à laquelle il accorde le plus d'importance est celle de la capacité crânienne. Il va ainsi proposer un classement des crânes par types de délits... Cette classification se révélant fort peu satisfaisante, il tente d'y ajouter un autre critère : la plagiocéphalie ou déformation faciale. Comme cela n'est souvent pas encore suffisant, il élargit le champ en tenant compte des anomalies hépatiques et cardiaques. Lombroso cherche ainsi à dégager des « types criminels ». Son idée de base est que : « le criminel, victime d'une lourde hérédité, régresse vers ses origines et celles de la race humaine ; par atavisme, il devient un enfant et même un animal »⁷¹. Or, selon lui les : « enfants et les animaux ont de fortes pulsions criminelles »⁷². Il affirme même que : « les animaux ont tous les vices »⁷³. Pour lui, l'homme criminel finit par redevenir animal, il est comme un enfant retourné vers la bête donc finalement une sorte de monstre à cheval entre l'humanité et l'animalité. Lombroso mourra adulé en 1909 après s'être pourtant trompé dans de nombreuses affaires criminelles... Ses recherches n'ont plus aujourd'hui qu'une valeur de curiosité et ne sont plus considérées que comme un avatar de l'utilisation de la science à des fins de lutte contre la criminalité. Néanmoins ses idées ont été assez largement diffusées par ses livres ainsi que par la presse de l'époque.

⁷⁰ Cité par Guy BECHTEL dans *Délires racistes et savants fous*, Paris, Plon, 2002, p 29.

⁷¹ Ibid. p32.

⁷² Ibid.

⁷³ Ibid. p 33.

En effet la montée de la criminalité qui inquiète tant les observateurs médicaux est concomitante de l'apparition de la presse à sensation, qui popularise en particulier les grandes affaires criminelles. Cette véritable marée criminelle est donc abondamment commentée. Cette recherche de stigmatisation du criminel est également à relier à un phénomène qui se développe surtout à partir du milieu du XIXe siècle : la peur des masses. A partir du milieu du siècle, l'élite traite avec méfiance le peuple. Les révoltes populaires qui jalonnent la fin du siècle (1848 : Monarchie de Juillet, 1871 : la Commune), et leurs conséquences sanglantes, ont laissé des craintes au sein de la bourgeoisie et des gouvernants. Et l'élite va une fois de plus se tourner vers la science, toujours pleine de ressources, qui va « biologiser », animaliser des catégories sociales. Certains eugénistes, comme Vacher de Lapouge vont donc s'efforcer de distinguer par des traits physiques les gens du peuple. Il va ainsi s'ingénier à démontrer que les classes pauvres accusent dans leurs traits, leur teint, la forme du crâne, l'infériorité de leur condition qui n'est plus désormais renvoyée à des causes sociales mais héréditaires. Vacher de Lapouge est partisan d'un darwinisme social souvent « eugéniste, raciste et/ou impérialiste » comme le précise Armelle Le Bras-Chopard⁷⁴. Dans son livre *Race et milieu social*, en 1904, il affirme que : « le socialisme sera sélectionniste ou ne sera pas ». Il utilise la sélection naturelle et le « struggle for life » indifféremment pour les animaux et les êtres humains. La sélection naturelle constitue de ce fait pour les partisans d'un darwinisme social un mode d'explication très facilement généralisable à tous les éléments de la vie sur terre. C'est ainsi que les hommes et les animaux vont se retrouver noyés dans une commune explication qui sera considérée comme valable pour tous les êtres vivants.

La science, dès lors, même lorsqu'elle produit un savoir pertinent sur l'animal, va sans cesse se retrouver utilisée, détournée pour garantir ou infirmer une définition, potentiellement idéologique, de l'homme.

⁷⁴ Armelle LE BRAS CHOPARD, op. cit. p 74.

Dans le paragraphe suivant nous montrerons comment des disciplines scientifiques vont, à partir d'un savoir acquis sur les animaux, se retrouver appliquées, à l'homme avec là aussi pour résultat des dérives vers des idéologies d'exclusion.

C'est le cas d'une discipline qui naît en 1930 sous la férule de K. Lorenz et N. Tinbergen : l'éthologie. Nous avons déjà abordé cette matière dans le tout premier paragraphe en montrant qu'elle constitue une interface de la frontière homme/animal. En effet, dans son livre *L'agression* publié en 1935, Konrad Lorenz⁷⁵ pose l'existence d'un certain nombre de caractères présents dans les règnes animal et humain et étend au second les conclusions découlant de l'étude du premier. L'animal est étudié dans son milieu naturel, son comportement n'est plus réduit aux automatismes ou réflexes de l'animal-machine, mais révèle un être organisé et organisateur. Un système de communication, jusqu'alors invisible, unit les individus en relations sociales complexes (soumission, intimidation, rejet, amitié...), et le rassemblement qui peut paraître informe (celui d'un poulailler ou d'une meute de loups) constitue en fait un ordre. La société humaine peut sembler ainsi n'être qu'une variante et un développement du phénomène social naturel. Symboles et rites ne sont pas des exclusivités humaines puisqu'on les rencontre dans les communautés animales dont on ne peut plus opposer aussi simplement les contraintes spécifiques à la liberté de *Homo sapiens*. Armelle Le Bras-Chopard note que les conséquences de l'éthologie : « sont mortelles pour le paradigme fermé de l'anthropologisme »⁷⁶.

K. Lorenz ramène les prétentions de toute espèce à un territoire délimité, à un comportement biologiquement déterminé, des « schèmes d'activités innées » destinées à la pérennité de l'espèce. Il dégage ainsi les mécanismes innés du comportement agressif à partir de l'observation de l'agressivité chez les vertébrés. Mais il considère que l'homme est un vertébré comme les autres et transfère ses conclusions à l'homme. Il admet le rôle des facteurs sociaux dans le comportement humain qui peuvent canaliser de façon utile cette agressivité, mais la motivation

⁷⁵ Cité par Armelle LE BRAS CHOPARD, op. cit. p 357.

⁷⁶ Ibid. p 354

agressive reste, selon lui, génétiquement déterminée. Dans cette explication, il n'y a plus ici de séparation de l'homme et de l'animal : nous sommes tous des bêtes réparties dans une grande diversité d'espèces et chacun vit selon les principes de sa propre espèce. Si on suit la logique de Lorentz, l'homme pourrait prétendre à rejoindre son humanité originelle et l'agressivité qui lui est liée. Armelle Le Bras-Chopard cite K. Lorentz : « si vous manquez d'agressivité personnelle, vous n'êtes pas une individualité »⁷⁷. Lorentz poursuit son raisonnement : « et l'enthousiasme collectif, militant qui est à l'origine des guerres est aussi à l'origine de toutes les aspirations humaines élevées ». Selon lui, l'homme peut donner libre cours à tous ses instincts naturels.

L'égalité retrouvée entre l'homme et l'animal sert en fait ici de justification à l'application entre les hommes de la loi du plus fort... On voit ici que ces théories peuvent être facilement détournées : l'erreur de Lorentz étant d'étendre des observations faites sur les animaux à l'homme. En effet, elles ont été utilisées par le régime nazi pour justifier leur politique de brutalité et de guerre... On pourrait penser que ces théories sont totalement abandonnées et que l'histoire, en particulier la Seconde Guerre Mondiale, en a prouvé l'obsolescence et le danger. Néanmoins, la science étant utilisé comme la fidèle béquille de toutes les idéologies, le néodarwinisme a engendré plus récemment une autre forme d'explication et de gestion biologique des phénomènes sociaux.

En 1975, l'entomologiste E.O. Wilson, professeur à l'Université de Harvard, annonce la naissance d'une nouvelle science, la sociobiologie, qui se propose de faire : « l'étude systématique de la base biologique de tout comportement social »⁷⁸. Cette théorie zoologiste comprend toutes les espèces, y compris l'homme. Elle privilégie l'observation des sociétés animales pour comprendre le comportement des êtres humains, observation faite sur le terrain, à l'instar de l'éthologie. A l'époque, cette théorie est largement influencée par l'étude des grands singes, débutée dans les années 1960 et que nous avons mentionnée dans la première partie. Le biologiste se fait accepter à proximité du groupe de primates qu'il veut observer, méthode toute nouvelle, et tire alors des conclusions sur la conduite sociale des gorilles ou chimpanzés : alliances, partenaires sexuels, statut social... Il suffit alors de rapprocher le singe de l'homme primitif et de tout être humain... et la sociobiologie est née... L'homme se retrouve une fois de plus précipité dans l'animalité... Mais la sociobiologie va encore plus loin en postulant que hommes et animaux ont à l'origine de leurs comportements sociaux une même base : le déterminisme génétique.

⁷⁷ Cité par Armelle LE BRAS CHOPARD, op. cit., p 358.

⁷⁸ Ibid. p 359.

Suite aux découvertes de Mendel puis de Morgan, la thèse de l'évolution fondée sur la sélection naturelle peut être appliquée à la théorie de l'hérédité : celle-ci repose sur la transmission de particules élémentaires ou gènes. Ceux-ci gouvernent les caractères biologiques manifestes (phénotypique). La sélection naturelle élimine les gènes aux caractères les plus désavantageux, retient les meilleurs et accroît leur représentation à travers les générations successives. La lutte pour la vie, s'exprimant à travers la compétition entre les individus, ne fait que refléter la compétition entre les divers variants des gènes (les allèles). Ainsi, dans la théorie de la sociobiologie, le comportement social des individus a pour objet de maximiser leur contribution génétique aux générations futures. Ils ne font que favoriser les individus porteurs de gènes de même nature que les leurs, donc souvent ceux de leur parenté, pour que persiste la représentation majoritaire de ceux-ci au sein du groupe et dans les générations à venir. Selon Wilson, cela expliquerait les liens familiaux, le respect des hiérarchies, de l'esprit de sacrifice. Wilson retraduit donc ici cette théorie scientifique en termes directement idéologiques.

Si l'animal sert de modèle dans l'analyse du comportement humain, les sociobiologistes le perdent bientôt de vue au bénéfice du gène. Wilson énonce clairement que c'est à peine si l'individu existe autrement que comme véhicule pour les gènes et leur processus de multiplication. Il affirme en effet : « au sens darwinien, l'organisme ne vit pas pour lui-même »⁷⁹, ni même pour se reproduire, mais pour reproduire des gènes, pour qui il sert de support temporaire. Au départ, dans les théories darwinistes nous étions tous des bêtes, mais au terme de l'« évolution » de la doctrine, il n'y a plus ni homme, ni animal : nous sommes tous des horloges remontées non par un ressort ou une pile électrique, mais par le gène. Wilson enracine le social dans le biologique, et cède à la tentation de croire qu'on peut agir sur le social à partir de ce biologique. Le gène est ici une volonté de trouver un principe pouvant servir d'explication à tout. La théorie de la sociobiologie est donc surtout préoccupée par le côté social, le gène ne constituant pas un mystère en soi, puisque son support est connu (l'ADN) et son mode de transmission également. Les opinions de Wilson sont donc évidemment mêlées à son discours scientifique.

⁷⁹ Cité par Armelle LE BRAS CHOPARD, op. cit. p 360.

Ainsi, au-delà du débat scientifique c'est l'idéologie sous-tendue par ces théories qui est en cause. Le message politique implicite de Wilson, rangé d'ailleurs aux côtés de K. Lorenz, justifie le *statu quo* social, le maintien des privilèges de classes, de race et aussi de sexe. Le problème de la nature humaine, diluée dans la nature des êtres animés en général peut être résumé dans cette interrogation : les lois naturelles doivent-elles ou non être respectées ? Si les êtres animés naissent inégaux, le propre de l'humanité n'est-il pas de préconiser une politique égalitaire pour mettre fin au règne brutal et bestial de la force ? Ou bien faut-il laisser les lois naturelles s'exprimer et même aider son « programme eugénique », coopérer avec elle pour permettre à l'humanité, selon Galton d'être représentée par les plus aptes ? C'est ce type de théorie qui a été utilisé pour justifier les lois sur la stérilisation des malades mentaux, comme celles qui ont été appliquées entre 1910 et 1930 aux Etats-Unis, en Suisse, au Danemark, en Allemagne, en Norvège, en Suède... Armelle Le Bras-Chopard apporte cette conclusion en citant P.P. Grassé : « le darwinisme en imposant à la société humaine le joug de la sélection naturelle, l'assimile à une population animale et tombe rapidement dans d'insupportables abus dont la sociobiologie »⁸⁰.

Ainsi ces théories qui appréhendent scientifiquement le genre humain comme n'importe quelle population animale, et à l'aide des espèces animales, semble avoir rabattu la superbe de l'homme. L'animal n'y a rien gagné. Et l'ensemble des hommes non plus. Non pas parce qu'ils ont été mis à égalité avec l'animal, mais parce que ces doctrines font émerger du troupeau une élite, la seule proprement humaine, celle des mâles les plus aptes. Le discours est en apparence novateur pour pouvoir mieux habiller les justifications antérieures des discriminations à l'intérieur de l'humanité. En fait, non seulement l'homme et l'animal n'ont rien gagné au change, mais ils se sont l'un et l'autre en quelque sorte perdus, eux-mêmes supplantés par le gène anonyme et inconscient. Cet habillage scientifique de l'idéologie politique débouche alors sur des monstruosité : la mise à l'écart, l'oppression voire même l'assassinat pur et simple de ceux qui sont renvoyés à l'animalité.

⁸⁰Cité par Armelle LE BRAS CHOPARD, op. cit. p 363.

Comme nous l'avons vu précédemment, les individus sont sortis du champ de l'humanité quand on les définit comme des animaux, voire des monstres. On les décrit comme une espèce différente en les définissant à l'aide de critères biologiques. Si ces espèces différentes vont être mises à l'écart du monde de la normalité dans de nombreuses doctrines plus ou moins scientifiques, elles seront également mises à l'écart sur le plan physique et spatial. On va ainsi voir apparaître des lieux de l'animalisation de l'être humain.

4- De la mise à l'écart de l'animal à la mise à l'écart de l'homme animalisé...

Quels animaux dans ces lieux ?

Nous avons vu dans le deuxième chapitre de cette thèse que les animaux étaient relégués à certains endroits de la ville. On a vu précédemment l'exemple de la gestion collective d'une population humaine, de la tentative de maîtrise de sa reproduction à travers les théories eugénistes. La théorie eugéniste vise à exclure de la reproduction ce qui n'est pas dans la norme. On a cité dans le paragraphe précédent les criminels. Les politiques eugénistes sur la stigmatisation des criminels ont accompagné leur mise à l'écart physique dans un lieu créé spécialement pour eux : la prison. Mais la prison n'est pas le seul lieu de mise à l'écart. La mise à l'index spatial des populations « marginales » va se dérouler tout au long du XIXe siècle et se poursuivre au XXe. Le parallèle entre les hommes et les animaux prend ici toute son importance. Olivier Faure note en effet que : « les mesures concrètes et (les) institutions (...) appliquées et destinées aux animaux, décalquent ou annoncent celles mises en œuvre pour les populations marginales »⁸¹.

⁸¹ Olivier FAURE, *Gestion des hommes, gestion des animaux en France au XIXe siècle*. dans *L'animal en politique*, Paris, L'harmattan, 2003, p 75.

La gestion spatiale des animaux est mise ainsi en place en même temps que celle des hommes. Olivier Faure cite la situation au XIXe siècle d'une station thermale d'Auvergne, le Mont-Dore, qui a longtemps été la station en vogue, où le tout Paris se déplaçait à certaines saisons pour « prendre les eaux ». La circulation des hommes et celle des animaux étaient ainsi strictement séparées. La grande rue était réservée aux curistes et les animaux non attelés devaient rester au niveau d'un chemin qui longe la Dordogne. Ceci préfigure les ségrégations spatiales qui, dans les villes haussmanniennes, évitent la co-résidence et même le croisement entre individus de classes différentes. Le rapprochement peut paraître outré, mais les mêmes autorités thermales qui veillent à la séparation homme/animal, dénoncent la présence des baigneurs pauvres dont : « l'aspect d'indigence et les infirmités produisent une fâcheuse impression sur l'esprit des malades riches qui font le revenu des bains »⁸². Contraints d'accepter leur présence, les règlements les excluent de la haute saison et les contraignent à prendre les eaux à des heures matinales ou tardives.

Un autre exemple plus connu de gestion de l'espace est celui des abattoirs. Progressivement éloignés des centres villes comme pour mettre la mort à l'écart de la vue des hommes, les abattoirs deviennent paradoxalement de véritables temples de l'hygiène et de la moralisation qui l'accompagne. La loi Grammont, dont nous avons déjà parlé, votée en 1850 comportait au départ trois articles, le troisième énonçait que : « Sont réputés contravention, actes de cruauté et mauvais traitement : (...) la présence des enfants dans les abattoirs et autres lieux de tuerie »⁸³. La loi ne fut pas votée sous cette forme, et les débats portèrent sur des questions de moralisation, le statut juridique des animaux n'ayant été en rien changé au cours du processus. Cette moralisation au sein des abattoirs est également visible dans le règlement de l'abattoir de Lyon, publié en 1858. Les mots grossiers, les atteintes à la décence, les tenues négligées y sont prohibées.

On a présenté plusieurs exemples de gestion spatiale des animaux qui renvoient ou se mêlent avec la gestion spatiale des populations. Certains de ces lieux se définissent par un espace bien particulier, dont les limites sont concrètes. C'est le cas de l'abattoir. Par contre, en ce qui concerne l'exemple de la station thermale du Mont-Dore, la séparation n'est pas justifiée par des limites physiques visibles, des barrières. Les lieux d'animalisation ne sont donc pas toujours des endroits cloîtrés et les limites n'en peuvent être que fictives, imposées moralement par une norme sociale. Au-delà des exemples que nous avons cités, des institutions aujourd'hui oubliées permettent véritablement de faire le parallèle entre les hommes et les

⁸² Olivier FAURE, op. cit. p 76.

⁸³ Séance du 13 Juin 1850, op. cit. p 535.

animaux : les zoos humains. Dans ces lieux des hommes vont être exhibés comme des animaux. Dans leur violence, ils constituent la conséquence dramatique des théories eugénistes et racistes que nous avons présentées précédemment.

Les zoos humains sont également reliés à une réalité historique dont on ne parle encore que très peu dans le grand public : la colonisation. Le sujet est encore très gênant (et son pendant, la décolonisation ayant provoqué deux guerres, l'est encore plus...). Les zoos humains ont donc été oubliés et on ne commence que récemment à en reparler et à mettre en lumière les conséquences entraînées par de tels événements.

Le « zoo humain » se définit comme une institution qui présentait à la fois des espèces animales et des êtres humains. Animaux et hommes constituaient ainsi de véritables « collections d'êtres vivants » destinées au divertissement ainsi que (soi-disant) à l'éducation des visiteurs.

Le XIXe siècle voit s'affirmer deux types d'espaces spécifiques pour la présentation de ces collections, tant animalières qu'humaine. Pour l'Amérique, le spectacle est incarné par les cirques ambulants dont le promoteur le plus emblématique reste Barnum. En ce qui concerne l'Europe l'exhibition de l'autre est réalisée au travers des jardins zoologiques, où le public vient contempler les progrès de la connaissance et de la domestication du vivant. Le plus grand entrepreneur de cirque Carl Hagenbeck va professionnaliser cet espace dans la seconde partie du siècle. Pour bien comprendre les buts des zoos humains et l'ampleur considérable qu'ils ont eu à l'époque il est intéressant de se pencher sur le parcours de ces deux hommes.

Phinéas Taylor Barnum lance sa carrière le 25 février 1836 en exhibant sur la côte est des Etats-Unis une femme noire, Joyce Heth, et en la présentant comme étant âgée de 161 ans et ayant été la nourrice de George Washington⁸⁴. Il inaugura à travers cet événement le premier véritable « freak show » de l'histoire de l'Amérique. Cet événement, qui coïncidait avec les débuts des succès de la presse populaire (« mass média ») eut un retentissement énorme et apporta à Barnum la fortune. Le succès ne se termina pas avec la mort de Joyce Heth (en 1837). Barnum organisa en effet sa dissection au *City Saloon* de New York où 1500 personnes se pressèrent malgré le prix d'entrée exorbitant (à l'époque) de 50 cents. On mit bientôt en évidence que Joyce Heth n'avait en fait pas plus de 80 ans et que toute l'opération n'avait été qu'un leurre. Mais le sujet n'en fut pas moins fort discuté dans de nombreux articles de presse (populiste ou non) longtemps après sa mort.

A peu près au même moment, en 1848 le poissonnier J. Hagenbeck proposa à la population de Hambourg, une exhibition de phoques⁸⁵. Son activité se développa peu à peu et Hagenbeck se retrouva bientôt à la tête d'une véritable ménagerie et d'un commerce d'animaux sauvages qu'il légua à son fils Carl (1844- 1913). Sous la direction du jeune Hagenbeck l'entreprise prospéra, mais vers 1874 le marasme des affaires et la situation politique au lendemain de l'avènement du Mahdi au Soudan débouchèrent sur une grave crise. Lorsque les relations commerciales avec l'Afrique orientale, d'où provenaient la majorité des animaux importés furent interrompues, il fallut trouver une nouvelle source de revenus. Les exhibitions ethnographiques existaient déjà à cette époque en Europe, mais Carl fut certainement plus influencé par...Barnum. Celui-ci avait largement exploité les « ethno » et « freak shows » et il était de plus un des clients de Carl (Barnum lui achetait en effet depuis 1872 régulièrement des animaux). Hagenbeck inaugura ses « ethno-shows » en 1875 avec une exhibition de Lapons. Encouragé par de coquets bénéfices qui compensaient opportunément le déficit du commerce d'animaux, il engagea ou loua auprès d'imprésarios, au cours des années suivantes, des troupes d'Esquimaux, d'Indiens et de Cingalais, de Patagoniens et de Fuégiens, d'Aborigènes australiens, de Kalmouks

⁸⁴ Ce thème est développé par Bertrand REISS dans son article *P.T. Barnum, Joyce Heth et les débuts des spectacles raciaux* issu de l'ouvrage de Pascal BLANCHARD, *Zoos humains, de la Vénus hottentote aux reality shows*, Paris, La Découverte, 2002.

⁸⁵ Ce thème est développé par Hilke THODE-ARORA dans un article *Hagenbeck et les tournées européennes : l'élaboration du zoo humain* inclus dans pascal BLANCHARD, op.cit.

et de Monghols. Cette « mode » des spectacles ethnologiques s'interrompt en 1914. Elle reprit dans les années 1920 avec beaucoup moins de succès. En effet, entre temps, un nouveau rival était apparu qui créait avec plus de force l'illusion du rêve exotique : le cinématographe. L'engouement fut tel que les héritiers de Carl Hagenbeck choisirent de rejoindre l'industrie cinématographique mettant ainsi à profit leur expérience des spectacles ethnologiques (l'entreprise familiale ne fut cependant pas délaissée car l'un des descendants est aujourd'hui directeur de l'ancien parc zoologique, devenu le zoo de Hambourg).

Ces deux hommes, au parcours et à la condition sociale différents présentent pourtant des similitudes. Ce sont tous les deux des hommes de spectacle, et leur but premier de l'exhibition d'êtres humains est exclusivement commercial. Ils n'ont aucune éducation scientifique particulière, ils vont pourtant tout au long de leur carrière, et avec beaucoup d'habileté, utiliser la science pour justifier leurs exhibitions... Les zoos humains ont connu, en leur temps de grands succès. Nous allons, dans le paragraphe suivant expliciter comment étaient organisés les spectacles de manière à mieux comprendre quelle influence et quelle portée ils ont pu avoir sur les spectateurs venus en masse...

L'organisation des zoos humains : la mise en scène de l'humain dans le zoo...

Une des explications du succès des zoos découle du talent de mise en scène des organisateurs du spectacle.

P.T. Barnum exhibe ses « freaks » (on peut traduire ce terme par « phénomènes » ou « monstres ») avec force effets dramatiques, dans ce que l'on pourrait appeler maintenant un « centre de loisirs » en programmant simultanément des conférences « scientifiques », des tours de magie, de danse ou des reconstitutions théâtrales. Ce type de spectacle sera très vite repris par des cirques itinérants qui diffuseront ainsi ces spectacles à travers tous les Etats-Unis, mais également pour certains en Europe. Le fabuleux se mêle au pseudo-scientifique, mais le but est essentiellement commercial. Les sujets étaient mis en situation dans des décors appropriés. Les costumes rehaussaient la nature extraordinaire du corps du « phénomène » et la mise en scène établissait une hiérarchie physique entre le groupe

de spectateurs et l'individu, exhibé sur une estrade surélevée ou dans une fosse. Rosemarie Garland-Thomson note que : « dans l'Amérique victorienne en particulier, l'exhibition des monstres devient un rituel public de grande ampleur »⁸⁶.

Cette Amérique de la fin du XIXe et du début du XXe siècle était en effet un monde en pleine mutation : les nouveaux systèmes de travail et l'urbanisation eurent pour résultats de couper les gens des fermes dont ils étaient issus ainsi que de leurs contextes familiaux pour les intégrer à des villes ainsi qu'à des hiérarchies sociales et professionnelles anonymes. La montée du capitalisme moderne entraîne une véritable mutation du marché du travail qui contraint en particulier les individus à une migration physique incessante et des revenus assez instables. Toutes ces dislocations engendrent de l'anonymat, obligeant les gens à faire confiance à l'apparence physique plutôt qu'à la parenté ou à l'appartenance locale comme indice d'identité ou de statut social. En conséquence, la façon dont le corps apparaissait et fonctionnait devint la seule ressource individuelle : l'Amérique est ainsi entrée dans une logique des différences corporelles visuelles. Cet enjeu identitaire caractérise les Etats-Unis, où le zoo humain va précisément prendre son essor.

Carl Hagenbeck va entreprendre un autre type de démarche. Il va ainsi donner au zoo humain à la fois une forme plus « zoologique » et plus « ethnique ».

Le concept d'Hagenbeck va englober ainsi parc zoologique et cirque. En conséquence, à côté de la curiosité et du divertissement, il va mettre l'accent sur l'éducation ; il annonçait en effet ses manifestations comme des « expositions anthropozoologiques » (*Anthropologisch-Zoologische Ausstellungen*). La volonté sous-jacente de cette dénomination était de s'intégrer au discours scientifique de l'époque sur une recherche d'explication biologique de la variabilité des races humaines et de leurs inégalités. Hagenbeck opérait ainsi un rapprochement entre l'anthropologie physique et les sciences naturelles qui aboutissait à une véritable naturalisation de l'homme. Le message véhiculé devait être implicite : animaux et individus étaient ainsi mis en scène ensemble. Ce zoo n'aura plus de grilles. Tous les animaux sont installés dans des enclos entourés de fossés, qui empêchaient les fuites. Les espaces sont naturalisés et agrandis visuellement par des végétaux et des rochers en béton.

⁸⁶ Rosemarie GALAND –THOMSON, *Du prodige à l'erreur : les Monstres de l'Antiquité à nos jours*, dans *Zoos humains...*, op.cit. , p 48.

Les humains pouvaient être exhibés dans des décors du même type, avec ou sans animaux.

Mais bientôt, Hagenbeck allait mettre en place des « villages indigènes » : on reconstruisait les villages autochtones avec des matériaux de construction importés du pays d'origine (en 1907, ayant ouvert son parc zoologique, il disposait enfin de place). Les « indigènes » étaient donc des figurants sous contrat, le spectateur pouvait déambuler au milieu du village et voir des « indigènes » cuisiner et manger, travailler avec les animaux, produire des objets artisanaux... le tour du monde pour cinquante centimes... Le spectateur devaient avoir l'impression de voyager, les contacts n'étaient ainsi pas évités avec les « indigènes », tout en maintenant les populations étrangères dans un statut d'attraction et de curiosité.

A coté du village, Hagenbeck organisait des spectacles qui s'articulaient sur quatre grands éléments : la musique, la danse, les combats et une procession avec des animaux. Hagenbeck insistait particulièrement sur le rapport quotidien que les populations entretenaient (véritablement ou pas) avec les animaux. Il instaurait ainsi une distance de plus entre les populations « sauvages » et les spectateurs « civilisés », urbanisés, qui avaient un rapport beaucoup plus distendu avec la nature. Pratiquement tous les spectacles ethnologiques d'Hagenbeck partaient en tournée en Allemagne, mais aussi en France, en Autriche-Hongrie, en Suisse, en Angleterre, en Suède, en Norvège, en Italie, aux Pays-Bas, en Belgique et jusqu'en Argentine. Le retentissement et l'impact sur le public furent donc considérables. Et ce succès est en partie dû à la participation plus ou moins volontaire d'une partie de la communauté scientifique aux exhibitions...

Hilke Thode-Arora remarque ainsi que : « Hagenbeck qui avait rejoint la Société berlinoise d'anthropologie, d'ethnologie et de préhistoire, veillait à ce qu'une représentation de chaque attraction soit réservée aux membres de cette docte assemblée qui, à l'issue du spectacle, pouvait à loisir effectuer des mesures anthropométriques et recueillir des témoignages ethnographiques. »⁸⁷. Les voyages étant à l'époque des entreprises assez considérables, les figurants engagés par le zoo de Hambourg représentaient, pour les savants de l'époque, une manne anthropologique. Les anthropologues faisaient souvent office de consultants et contribuaient à renforcer l'image éducative de l'exposition. Les expositions

⁸⁷ Hilke THODE-ARORA, *Hagenbeck et les tournées...*, op. cit. , p 87.

répondaient donc bien à leur triple objectif de distraire, informer et éduquer. L'énorme popularité qu'elles auront va contribuer à populariser les idées scientifiques de la hiérarchie des races. Elle va également contribuer au passage d'un « racisme scientifique » à « un racisme populaire et colonial ».

Ces deux hommes ont eu une influence majeure sur le phénomène des zoos humains : ils lui ont chacun donné une portée et une dimension jamais atteintes avant. En effet, les « freak-shows » existaient avant que Barnum ne leur donne leurs « lettres de noblesse », de même les spectacles ethnographiques avaient été mis en place avant que Hagenbeck ne leur donne une plus grande ampleur. Néanmoins, les deux hommes, en amplifiant le phénomène, vont contribuer à la diffusion de l'idéologie de la hiérarchisation des races.

Elle constitue la conséquence la plus dramatique et la plus importante qui découle de ce phénomène des zoos humains. L'idée de la hiérarchisation des races avait été surtout débattue au niveau scientifique, au niveau d'une science bien particulière : l'anthropologie physique. A travers le phénomène des zoos humains, s'opère le passage d'un racisme « scientifique » à un racisme populaire. Le zoo humain s'inscrit ainsi dans un domaine qui nous est désormais familier : la culture de masse. Les spectateurs vont aux exhibitions de Barnum et Hagenbeck pour se divertir. La caution apportée par l'aval des scientifiques et leur participation leur permettent de penser que dans le même temps ils se cultivent. En face d'eux, dans le zoo, des hommes différents. Le message raciste est implicite : si ces hommes étaient leurs égaux, ils ne seraient pas exposés comme des animaux aux regards de tous. Les zoos humains ont donc contribué à la mise en place d'un racisme de masse, qui est d'autant plus redoutable et « efficace », car il est implicite, masqué sous la forme d'un spectacle pseudo-éducatif.

L'exposition d'hommes et de femmes différents n'est en effet pas innocente, elle peut être aussi liée à la quête d'identité effectuée par les sociétés du continent européen pendant tout le XIXe siècle (cette quête s'est surtout accentuée à partir du milieu du XIXe). Dans leur préface du livre *Zoos humains : de la Vénus hottentote aux reality shows* Nicolas Bancel et ses co-auteurs notent : « L'eurocentrisme se construit sur de multiples angoisses, produites par l'association des fulgurantes avancées de la science et de brusques mutations sociétales. Cette nouvelle configuration bouleverse tous les repères : spatiaux - la rupture ville-campagne, le maillage des transports -, temporels - vitesse de circulation totalement inédite, conquête des espaces coloniaux,

accélération des rythmes de travail urbain -, sociaux – émergence du prolétariat industriel, déliquescences des solidarités communautaires et parfois familiales – et culturels – rupture avec les traditions campagnardes au profit de la création d’une transcendance politique au cœur de la création des états-nations. »⁸⁸

Il faut également souligner que toutes ces transformations qui s’effectuent sur seulement deux générations sont d’une brutalité sans précédent. Dans ce contexte, l’exhibition de l’Autre inscrit celui-ci dans un ordre (celui de la raison), l’objective dans une hiérarchie (le criminel, le marginal, le fou, puis le représentant des « races inférieures »). L’exhibition de l’Autre participe donc à un processus de réassurance, pour se prouver que l’on s’inscrit dans la normalité. Cela prouve et fixe une connaissance. Si, de tout temps, la différence a été un objet de curiosité car elle est à la fois l’objet d’attraction comme de répulsion, le XIXe siècle fut l’époque de la rationalisation de la différence...et surtout de sa « commercialisation ». Depuis le XVIIIe siècle, les fous, puis les handicapés sont soumis à une politique systématique d’enfermement. Cette mise à l’écart va provoquer un bouleversement des sociétés rurales comme urbaines.

Nicolas Bancel et ses co-auteurs notent de ce fait que : « La disparition progressive de l’altérité, de l’ « anormal » au sein des formations sociales rend plus impérieuse la nécessité de le montrer. En effet, l’altérité n’est pas qu’un statut, c’est aussi la part étrange, inassimilable, qui rend possible la construction des identités sociales, culturelles et corporelles. »⁸⁹.

Le phénomène des zoos humains s’inscrirait donc dans une quête d’identité de l’époque moderne. La brutalité des changements sociaux se reflète dans la brutalité de l’exhibition des êtres humains. On retrouve l’exhibition d’êtres humains au XIXe siècle et au début du XXe dans toutes les sociétés industrialisées, mais elle va prendre une signification beaucoup plus précise dans les pays possédant ou en train d’édifier un empire colonial. Cette exhibition va être en effet mise au service de la diffusion de la propagande colonialiste.

⁸⁸ Pascal BLANCHARD et Nicolas BANCEL, *Zoos humains, de la Vénus...* op. cit. p 9.

⁸⁹ Pascal BLANCHARD et Nicolas BANCEL, *Zoos humains, de la Vénus...* op. cit. p 9.

En effet, en ce qui concerne la France, les expositions ethnographiques vont s'inscrire dans l'histoire de l'expansion coloniale. Elle vont prendre part à l'élaboration d'un racisme populaire, où comme le remarquent Pascal Blanchard et ses collaborateurs : « sans doute eugénisme, darwinisme social et hiérarchie raciale se répondent-ils dialectiquement. »⁹⁰. Dans le but d'édifier un empire colonial, la République Française va se servir des zoos humains pour véhiculer son idéologie impérialiste. Les zoos humains, tels que Hagenbeck pouvait les concevoir, vont donc devenir des véhicules de la propagande colonialiste.

Afin d'illustrer notre propos nous allons prendre un exemple particulier : l'Exposition coloniale internationale de Paris en 1931. Celle-ci constitue en quelques sortes « l'apothéose » de ses « zoos humains à visée colonisatrice ».

4-Ticket d'entrée à l'Exposition coloniale internationale : représentation stylisée du « guide blanc », figure du colonialiste tel que le concevait le ministère des Colonies en 1931... (graphisme de Bellenger).



L'Exposition coloniale internationale fut inaugurée le 6 mai 1931 et elle constitua pour l'époque une entreprise considérable. Située sur cent dix hectares autour du lac Daumesnil, au bois de Vincennes, elle présentait des pavillons de toutes les colonies et territoires d'outre-mer de la France, de la Hollande, de la Belgique, du Danemark, du Portugal, d'Italie et (curieusement) des Etats-Unis. Il y avait également un aquarium et un zoo consacrés à la faune africaine, construits par

⁹⁰ Pascal BLANCHARD *et al.*, *Les zoos humains : le passage d'un « racisme scientifique » vers un « racisme populaire et colonial » en Occident*, dans *Zoos humains, de la Vénus...*, op.cit. p 67.

l'entreprise de ...Carl Hagenbeck, dans le style naturaliste du zoo de Hambourg. Herman Lebovics remarque que les deux étaient considérés pour les organisateurs de l'exposition comme essentiels : « pour gâter les enfants, sans aucun doute. Pour donner aux Français une idée de la faune d'outre-mer, bien sûr. Mais surtout, il s'agissait de convaincre que le zoo humain qu'était l'Exposition coloniale n'en était pas un. ». Il ajoute : « en effet, si on réalise un jardin zoologique et de grands aquariums, (...) cela va sans dire que les peuples et les pavillons à voir dans l'Exposition sont très différents du zoo humain. Alors, quand le visiteur croisait des habitants des colonies en costume traditionnel, (...) ou récompensait ses enfants, lassés par la culture, en leur offrant des manèges et autres amusements, il ne soupçonnait pas que tout cela n'était que la continuation du zoo par d'autres moyens. »⁹¹.

Le but principal de l'Exposition de 1931 était en effet de convaincre la population du bien-fondé de la possession d'un empire colonial. Elle représente une énorme vitrine pour diffuser auprès du plus grand nombre l'idéologie coloniale.

L'Exposition va durer six mois et attirera 8 millions de visiteurs. Chaque jour, des manifestations différentes étaient organisées : reconstitution de cours africaines, processions rituelles de l'Annam, troupes de danseurs et musiciens de tous pays sur fond de fêtes lumineuses et de jeux d'eau. En nocturnes, des « sons et lumière », tel *Nuits coloniales*, étaient des spectacles féeriques.

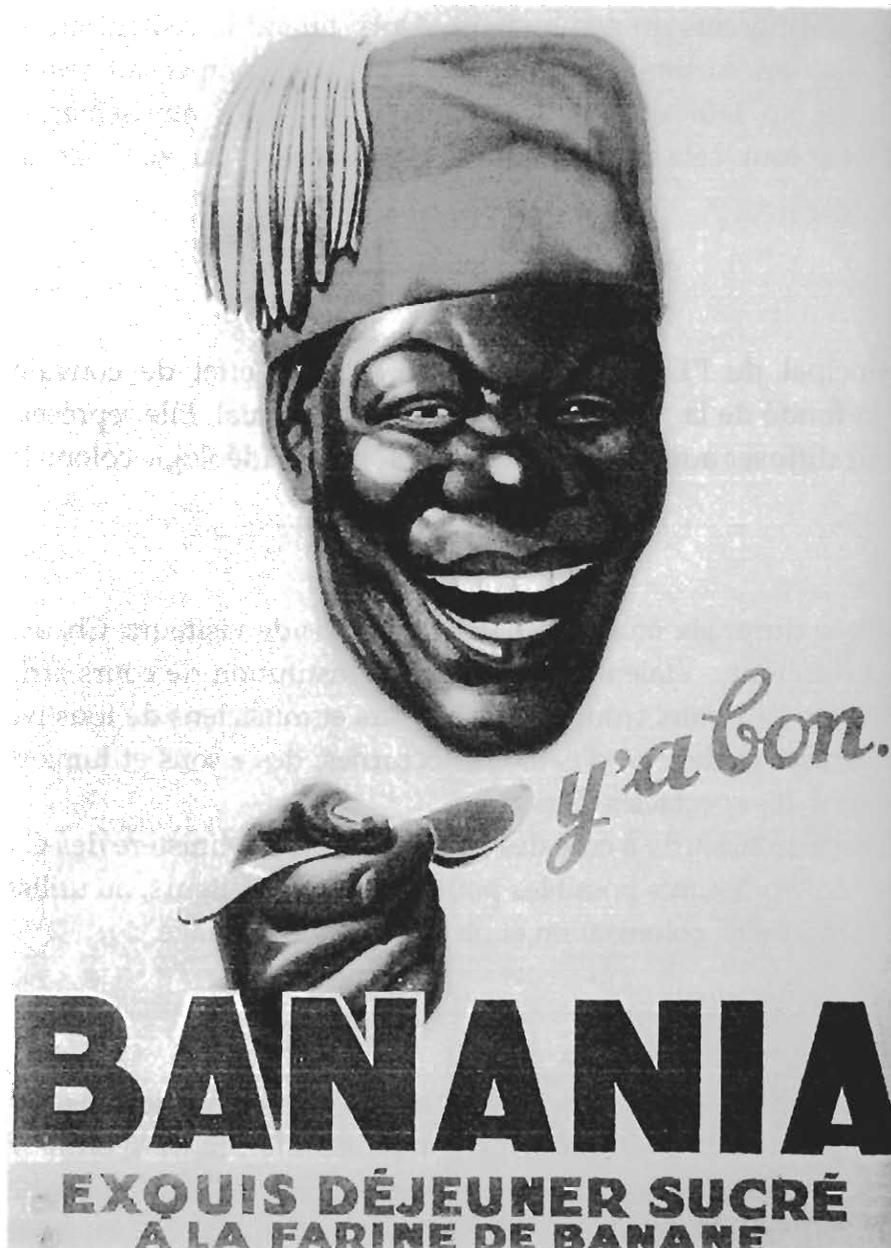
Rien n'est laissé au hasard : à côté des spectacles que le Ministère des Colonies souhaitait les plus resplendissants possibles pour éblouir les visiteurs, on utilisait des figures « symboliques » de la colonisation et on exploitait leur image.

La propagande met ainsi en valeur en 1931 les héros coloniaux tels que les tirailleurs africains. Lors de la première guerre mondiale, la France recruta 608 000 hommes dans l'Empire (Algériens, Tunisiens et Marocains constituant près de 50 % de cet effectif) : 421 000 furent envoyés en Europe et en Afrique, 81 000 furent tués ou disparurent. Parmi ces effectifs coloniaux, la figure du tirailleur sénégalais se distingua⁹². Les troupes africaines sont réservées à l'assaut et subissent de lourdes

⁹¹ Herman LEBOVICS, *Les zoos de l'Exposition coloniale internationale de Paris en 1931*, dans *Zoos humains, de la Vénus...*, op.cit. p 370.

⁹² La figure du tirailleur sénégalais et les conséquences de son image sont analysées par Pascal BLANCHARD et Nicolas BANCEL dans leur ouvrage *De l'indigène à l'immigré*, Paris, Gallimard, 1998, en particulier au chapitre 2, p 26 à 60. Ils montrent bien que cette image perdurera pendant de nombreuses années et continue d' « influencer », de manière cependant atténuée, la vision des immigrés africains...

perdes. Leur comportement au combat et leur loyalisme sont salués par une importante propagande publique. L'image dominante du « tirailleur » dont la « sauvagerie », dans un élan patriotique se serait retournée contre plus « sauvage » que lui, le « Boche », évolue à partir de 1915, avec le célèbre « y'a bon Banania ».



5-Publicité Banania (affiche d'après de Andreis, vers 1925) : utilisation de l'image du tirailleur sénégalais, symbole du « colonialisme à la française ». Cette publicité témoigne du pouvoir que peuvent acquérir certaines images (même publicitaires) sur l'imaginaire du public. Les zoos humains étaient basés sur la mise en scène des colonisés (donc sur la production d'images) : leur pouvoir de diffusion de messages racistes était très important...

Cette publicité devient, pour de nombreuses années, l'image symbole de l'acte colonial de la France. Le tirailleur est désormais présenté comme un personnage naïf, gentil, un peu simplet et gauche mais généreux, un « grand enfant ». Ainsi on cherche à mettre en évidence la capacité assimilatrice de la République, qui, par son action, devrait conduire les peuples « sauvages » vers la lumière et la civilisation.

La propagande de l'Exposition va également prioritairement cibler la jeunesse. C'est ainsi que tous les quinze jours, des « galas à l'enfance » étaient organisés et on invitait le jeune public à des spectacles thématiques à plusieurs déclinaisons dont l'héroïne était une figure bien connue des enfants à l'époque : Bécassine⁹³. Le premier était *Bécassine aux colonies* puis ensuite *Bécassine chez les Noirs* et enfin *Bécassine coloniale* ; ces spectacles étaient accompagnés de danses et de musiques coloniales comme autant d'invitations à revenir... Cette propagande visant les jeunes est en effet très importante. Elle relaie le discours scolaire distillé à partir de la III^{ème} République, discours qui, à travers les livres de lecture, d'histoire et de géographie, affirme la supériorité du Blanc et instille dans les esprits l'infériorité du Colonial.

Le fait que la France soit à la fois une République et une nation colonisatrice peut apparaître comme contradictoire. Gilles Maceron parle d'un « paradoxe républicain »⁹⁴. Il énonce, en effet que : « du fait de son projet colonial, la France républicaine, « patrie des droits de l'homme », a forgé un discours officiel selon lesquels les notions d'égalité et de droits des individus admettaient une exception « allant de soi » : celle des peuples mineurs et barbares qui ne pouvaient (certains ajoutaient : « pour l'instant »...) prétendre en bénéficier. Elle a construit un discours par lequel elle a fait revêtir l'apparence du bon sens à l'idée que ces autres devaient être exclus des principes dont elle se réclamait. »⁹⁵. L'argumentation politique de la conquête coloniale semblant en effet difficile en France, les partisans de la colonisation prennent rapidement conscience qu'il faut modifier l'opinion en entreprenant la construction d'un nouvel imaginaire. Les exhibitions ont contribué en France à tenir un discours que les mots ne pouvaient pas formuler : l'Image va prendre le pas sur le discours. Le message doit être directement lisible. Françoise Vergès l'énonce de cette façon : « c'est ainsi que ces hommes et ces femmes vivent ; voyez, observez, apprenez. (...) Cette différence qui *vous* est exposée doit *vous* faire

⁹³ Exemple cité par Sandrine LEMAIRE dans son article *Le « sauvage » domestiqué par la propagande coloniale* inclus dans *Les zoos humains...* op. cit. p 281.

⁹⁴ Guy MACERON, *Les sauvages et les droits de l'homme, un paradoxe républicain*, dans *Les zoos humains...* op. cit. p 399.

⁹⁵ Guy MACERON, *Les sauvages et les droits de l'homme, un paradoxe républicains*, dans *Les zoos humains...* op. cit. p 400.

comprendre, *vous* spectateur : en premier la grandeur de la France et de son empire ; deuxièmement la mission civilisatrice qui lui (et donc *vous*) incombe ; troisièmement, ces « races » font « quand même » partie de la grande famille humaine et nous avons le devoir de les faire progresser »⁹⁶. Le but des « zoos humains à visée coloniale » est donc essentiellement idéologique et s'éloigne des finalités commerciales qui motivaient Hagenbeck et Barnum. C'est ainsi que les organisateurs de l'Exposition de 1931 n'autorisèrent pas l'exhibition de « négresses à plateau » et de « Canaques cannibales », ces spectacles ne représentant pas de « valeur éducative ». Le but recherché par le Ministère des Colonies de l'époque, n'était en effet pas d'exhiber des « monstres », mais des populations colonisées, domestiquées, que l'on voulait dociles, reconnaissantes envers leur bienfaitrice : la République Française.

On exhibera pourtant les « Canaques cannibales », mais pas dans le cadre de l'exposition internationale⁹⁷. Cet exemple est intéressant. En effet, il constitue une dérive qui révèle la vraie nature de l'exhibition des coloniaux. Au delà des habillages à vocation pseudo-ethnographique, le zoo humain apparaît pour ce qu'il est : un « spectacle » mettant en scène un message raciste, qui contribue à le propager et à le populariser.

La centaine de Canaques qui fut exhibée au Jardin d'Acclimatation de mars à septembre 1931 avait été recrutée par une association privée : la fédération française des anciens coloniaux. Ils avaient été amenés en France pour, pensaient-ils, participer à l'Exposition coloniale et présenter leur culture, notamment leurs danses. En réalité, ils furent logés dans des conditions plus que précaires au Jardin zoologique d'Acclimatation et exhibés par leurs peu scrupuleux imprésarios comme « sauvages polygames et cannibales, jamais montrés à Paris ». Ils étaient présentés à côté d'une magnifique collection de sauriens, appartenant en partie à Carl Hagenbeck. Pour les apercevoir il fallait déboursier cinq francs (en plus des trois francs pour pouvoir entrer au Jardin), ce qui donnait droit également à une brochure « informative » intitulée : « Le cannibalisme ». Ils eurent beaucoup de succès, à tel point que les organisateurs du spectacle, au mépris de leurs engagements, envoyèrent une partie d'entre eux en tournée en Allemagne. En effet, un événement gênant s'était produit : une partie des sauriens de la cage d'à côté étaient décédés brutalement... Carl Hagenbeck reçut donc en « compensation » des crocodiles perdus une soixantaine de Canaques, expédiés arbitrairement en train en mai 1931. A Hambourg, Hagenbeck fut peu satisfait des soi-disant « Canaques cannibales ». En

⁹⁶ Françoise VERGES, *Des îles à rêver*, dans *Les zoos humains...* op. cit. p 408.

⁹⁷ Ce thème est développé par Alice BULLARD, *Les canaques au miroir de l'occident*, dans *Zoos humains...*, op. cit.

effet, les « sauvages cannibales » n'avaient pas l'air sauvage du tout... Ils s'étaient présentés en costume européen, il avait fallu reconstituer à la hâte des vêtements typiques ainsi qu'un « village mélanésien » ; de plus les « cannibales » avaient été christianisés et ce qu'on voulait faire passer pour des chants guerriers n'étaient en fait que des cantiques... En septembre, les Mélanésiens présentés en Allemagne purent enfin rentrer à Paris. Le ministère des Colonies, plus qu'embarrassé par cette exhibition rapatria la totalité du contingent à la première occasion (le 11 novembre 1931) à destination de la Nouvelle- Calédonie.

En effet, leur exhibition en France avait été assez sévèrement critiquée. Si les présentations des autres peuples colonisés n'avaient rencontré qu'une très faible opposition, il n'en fut pas de même des canaques. Des hommes d'églises et des anciens coloniaux scandalisés par ce spectacle dégradant et mensonger avaient fait entendre leurs voix. Et ce son de cloche discordant gênait les organisateurs de l'Exposition qui par ailleurs avaient pris grand soin de ne pas (ou peu) provoquer les éventuels détracteurs... Il y eut bien un texte diffusé par le mouvement surréaliste *Ne visitez pas l'exposition coloniale*, un tract distribué par le parti communiste : « Contre l'exposition colonialiste de Vincennes !⁹⁸ Pour l'indépendance des colonies ! ». La CGTU et quelques surréalistes organisèrent une contre-exposition « La vérité sur les colonies » qui totalisa 5 000 entrées (contre 8 millions dans le même temps pour l'Exposition internationale). Ces manifestations furent une goutte d'eau dans un océan de propagande colonialiste minutieusement et longuement organisée par tout un ministère... et tout un Etat. Les canaques n'avaient pas été prévus, leur présence était perçue comme le grain de sable qui grippait la belle machine coloniale : leur départ fut donc organisé le plus vite possible et sans publicité...

Le phénomène des zoos humains fait se croiser l'homme et l'animal. En effet, ils seront désormais exhibés ensemble, le zoo servant toujours de support à un message politique. En ce qui concerne la France, ces exhibitions servent de véhicule à un message colonial. Et leur efficacité est redoutable. En effet, la colonisation ne semble pas justifiable dans la patrie des droits de l'homme. Pourtant, peu de gens ont douté du bien fondé de la colonisation tant le message était simple et explicite. La croyance de la « mission civilisatrice » n'était pourtant fondé que sur une « mise en scène » de la colonisation. Cette « mise en scène » a pu perdurer car pratiquement aucune information ne circulait sur la réalité de la vie aux colonies. Les témoignages

⁹⁸ Cité par Sandrine LEMAIRE *et al.* dans un article publié dans *Le Monde Diplomatique*, 1931 ! *Tous à l'Expo... Un événement oublié de la République Coloniale*, janvier 2001.

étant peu nombreux, le message qui était proposé était ainsi facilement accepté. Dans le cas des Canaques, leur exhibition ne procédait pas d'une volonté de justification colonisatrice, mais elle offrait le moyen de se confronter à un mythe celui du « sauvage cannibale ». Comme nous l'avons dit à propos des hybrides et des lycanthropes, les cannibales n'ont pas besoin d'exister vraiment pour que l'on parle d'eux.

Le zoo humain est donc bien une conséquence du fait que l'homme est considéré désormais comme un corps biologique, au même titre que les animaux. On a cherché, au travers de son exhibition, à justifier d'une supériorité sociale qui procède d'une (soi-disant) supériorité raciale. On a créé ainsi un lieu particulier où cette supériorité raciale peut être mise en scène artificiellement aux yeux de tous et le message, habilement enrobé dans le merveilleux et l'exotisme, passe très simplement et facilement... Les zoos humains sont donc des lieux où, sous un décor de divertissement et d'« éducation », le racisme s'exprime dans toute sa violence et sa négation de l'humanité. Hannah Arendt résume ainsi les conséquences du racisme : « Le racisme peut conduire le monde occidental à sa perte et, par la suite, la civilisation humaine tout entière. Quand les Russes seront devenus des Slaves, quand les Français auront assumés le rôle de chefs d'une *force noire*, quand les Anglais se seront changés en « hommes blancs », comme déjà, par un désastreux sortilège, tous les Allemands sont devenus des Aryens, alors ce changement signifiera lui-même la fin de l'homme occidental. Peu importe ce que des scientifiques chevronnés peuvent avancer : la race est, politiquement parlant, non pas le début de l'humanité mais sa fin, non pas l'origine des peuples mais leur déchéance, non pas la naissance naturelle de l'homme mais sa mort contre nature »⁹⁹.

⁹⁹ Hannah Arendt, *Les origines du totalitarisme. L'Impérialisme*. P. 66-67

Au terme de ce travail, la frontière entre l'homme et l'animal reste insaisissable. Paradoxalement, on n'a jamais fait autant de recherches et de découvertes sur l'un comme l'autre et pourtant, on ne semble éclaircir aucune des deux conditions. L'exercice de la profession de vétérinaire suppose d'interagir à la fois avec l'homme et l'animal, sans qu'il existe pour autant de définition précise de ce qu'est un animal et de ce qu'est un homme...

En envisageant dans la première partie différentes conceptions scientifiques et philosophiques de l'animalité et de l'humanité, nous n'avons pas réussi à mettre en valeur les caractéristiques de l'un et de l'autre. La science comme la philosophie ont essayé de définir l'homme à partir de caractères qui, de prime abord, semblaient n'appartenir qu'à l'humanité. Nous les avons envisagés successivement : la bipédie, la fabrication d'outils (qui correspond au savoir technique), le langage, la vie sociale et politique. Aucun d'eux pris séparément ne définit l'homme ; et pris dans leur ensemble, ils sont également insuffisants à révéler sa nature. On aurait pu penser qu'à travers le phénomène de l'hominisation, il serait plus facile d'appréhender à la fois l'animalité et l'humanité. En effet, l'hominisation peut apparaître comme un processus idéal pour comprendre comment l'homme s'est « arraché » à l'animalité et pour mieux envisager celle-ci. Mais pour l'instant les données de la paléontologie sont insuffisantes et nous n'aurons peut-être jamais les réponses... En particulier en ce qui concerne les capacités cognitives de nos ancêtres hominidés dont on ne retrouve que des squelettes et pour lesquelles on ne peut procéder que par suppositions. On aurait pu également penser que le débat philosophique sur la différence homme/animal, vieux de vingt-trois siècles, aurait apporté une réponse – mais aucune n'est satisfaisante, car la relation entre l'homme et l'animal est ancienne, mais varie en même temps au gré des changements sociaux.

Et c'est ainsi que la frontière homme/animal va devenir une construction sociale dans laquelle l'homme devient le « civilisé », auquel s'oppose l'animal qui doit être « domestiqué ». Cette domestication reste valable pour l'animal perçu comme « indépendant » ou « sauvage » que l'on côtoie en ville, y compris pour les animaux de zoo dont la prétendue « sauvagerie » est en fait mise en scène – ce qui confère rapidement au zoo une valeur politique.

Mais la période moderne favorise également un brouillage de la frontière, qui va faire quelquefois basculer l'animal du côté de l'humanité et l'homme du côté de l'animalité. Une des composantes de la domestication, la familiarisation, va ainsi impliquer des liens affectifs étroits et la formation de communautés hybrides entre les hommes et les animaux. La notion de race est une autre figure de ce brouillage de

la frontière. La race est en effet une construction sociale, elle va impliquer la mise en place d'un « portrait idéal » de l'être parfait, qui pourra être un homme comme un animal. Ceux qui ne correspondront pas à cet « idéal » pourront être jugés comme inférieurs et une hiérarchie raciale se mettra très facilement en place. Les « inférieurs » pourront être ainsi rejetés du côté de l'animalité et ainsi appréhendés comme un troupeau. Les « bêtes humaines » seront parqués dans des lieux spécifiques : dans les zoos humains pour véhiculer un message raciste et/ou colonial.

Ces lieux n'existent plus aujourd'hui, mais les sociétés contemporaines n'ont pas rompu avec la logique d'animalisation de l'être humain. Elle persiste dans les situations d'urgence où l'être humain est envisagé, non comme un citoyen, mais uniquement comme un corps « animal », et en l'occurrence un corps souffrant. Le développement contemporain de « l'humanitaire » autour du problème international des réfugiés en est un exemple. Les programmes humanitaires ne visent en effet qu'à gérer une situation provisoire où il s'agit d'assurer la survie des individus. Mais le règlement sans cesse évoqué de ce type de question passe cependant par la réintégration des réfugiés dans un Etat dont ils seront les citoyens. Pour finir, nous retrouvons donc la pensée d'Aristote : la nature de l'homme ne peut véritablement se développer qu'à condition d'être réinsérée dans la Cité politique.

AGREMENT ADMINISTRATIF

Je soussigné, P. DESNOYERS, Directeur de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, certifie que
Mlle FISCHER Valérie, Luce
a été admis(e) sur concours en : 1996
a obtenu son certificat de fin de scolarité le : 9 juillet 2003
n'a plus aucun stage, ni enseignement optionnel à valider.

AGREMENT SCIENTIFIQUE

Je soussigné, G. BODIN, Professeur de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse,
autorise la soutenance de la thèse de :

Mlle FISCHER Valérie, Luce

intitulée :

« *Le déplacement de la frontière homme-animal à l'époque moderne (19^{ème}-20^{ème} siècle) ou « Qui veut faire l'homme fait la bête »*

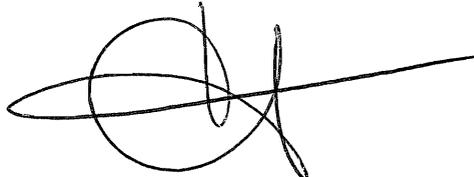
**Le Professeur
de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse
Professeur Guy BODIN**



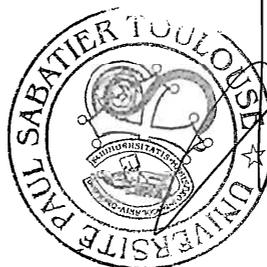
**Vu :
Le Directeur
de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse
Docteur Pierre DESNOYERS**



**Vu :
Le Président de la thèse :
Professeur Henri DABERNAT**



**Vu le :
Le Président 15 OCT. 2004
de l'Université Paul Sabatier
Professeur Jean-François SAUTEREAU**



Bibliographie

1- ARENDT, H.

Les origines du totalitarisme. L'Impérialisme.

Paris, ed. Seuil, coll. Points, 1982, 350 p.

2- BARATAY, E.

Et l'homme créa l'animal – Histoire d'une condition.

Paris, ed. Odile Jacob, 2003, 380 p.

3- BLANCHARD, P., BANCEL, N.

De l'indigène à l'immigré.

Paris, ed. Gallimard, coll. Découvertes Gallimard, 1998, 130 p.

4- BLANCHARD, P., BANCEL, N., LEMAIRE, S.

Les zoos humains : le passage d'un « racisme scientifique » vers un « racisme populaire et colonial » en Occident.

In : BLANCHARD, P., BANCEL, N., BOETSCH, G. *et al.*

Zoos humains, de la Vénus hottentote aux reality shows

Paris, ed. La Découverte, 2002, 63-71.

5- BECHTEL, G.

Délires racistes et savants fous.

Paris, ed. Plon, 2002, 246 p.

6- BERGE, C., GASC, J.P.

Quand la bipédie devient humaine.

In : PICQ, P., COPPENS, Y.

Aux Origines de l'humanité., Vol. 2, Le propre de l'homme.

Paris, ed. Fayard, 2001, 80-125.

7- BOECH, C.

L'homme, le singe et l'outil : question de culture.

In : PICQ, P., COPPENS, Y.

Aux Origines de l'humanité., Vol. 2, Le propre de l'homme.

Paris, ed. Fayard, 2001, 170-199.

8- BRISEBARRE, A.M.

Regards croisés sur la « fête du mouton » en France.

In : Des bêtes et des hommes. Congrès national des sociétés historiques et scientifiques. Section anthropologie et ethnologie françaises, 25-29 octobre 1993, Pau. Ed. du CTHS, 1995, 279-289.

9- BULLARD, A., DAUPHINE, J.

Les canaques au miroir de l'occident.

In : BLANCHARD, P., BANCEL, N., BOETSCH, G. *et al.*
Zoos humains, de la Vénus hottentote aux reality shows
Paris, ed. La Découverte, 2002, 118-126.

10- BURGAT, F.

Animal, mon prochain.

Paris, ed. Odile Jacob, 1997, 250 p.

11- BURGAT, F.

La protection de l'animal.

Paris, ed. PUF, coll. Que sais-je ?, 1997, 126 p.

12- CAROL, A.

Histoire de l'eugénisme en France : les médecins et la procréation (19^{ème}- 20^{ème} siècles).

Paris, ed. du Seuil, 1995, 381 p.

13- CHAMPION, M.H.

La lycanthropie.

In : CYRULNIK, B.

Si les lions pouvaient parler.

Paris, ed. Gallimard, 1998, 1394-1405.

14- CHAPOUTIER, G.

Les droits de l'animal.

Paris, ed. PUF, coll. Que sais-je ?, 1992, 123 p.

15- COHEN, M., BLANC, N.

L'animal : une figure de la géographie contemporaine.

In : N° spécial « La place de l'animal », *Espaces et sociétés*, 2002, n° 110-111, 25- 40.

16- Compte rendu des séances de l'Assemblée nationale législative :

- Séance du 13 juin 1850 : T. 8, mai-juin 1850, 535-537.

- Séance du 2 juillet 1850. : T.9, juillet 1850, 90-94.

17- CRUZEBY, E., BRAGA, J.

Homo sapiens prend de l'âge.

La Recherche, octobre 2003, n° 368, 30-35.

18- DEPUTTE, B.L., VAUCLAIR, J.

Le long apprentissage de la vie sociale. Ontogenèse comportementale chez l'homme et les singes.

In : PICQ, P., COPPENS, Y.

Aux Origines de l'humanité., Vol. 2, Le propre de l'homme.

Paris, ed. Fayard, 2001, 242-287.

19- DEPUTTE, B.L., VAUCLAIR, J.

Se représenter et dire le monde. Développement de l'intelligence et du langage chez les primates.

In : PICQ, P., COPPENS, Y.

Aux Origines de l'humanité., Vol. 2, Le propre de l'homme.

Paris, ed. Fayard, 2001, 288- 330.

20 - FAURE, O.

Gestion des hommes, gestion des animaux en France au XIXe siècle.

In : BACOT, P., BARATAY, E., BARBET, D. *et al.*

L'animal en politique.

Paris, ed. l'Harmattan, 2003, 65-82.

21- FERRY, L., GERME, C.

Des animaux et des hommes.

Paris, ed. Le Livre de Poche, 1994, 544 p.

22- FONTENAY, E. de

Le silence des bêtes : la philosophie à l'épreuve de l'animalité.

Paris, ed. Fayard, 1998, 650 p.

23- GALAND-TOMSON, R.

Du prodige à l'erreur : les monstres de l'Antiquité à nos jours.

In : BLANCHARD, P., BANCEL, N., BOETSCH, G. *et al.*

Zoos humains, de la Vénus hottentote aux reality shows.

Paris, ed. La Découverte, 2002, 38-48.

24- GALLO, A., GAULEJAC, F. de

Qu'est-ce que la « condition animale » ?

In : CYRULNIK, B.

Si les lions pouvaient parler.

Paris, ed. Gallimard, 1998, 312-334.

25- HANCOCK, C., STASZAK, J.F.

L'animal au zoo, enjeu de géographie politique. Le zoo de Mexico, de Moctezuma à l'écologie.

In : N° spécial « La place de l'animal », *Espaces et sociétés*, 2002, n° 110-111, 87-110.

26- LEBOVICS, H.

Les zoos de l'Exposition coloniale internationale de Paris en 1931.

In : BLANCHARD, P., BANCEL, N., BOETSCH, G. *et al.*

Zoos humains, de la Vénus hottentote aux reality shows.

Paris, ed. La Découverte, 2002, 367-371.

27- LE BRAS-CHOPARD, A.

Le zoo des philosophes. De la bestialisation à l'exclusion.

Paris, ed. Plon, Coll. Pocket, 2000, 390 p.

28- LESTEL, D.

Sommes-nous assez intelligents pour comprendre l'intelligence des singes ?

In : PICQ, P., COPPENS, Y.

Aux Origines de l'humanité., Vol. 2, Le propre de l'homme.

Paris, ed. Fayard, 2001, 332-363.

29- LEMAIRE, S., BLANCHARD, P., BANCEL, N.

1931 ! Tous à l'Expo... Un événement oublié de la République Coloniale.

Le Monde Diplomatique, janvier 2001, 10.

30- LEMAIRE, S.

Le « sauvage » domestiqué par la propagande coloniale.

In : BLANCHARD, P., BANCEL, N., BOETSCH, G. *et al.*

Zoos humains, de la Vénus hottentote aux reality shows.

Paris, ed. La Découverte, 2002, 275-283.

31- Loi n° 2261 du 2 Juillet 1850 - dite loi Grammont - relative aux mauvais traitements exercés envers les Animaux domestiques.

Bulletin des Lois de la République française.

N° 283, 2^{ème} semestre 1850, Série X, T. 6, p. 1.

32- MANCERON, G.

Les sauvages et les droits de l'homme : un paradoxe républicain.

In : BLANCHARD, P., BANCEL, N., BOETSCH, G. *et al.*

Zoos humains, de la Vénus hottentote aux reality shows.

Paris, ed. La Découverte, 2002, 399-405.

33- MICHON, A-L.

La place des animaux dans la culture judéo-chrétienne ou Comment parler de l'animal revient à parler de l'homme.

Th : Med. Vet. : Toulouse 2002 – TOU 3, 4022. 163 p.

34- MOSCOVICI, S.

Domestiquer la vie, ensauvager la vie.

In : CYRULNIK, B.

Si les lions pouvaient parler.

Paris, ed. Gallimard, 1998, 98-106.

35- PICQ, P., SERRES, M., VINCENT, J.D.

Qu'est-ce que l'humain ?

Paris, ed. Le Pommier, 2003, 123 p.

36- PLUTARQUE

L'intelligence des animaux.

Paris, ed. Arléa, 1998, 127 p.

37- POLIAKOV, L.

Le fantasma des êtres hybrides et la hiérarchie des races aux XVIIIe et XIXe siècles.

In : CYRULNIK, B.

Si les lions pouvaient parler.

Paris, ed. Gallimard, 1998, 1162-1176.

38- REISS, B.

P.T. Barnum, Joice Heth et les débuts des spectacles « raciaux ».

In : BLANCHARD, P., BANCEL, N., BOETSCH, G. *et al.*

Zoos humains, de la Vénus hottentote aux reality shows.

Paris, ed. La Découverte, 2002, 23-30.

39- SINGH, J.A.L., ZINGG, R.H.

Le journal des enfants-loups de Midnapore.

In : CYRULNIK, B.

Si les lions pouvaient parler.

Paris, ed. Gallimard, 1998, 56-74.

40- STASZAK, J.F.

Présentation.

In : N° spécial « La place de l'animal », *Espaces et sociétés*, 2002, n°110-111, 19-23.

41- THODE-ARORA, H.

Hagenbeck et les tournées européennes : l'élaboration du zoo humain.

In : BLANCHARD, P., BANCEL, N., BOETSCH, G. *et al.*

Zoos humains de la vénus hottentote aux reality shows.

Paris, ed. La Découvertes, 2002, 81-89.

42- VERGES, F.

Des îles à rêver ?

In : BLANCHARD, P., BANCEL, N., BOETSCH, G. *et al.*

Zoos humains, de la Vénus hottentote aux reality shows.

Paris, ed. La Découverte, 2002, 406-409.

Table des illustrations

- 1- Tableau de Erich Lessing, Musée de Louvre, Paris.
- 2- Savage-Rumbaugh avec Kanzi, utilisant un lexigramme, 1989, USA.
- 3- Etude de têtes d'homme et de loups, Traité de physiognomonie de Ch.Lebrun et Morel d'Arleux, 1806.
- 4- Ticket d'entrée à l'Exposition coloniale internationale de 1931
- 5- Publicité Banania, vers 1925.

Toulouse, 2004

NOM: FISCHER

PRENOM: Valérie

TITRE: Le déplacement de la frontière homme-animal à l'époque moderne (19^{ème}-20^{ème} siècle) ou « *Qui veut faire l'homme fait la bête* »

RESUME :

Quels liens nous unissent aux bêtes et quelles différences nous en séparent ? L'objectif de ce travail est de réfléchir sur l'émergence de la pensée moderne qui a amené un déplacement de la frontière homme-animal. Au cours du XIXe et du XXe siècle, de nombreuses découvertes scientifiques ont remis en cause les conditions humaines et animales. Confronté à sa propre évolution, l'homme découvre sa propre animalité. Dans le même temps, les grands singes ont montré des capacités cognitives que l'on croyait uniquement réservées aux humains. En effet, la conception philosophique de l'animal au XIXe l'avait confiné dans un statut uniquement utilitaire. Pourtant le processus de domestication va également contribuer au brouillage de la frontière car il va être appliqué à l'homme. Homme et animal, se référant tous deux au biologique vont alors se croiser : l'homme va perdre ses droits au moment où l'animal va accéder aux siens.

MOTS-CLEFS : relation homme-animal, frontière homme-animal, domestication, zoo.

TITLE : Displacement of the human-animal boundary in modern times (19th-20th centuries).

ABSTRACT :

What links us to animals and what keeps us apart? The aim of this work is to wonder about modern thinking that created a shift of the animal/man boundary. Along XIXth and XXth centuries, numerous scientific discoveries jeopardized both beast and human conditions. Confronted to his own evolution man discovers his own animality. Meanwhile, big apes show cognitive skills that we believed before to be only human. Philosophical conception of the XIX century had enclosed animal in a strictly utilitarian status. However, the process of domestication itself is also going to blur the boundary as it will be applied to man. Both men and animals, submitted to biology are going to meet: man will lose his rights while animals are going to acquire some.

KEY-WORDS : relation human-animal, animal/man boundary, domestication, zoo.